



TARIFS OFFRES MOBILE ET INTERNET

**Tarifs valables
au 17/12/2020**

À BIENTÔT SUR RED-BY-SFR.FR

SOMMAIRE

OFFRES RED BY SFR

OFFRES MOBILES

Fiches d'information Standardisées	3 à 5
Principes généraux de tarification des appels	6
Détails des offres mobiles	7
Options mobiles	8 à 14
Communications internationales	15 à 21

OFFRES FIXES

Fiches d'information Standardisées	22 à 25
Options Box Internet	26 à 31
Tarifs téléphoniques des offres Box Internet	32 à 34

PAIEMENT ET FACTURATION

35

FRAIS ANNEXES OFFRES BOX INTERNET

36

TÉLÉPHONIE MOBILE ET SANTÉ

37

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES SERVICES MOBILES ET FIXES RED BY SFR

38 à 46

MON MOBILE & MA SANTÉ

47 à 53

POUR EN SAVOIR +

54

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

55

FORFAIT MOBILE RED 1GO

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine, exclusivement sur redbysfr.fr.

Offre disponible depuis l'Espace Client REDbySFR et réservée exclusivement aux déjà clients RED.

Offre sans engagement, disponible en gardant votre mobile (ou avec un mobile neuf ou d'occasion). L'utilisation du forfait depuis l'Union Européenne et les DOM doit être raisonnable.

	FORFAIT MOBILE RED
PRIX DE L'OFFRE / MOIS	10€ Détail de l'offre : Forfait mobile RED 1Go d'Internet Prix mensuel TTC
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement
NATURE DE L'OFFRE	FORFAIT MOBILE RED
DESCRIPTION DE L'OFFRE / COMMUNICATIONS INCLUSES DANS L'OFFRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE ET LES DOM	EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
	Appels Appels illimités en France métropolitaine (vers la France métropolitaine et vers les DOM hors Mayotte), 3 heures maximum par appel métropolitain , puis coupé. Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. Limité à 200 destinataires différents par mois.
	SMS/MMS illimités SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs métropolitains. Hors SMS/MMS surtaxés et chat SMS/MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois.
	1Go d'Internet En France Métropolitaine et en Union Européenne : 1Go/mois (mode modem autorisé). Les surtaxés des téléchargements et services restent payants. L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 1Go/mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Recharge possible avec les recharges internet, valables jusqu'à sa prochaine date de facturation. Rechargement complémentaire : 1 recharge de 1Go facturé 2€, 4 rechargements maximum par mois, valables en France métropolitaine et en Union Européenne. Recharge exclusivement par l'utilisateur.
	DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE (Hors France métropolitaine) VERS L'UNION EUROPÉENNE ET DOM⁽¹⁾ (y compris France métropolitaine)
	Appels Appels illimités. Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel , puis coupé. Limités à 200 destinataires différents par mois.
	SMS/MMS illimités SMS/MMS illimités depuis l'Union Européenne et les DOM vers la France Métropolitaine, l'Union Européenne et les DOM (hors SMS/MMS depuis et vers l'étranger, surtaxés et Chat SMS/MMS et Wap). Limités à 200 destinataires différents par mois.
	Internet Internet mobile depuis l'Union Européenne et les DOM décompté des 1Go par mois de forfait. Au-delà des 1Go/mois, recharge complémentaire 1Go facturé 2€. 4 rechargements maximum par mois, valables en France métropolitaine et en Union Européenne. Recharge exclusivement par l'utilisateur.
	- Présentation du numéro. - Alerting Monde Internet avec Blocage. - SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger. Option résiliable dans votre espace client. - SFR Cloud, 1Go de stockage en ligne.
OPTIONS INCLUSES	L'abonné peut résilier son contrat sur red-by-sfr.fr, rubrique Espace client sa demande sera prise en compte 10 jours plus tard.
CONDITIONS DE RÉSILIATION	10€ (paiement unique à la commande) Carte SIM triple découpe : compatible avec tous les mobiles. Carte SIM virtuelle : compatible avec les mobiles intégrant l'eSIM.
PRIX DE LA CARTE SIM/E-SIM	GSM/GPRS/3G/4G (4G/4G+ disponible sous réserve de disposer d'un mobile compatible) ⁽²⁾ .
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	
ASSISTANCE	red-by-sfr.fr, rubrique « Aide et conseils »

(1) Union Européenne : Açores, Alands (îles), Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey (île de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (île), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (île de), Roumanie, Royaume-Uni, Saint Martin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican, DOM : Guadeloupe, Guyane Française, La Dérsade, Marie Galante, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint Barthélémy, Saint Martin, Saint Pierre-&Miquelon, Saintes (îles).

(2) 4G/4G+ : réseau 4G en cours de déploiement. Détails de couverture sur red-by-sfr.fr/couverture-réseau/mobile. Valable sous réserve de couverture avec offre et terminal compatibles. Selon la capacité du terminal compatible et selon la fréquence utilisée par SFR, débit descendant maximum théorique de 75 Mb/s (fréquence 2600MHz ou 2100MHz) et 150 Mb/s (fréquence 1800 MHz) et jusqu'à 593Mb/s en 4G+ (avec l'agrégation des fréquences 800, 1800, 2100 et 2600 MHz) sous réserve d'équipement compatible. Débit montant maximum théorique en 4G/4G+ avec équipements compatibles de 75Mb/s. Dans la limite des zones couvertes par les réseaux 4G et des opérateurs étrangers ayant conclu un accord d'itinérance.

FORFAIT MOBILE RED 80GO

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine, exclusivement sur redbysfr.fr.

Offre non disponible pour les clients SFR encore engagés qui souhaiteraient changer d'offre pour une offre RED.

Offre sans engagement, disponible en gardant votre mobile (ou avec un mobile neuf ou d'occasion). L'utilisation du forfait depuis l'Union Européenne et les DOM doit être raisonnable.

	FORFAIT MOBILE RED
PRIX DE L'OFFRE / MOIS	17€ Détail de l'offre : Forfait mobile RED 80Go d'Internet Prix mensuel TTC
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	Sans engagement
NATURE DE L'OFFRE	FORFAIT MOBILE RED
DESCRIPTION DE L'OFFRE / COMMUNICATIONS INCLUSES DANS L'OFFRE EN FRANCE MÉTROPOLITaine, DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE ET LES DOM	EN FRANCE MÉTROPOLITaine
	Appels Appels illimités en France métropolitaine (vers la France métropolitaine et vers les DOM hors Mayotte). Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel métropolitain, puis coupé. Limité à 200 destinataires différents par mois.
	SMS/MMS illimités SMS/MMS illimités en France métropolitaine vers tous les opérateurs métropolitains Hors SMS/MMS surtaxés et chat SMS/MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois.
	80Go d'Internet En France Métropolitaine : 80Go/mois (mode modem autorisé). Les surtaxés des téléchargements et services restent payants. L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 80Go/mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Rechargement possible avec les recharges internet, valables jusqu'à sa prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Recharge complémentaire : 1 recharge de 1Go facturée 2€. 4 rechargements maximum par mois, valables uniquement en France métropolitaine. Rechargement exclusivement par l'utilisateur.
OPTIONS INCLUSES	DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE (Hors France métropolitaine) VERS L'UNION EUROPÉENNE ET DOM⁽¹⁾ (y compris France métropolitaine)
	Appels Appels illimités. Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel depuis l'Union européenne et DOM, puis coupé. Limité à 200 destinataires différents par mois.
	SMS/MMS illimités SMS/MMS illimités depuis l'Union Européenne et les DOM vers les mobiles de France métropolitaine, de l'Union Européenne et des DOM (hors SMS/MMS surtaxés et Chat SMS/MMS et Wap). Limité à 200 destinataires différents par mois.
CONDITIONS DE RÉSILIATION	Internet 10Go 10Go/mois depuis l'Union Européenne et les DOM: Usages Internet décomptés des 10Go mensuels inclus utilisables exclusivement depuis l'Union Européenne et les DOM. Au-delà des 10Go/mois, facturation du client à 0,004€/Mo depuis l'Union Européenne et les DOM (facturation par ko). Crédit non reportable.
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du numéro. - Alerting Monde Internet avec blocage. - SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger. Option résiliable dans votre espace client. - SFR Cloud, 1Go de stockage en ligne.
PRIX DE LA CARTE SIM/E-SIM	L'abonné peut résilier son contrat sur red-by-sfr.fr, rubrique Espace client sa demande sera prise en compte 10 jours plus tard.
	10€ (paiement unique à la commande). Carte SIM triple découpe : compatible avec tous les mobiles. Carte SIM virtuelle : compatible avec les mobiles intégrant l'eSIM.
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	GSM/GPRS/3G/4G (4G/4G+ disponible sous réserve de disposer d'un mobile compatible) ⁽²⁾ .
	red-by-sfr.fr, rubrique « Aide et conseils »

(1) Union Européenne : Açores, Alands (îles), Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey (île de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Man (île), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (île de), Roumanie, Royaume-Uni, Saint Martin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican, DOM : Guadeloupe, Guyane Française, La Dérsade, Marie Galante, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint Barthélémy, Saint Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saintes (îles).

(2) 4G/4G+ : réseau 4G en cours de déploiement. Détails de couverture sur red-by-sfr.fr/couverture-réseau/mobile. Valable sous réserve de couverture avec offre et terminal compatibles. Selon la capacité du terminal compatible et selon la fréquence utilisée par SFR, débit descendant maximum théorique de 75 Mb/s (fréquence 800 MHz), 112,5 Mb/s (fréquence 2600MHz ou 2100MHz) et 150 Mb/s (fréquence 1800 MHz) et jusqu'à 593Mb/s en 4G+ (avec l'agrégation des fréquences 800, 1800, 2100 et 2600 MHz) sous réserve d'équipement compatible. Débit montant maximum théorique en 4G/4G+ avec équipements compatibles de 75Mb/s. Dans la limite des zones couvertes par les réseaux 4G et des opérateurs étrangers ayant conclu un accord d'itinérance.

LES SERVICES RED

Les services sont souscriptibles en complément des forfaits Mobiles.
L'enveloppe internet de 100Go remplace les Gigas inclus dans le forfait initial.

		INTERNET	POUR RED 1GO	POUR RED 80GO
100Go		EN FRANCE MÉTROPOLITaine		
100Go/mois (mode modem autorisé). Les surtaxés des téléchargements et services restent payants. L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 100Go/mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Rechargeement complémentaire : 1 recharge de 50Go facturée à 10€, non renouvelable pendant le mois de facturation et valable uniquement en France métropolitaine. Rechargeement sur demande.			10€/mois	3€/mois
DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE ET DOM⁽¹⁾				
10Go/mois. Au-delà des 10Go/mois, facturation du client à 0,004€/Mo (facturation par ko).				

		INTERNATIONAL	
DEPUIS L'EUROPE⁽³⁾, LES USA⁽⁴⁾ ET LE CANADA	Appels	3 heures maximum par appel en France métropolitaine, Union européenne et DOM, puis coupé.	5€/mois
	SMS/MMS illimités	2 heures maximum par appel depuis la Suisse, l'Andorre, les USA et le Canada, puis facturation au tarif « SFR Voyage-Communiquer depuis l'étranger ».	
	15Go d'Internet/mois	Appels, SMS / MMS illimités depuis et vers l'Union Européenne, les DOM, la Suisse, l'Andorre, les USA et Canada. Hors numéros spéciaux, services dont services de radiomessagerie et appels depuis boîtiers radio. Limités à 200 destinataires différents par mois. 15Go/mois: au-delà des 15Go/mois, facturation du client à 0,004€/Mo depuis l'Union Européenne et les DOM (facturation par ko) et au tarif « SFR Voyage-Communiquer depuis l'étranger » depuis la Suisse, l'Andorre, les USA et le Canada.	

(3) Union Européenne : Açores, Alands (îles), Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey (île de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Malte, Man (île), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (île de), Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican. **DOM :** Guadeloupe, Guyane Française, La Désirade, Marie Galante, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint Barthélémy, Saint Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saintes (îles). + **Suisse et Andorre.** **(4) USA :** États-Unis (y compris Alaska, Hawaï) Porto Rico, Vierges Américaines (îles). Et **Canada.**

1. Principes généraux de tarification pour le Forfait mobile RED 1Go et le Forfait mobile RED 80Go

Sont inclus les appels passés en France métropolitaine et depuis l'UE/DOM

- vers un poste téléphonique fixe en France métropolitaine (numéros commençant par 01, 02, 04, 03 et 05 sauf numéros commençant par 0262, 0590, 0592, 0594 et 0596) et à Monaco.
- vers tous les téléphones mobiles des opérateurs français métropolitains (numéros commençant par 06 et 07 sauf numéros commençant par 0696, 0690, 0692 et 0694).
- vers le 3949 (Pôle Emploi).
- vers les services RED (à l'exception du coût d'accès). Les appels Fax, Data sauf numéros commençant par 0860 et 0868. Les renvois d'appels nationaux.
- vers le 950 (inclus et facturés au-delà du forfait)
- vers un numéro fixe ou mobile situé dans l'Union Européenne et dans les DOM.
 - + rappel de la liste des destinations

Les appels depuis l'Union Européenne et les DOM vers la France métropolitaine, l'Union Européenne et les DOM sont illimités pour le Forfait mobile RED 1Go et le Forfait mobile RED 80Go (dans la limite de 3 heures maximum par appel, de 200 destinataires par mois et d'une utilisation raisonnable de votre forfait depuis l'Union Européenne et les DOM, voir p.33).

Communications non incluses

- Les appels vers les Numéros spéciaux (voir tableau p.13).
- Les appels Data commençant par 0860 et 0868.
- Les SMS surtaxés (SMS+) et les MMS surtaxés (MMS+).
- Les usages vers et depuis l'étranger sont détaillés dans les fiches d'information standardisées.
- Les SMS vers les n° fixes.

Au-delà de vos offres

Une fois votre temps de communication ou votre crédit de communication écoulé, vos communications « au-delà du forfait » sont tout simplement facturées selon le tarif en vigueur indiqué dans le détail des offres.

Conditions générales de tarification pour les offres

- Appels en France métropolitaine : facturation à la seconde dès la première seconde.
- Appels depuis la France métropolitaine vers l'étranger : facturation à la minute (sauf appels vers les DOM, facturation à la seconde dès la première seconde).
- Appels depuis l'Union Européenne et les DOM : facturation à la seconde dès la première seconde.
- Appels émis et reçus vers et depuis les autres zones : facturation à la minute.
- Toute communication est facturée dans son intégralité sur la base du tarif en vigueur au début de l'appel.

Appels gratuits depuis votre mobile en France métropolitaine :

- 963** : SFR Mon Compte (pour gérer votre forfait et vos options).
- 112** : Urgence*.
- 13** : Drogue, Tabac, Alcool, Info Services.
- 115** : SAMU social.
- 116 000** : Aide à la recherche des enfants disparus.
- 119** : Enfance maltraitée.
- 15, 17 et 18** : SAMU, Police et Pompiers.
- 123** : pour consulter à tout moment votre Répondeur.
- 933** : la consultation de votre Relevé d'Identité Opérateur (RIO).
- 952** : Le service de rechargement pour compléter votre forfait.

Tarifs des appels émis depuis un téléphone fixe vers un mobile SFR

Les tarifs des appels émis depuis un téléphone fixe vers un mobile SFR sont établis par les opérateurs de téléphonie fixe.

Renseignements téléphoniques et numéros spéciaux (y compris les services de radiomessagerie)

Ces appels ont une tarification particulière (voir le tableau p.17).

* Gratuit également depuis l'étranger.

DÉTAILS DES OFFRES MOBILES

RÈGLES DE MIGRATION DE RED VERS UNE OFFRE 4G DE SFR ET DE RED VERS RED

Tout changement d'offre RED est à demander sur red-by-sfr.fr et sera effectif à la prochaine date de facturation du Client. Par ailleurs, un client RED pourra également changer d'offre sur red-by-sfr.fr pour passer sur un forfait 4G SFR après 4 mois d'ancienneté sur les forfaits RED. Enfin, le client est informé qu'un changement d'offre RED vers une offre SFR la Carte n'est pas possible.

COMMUNICATION HORS-FORFAIT

FACTURATION À LA SECONDE AU-DELÀ DE LA 1^{ÈRE} MINUTE INDIVISIBLE NUMÉROS SPÉCIAUX (sauf numéros commençant par 0800, 0805, 0809, 087, 09, 30, 31) et services de radiomessagerie	voir tableau page 14
APPELS, SMS ET MMS DEPUIS ET VERS L'ÉTRANGER	voir pages 15 à 21
INTERNET EN MODE GPRS/3G/4G DEPUIS L'ÉTRANGER	voir page 22

OPTIONS INCLUSES

- ALERTING MONDE INTERNET AVEC BLOCAGE (voir page 20)

OPTIONS MOBILES

APPELS	FORFAIT MOBILE RED 1GO D'INTERNET	FORFAIT MOBILE RED 80GO D'INTERNET
PRÉSENTATION DU NUMÉRO (si votre correspondant l'autorise)	Inclus	
DOUBLE APPEL	2€/mois - Prix d'un appel normal	
RENOVI D'APPEL (vers un fixe ou mobile français)	Inclus (prix de la communication renvoyée) <ul style="list-style-type: none"> Depuis la France vers un numéro de téléphone fixe ou mobile français (hors numéros fixes surtaxés) : inclus. Au-delà du forfait, prix d'un appel normal. Depuis l'étranger vers un mobile ou fixe français : prix d'une communication vers la France selon la zone d'émission du renvoi de l'appel. 	

CONFORT ET MAÎTRISE

ALERTE CONSO Avec le forfait RED, alerte par SMS 15 min avant la fin du forfait (appels pris en compte avec un délai de 48h environ).	Gratuit
LISTE IVOIRE non affichage du numéro lors de l'émission d'un appel, hors envoi d'un SMS ou d'un MMS	Gratuit sur demande
LISTE ROUGE non publication des coordonnées du client dans les annuaires (éditions imprimées et versions électroniques) et services de Renseignements téléphoniques	Gratuit sur demande

RÉPONDEUR

	FORFAIT MOBILE RED 1GO D'INTERNET	FORFAIT MOBILE RED 80GO D'INTERNET
RÉPONDEUR SFR 123	<ul style="list-style-type: none"> En France métropolitaine : consultation gratuite et illimitée depuis votre mobile. Depuis l'étranger : consultation au prix d'un appel vers la France selon la zone d'émission de l'appel/consultation. 	
RÉPONDEUR+⁽¹⁾ (comprenant la messagerie vocale visuelle pour Android uniquement)		2€/mois
SFR RÉPONDEUR LIVE⁽²⁾		2€/mois <ul style="list-style-type: none"> Écoute directe des messages en cours de dépôt Reprise d'appel pendant le dépôt d'un message Archivage des messages pendant 1 an

(1) Service disponible sous réserve de faisabilité technique, inclus dans les Forfaits SFR. Avec un mobile compatible Android (liste sur sfr.fr). Service disponible depuis le mobile et le web après téléchargement de l'application sur le mobile. Le client peut continuer à appeler le 123 pour consulter sa messagerie vocale. À l'étranger, l'utilisation du service entraîne la facturation d'une session data, selon l'offre SFR souscrite (détails dans la Brochure des Tarifs SFR). En cas de résiliation du service, perte des annonces d'accueil personnalisées.

(2) Option réservée aux clients mobile SFR (hors SFR La Carte et SFR Business). Le service Ecoute Directe est valable en France métropolitaine, et n'est pas disponible hors zone de couverture ou en cas de mobile éteint. En cas de reprise de l'appel en cours de message, l'appel reste facturé à l'émetteur. Le service Archivage des messages pendant 1 an n'est disponible que pour les terminaux Android, sous couverture wifi ou internet mobile. En cas de résiliation de l'option SFR Répondeur Live, le client conservera son annonce d'accueil en service ainsi que ses messages, dans la limite du stockage disponible et sur la base des durées de conversation du répondeur (les messages archivés sont effacés 7 jours après la résiliation). Les éléments ne pouvant être migrés seront perdus.

OPTIONS MOBILES

RED by SFR met à votre disposition des options et services gratuits afin de vous permettre de conserver la maîtrise des usages sur vos lignes mobiles.

MAÎTRISE DES FORFAITS	
L'option gratuite « Interdiction des usages surtaxés⁽³⁾	Comment l'activer ? Sur Internet: rendez-vous sur votre Espace Client depuis le site red-by-sfr.fr ou l'application mobile RED&Moi, rubrique « Offre & Mobile », « Ajouter des options », puis « Appels, Internet Mobile »
Cette option permet de maîtriser votre consommation en bloquant les appels, SMS et MMS vers les numéros surtaxés commençant par 089, les numéros courts à tarification banalisée ou majorée 3BPQ (hors 30PQ et 31PQ) et les numéros des plans privés des opérateurs qui font l'objet d'une surtaxation et en particulier les numéros des SMS surtaxés à l'acte et à l'abonnement de format 3XXXX, 4XXXX, 5XXXX, 6XXXX, 7XXXX et 8XXXX.	
SERVICES GRATUITS POUR ENCADRER LES USAGES DES TIERS UTILISATEURS	
L'option gratuite « Contrôle parental mobile »	Comment l'activer ? Sur Internet: rendez-vous sur votre Espace Client depuis le site red-by-sfr.fr ou l'application mobile RED&Moi, rubrique « Offre & Mobile », « Ajouter des options », puis « Appels, Internet Mobile »
Ce contrôle parental, adapté aux adolescents, offre des perspectives de navigation étendue à tout le web mais verrouille l'accès aux sites pouvant heurter la sensibilité des adolescents depuis les réseaux GSM/EDGE/3G/4G (hors Wi-fi).	
L'option gratuite « Double prévenance »	Comment l'activer ? Sur Internet: rendez-vous sur votre Espace Client depuis le site red-by-sfr.fr ou l'application mobile RED&Moi, rubrique « Offre & Mobile », « Ajouter des options », puis « Appels, Internet Mobile »
Cette option permet au titulaire ayant accepté de fournir son numéro de téléphone mobile de contact et à l'utilisateur de la ligne de recevoir simultanément toutes les notifications et communications SMS envoyées par SFR concernant la gestion de cette ligne (à titre d'exemple, atteinte d'un plafond de consommation, déblocage d'un plafond, souscription d'un service...).	
AUTRE OPTION	
OPTION NFC⁽⁴⁾	inclus

(3) Option gratuite permettant de maîtriser votre consommation en bloquant les appels, SMS et MMS vers les numéros surtaxés commençant par 089, les numéros courts à tarification banalisée ou majorée 3BPQ (hors 30PQ et 31PQ) et les numéros des plans privés des opérateurs qui font l'objet d'une surtaxation et en particulier les numéros des SMS surtaxés à l'acte et à l'abonnement de format 3XXXX, 4XXXX, 5XXXX, 6XXXX, 7XXXX et 8XXXX. En cas de déplacement à l'étranger, l'activation de cette option pourrait entraîner une diminution de votre couverture réseau internationale.

(4) Option soumise à conditions permettant d'accéder à des services sans contact avec un équipement compatible. Utilisable après téléchargement et acceptation des conditions des applications des fournisseurs de services sans contact. Le client devient Client des fournisseurs de services sans contact pour l'utilisation de ces services.

LES OPTIONS & SERVICES RED

INTERNET / SERVICES	
RED TV (anciennement SFR TV)⁽¹⁾ , + de 140 chaînes	2€/mois
NAPSTER⁽²⁾	10€/mois
DEEZER PREMIUM⁽³⁾	9,99€/mois
SFR CLOUD⁽⁴⁾	1Go inclus ou pour 3€/mois 100Go
SFR SÉCURITÉ + PASSWORD 1 ÉQUIPEMENT⁽⁵⁾ smartphone, tablette (antivirus, anti-phishing, protection bancaire, anti-vol mobile)	3€/mois
SFR SÉCURITÉ + PASSWORD MULTI-ÉQUIPEMENT⁽⁵⁾ PC, Mac, smartphone, tablette (antivirus, antiphishing, protection bancaire, anti-vol mobile)	5€/mois
SFR FAMILY-CONTRÔLE PARENTAL 5 EQUIPEMENTS⁽⁶⁾	5€/mois
SFR CINÉ / SÉRIES⁽⁷⁾	10€/mois
PLUS SPORT ENGAGEMENT 12 MOIS⁽⁸⁾	34€/mois
PLUS SPORT SANS ENGAGEMENT⁽¹⁸⁾	40€/mois
RMC SPORT ENGAGEMENT 12 MOIS⁽⁸⁾	19€/mois
RMC SPORT SANS ENGAGEMENT⁽⁸⁾	25€/mois
RMC SPORT + TELEFOOT SANS ENGAGEMENT⁽⁹⁾	33,90€/mois
TELEFOOT SANS ENGAGEMENT⁽¹⁰⁾	29,90€/mois
TELEFOOT PASS MOBILE ONLY SANS ENGAGEMENT⁽¹¹⁾	14,90€/mois
ALTICE STUDIO⁽¹²⁾	9,99€/mois
NETFLIX⁽¹³⁾	Netflix Essentiel (1 écran) : 7,99€/mois Netflix Standard (2 écrans) : 11,99€/mois Netflix Premium (4 écrans) : 15,99€/mois
BOUQUET CINÉ FIRST	9,99€/mois
COYOTE	5,99€/mois
YOUBOOK ONE⁽¹⁴⁾	10€/mois
OPTION MONTRE CONNECTÉE⁽¹⁵⁾	5€/mois
beIN SPORTS⁽¹⁶⁾	15€/mois
SFR CLOUD 1000GO⁽¹⁷⁾	5€/mois
SFR Kids Récré⁽¹⁹⁾	7,99€/mois
RMC Sport - Compte supplémentaire⁽²⁰⁾	9€/mois
Amazon Prime⁽²¹⁾	5,99€/mois
OCS⁽²²⁾	12,99€/mois
CAFEYN⁽²³⁾	10€/mois

SOLIDARITÉ

OPTION SOLIDAIRE - EMMAÜS CONNECT⁽²⁴⁾ Grâce à votre engagement, Emmaüs et SFR permettent aux plus démunis d'accéder aux usages numériques.	1€/mois intégralement reversé à l'association Emmaüs Connect
OPTION SOLIDAIRE - SPORT DANS LA VILLE⁽²⁵⁾ Soutenez l'association Sport dans la ville : du sport à l'emploi !	1€/mois intégralement reversé à l'association Sport dans la Ville
OPTION SOLIDAIRE - HOPITAUX DE PARIS-HOPITAUX DE FRANCE⁽²⁶⁾ Soutenez la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France	1€/mois intégralement reversé à l'association Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France

LES OPTIONS & SERVICES RED

(1) Service réservé aux abonnés mobiles/tablettes SFR avec offre compatible (sur demande et sous réserve du téléchargement de l'application RED TV (anciennement SFR TV) sur tablettes et smartphones avec système d'exploitation et terminal compatibles (iOS, Android et Windows Phone). En 3G ou 4G, l'accès à la TV est décrypté des Mo/Go inclus dans l'offre mobile du client. Certains programmes peuvent faire l'objet d'occultation selon les supports. Plus de détails sur sfr.fr.

(2) Option mensuelle soumise à conditions réservée aux clients RED. Offre disponible avec terminal Apple, Android ou Windows Phone compatibles. L'accès illimité au catalogue de musique Napster se fait depuis votre mobile compatible ou bien en streaming (l'usage est alors décrypté des Mo ou Go inclus dans votre forfait) ou bien en mode non connecté à Internet (sous réserve de synchronisation préalable de votre liste d'écouté ("Playlist"), dans la limite de la capacité de stockage du terminal). Service disponible aussi depuis un ordinateur ou une tablette. Service accessible après téléchargement de l'application Napster (coup d'une connexion Internet), création d'un compte Napster et acceptation des conditions particulières Napster. Le client devient client Napster pour l'utilisation du service.

(3) Deezer premium : Offre soumise à conditions et réservée aux abonnés mobiles RED pour toute première souscription avant le 31/08/2021. À l'issue de votre offre promotionnelle de 1€/mois pendant 4 mois, vous serez automatiquement converti à un abonnement Deezer Premium et vous serez facturé au prix standard de 9,99€ par mois, sauf si vous résiliez votre abonnement au moins 48h avant le renouvellement automatique. Cette offre est réservée aux utilisateurs n'ayant jamais bénéficié d'une offre payante Deezer ou d'une quelconque promotion ou période d'essai gratuite, totale ou partielle dans les 12 derniers mois et n'est valable qu'une seule fois par utilisateur en France et n'est cumulable avec aucune autre offre promotionnelle Deezer. Perte de la remise en cas de changement pour une offre non compatible. Pour bénéficier de cette offre, vous devrez disposer d'un compte utilisateur Deezer ou en créer un, et accepter les conditions générales d'utilisation du service (disponible à <http://www.deezer.com/legal/cg>).

(4) Offre soumise à conditions, réservée aux abonnés mobile SFR titulaires d'un forfait RED, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (ordinateur disposant d'une connexion Internet haut débit, mobile, tablette...). Service gratuit permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 1Go. Utilisation du service décrypté des Mo/Go inclus dans le forfait mobile du client. Option à 3€/mois disponible pour les clients RED permettant de bénéficier de 100Go d'espace de stockage de données au lieu de 1Go.

(5) SFR Sécurité - Password : Offre soumise à conditions, réservée aux abonnés mobiles et internet partout de SFR. Accès aux applications SFR Sécurité et SFR Password via 2 options au choix : option à 3€/mois pour la protection de 1 équipement (smartphone ou tablette [iOS/android]) uniquement pour les abonnés mobiles et internet partout de SFR ou option à 5€/mois pour la protection de 5 équipements via SFR Sécurité et de 10 équipements via SFR Password (smartphones, tablettes [iOS/android], PC ou Mac). Protection d'équipements multi-opérateurs munis d'une connexion internet. Mémoire vive conseillée 1Go. Voir liste des terminaux compatibles sur <http://www.sfr.fr/sfr-moi/vos-services-sfr/sfr-password/>. Offre limitée à une par foyer (même nom/même adresse). Fonctionnalités des options différentes selon les terminaux compatibles.

(6) Détails p. 25.

(7) SFR Ciné / Série : Option soumise à conditions, valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder à une sélection de chaînes TV avec thématiques cinéma et/ou séries ainsi qu'à un service de VOD illimité. Liste des chaînes susceptibles d'évolution. Accès via tv.sfr.fr pour les chaînes TV, pour le service de VOD illimitée, l'application SFR VOD, l'application RED TV (anciennement SFR TV). SFR Ciné / Série à 10€/mois (soit 3,32€ pour le service VOD et 6,68€ pour les services TV).

(8) RMC SPORT : Option mensuelle valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Accès via le site Internet rmcsport.fr ou l'application dédiée. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option RMC Sport sans engagement à 25 €/mois et à 19€/mois avec engagement 12 mois. Détails dans les Conditions Générales d'Utilisation RMC Sport.

(9) RMC SPORT + TELEFOOT : Option mensuelle valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT et aux Chaînes Sportives TELEFOOT. Liste des chaînes et des programmes susceptibles d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Accès via RED TV (anciennement SFR TV) ou l'application dédiée (pour RMC Sport) et pour les clients box, via le décodeur TV également. Option à 33,90€/mois sans engagement. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service RMC Sport + TELEFOOT. Détails dans les Conditions Générales d'Utilisation des Services Sport.

(10) TELEFOOT : Option mensuelle valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux Chaînes Sportives TELEFOOT via l'application RED TV (anciennement SFR TV) et pour les abonnés RED Box via le décodeur TV également. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option TELEFOOT sans engagement à 29,90€/mois. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service TELEFOOT. Détails dans les Conditions Générales d'Utilisation des Services Sport.

(11) TELEFOOT PASS MOBILE ONLY : Option mensuelle réservée aux abonnés mobile SFR et RED by SFR, valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux Chaînes Sportives Téléfoot, en live ou en replay, via l'application RED TV (anciennement SFR TV) avec un terminal éligible. Non compatible avec toute passerelle multimédia. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option sans engagement à 14,90€/mois. La résiliation de l'abonnement mobile SFR entraînera également la résiliation de TELEFOOT PASS MOBILE ONLY. Détails dans les Conditions Générales d'Utilisation des Services Sport.

(12) Altice Studio : Chaîne valable exclusivement en France métropolitaine permettant d'accéder à une sélection de films récents et de séries. Chaîne en option payante selon l'offre box ou mobile souscrite. Accès via RED TV (anciennement SFR TV) et pour les clients box, via le décodeur TV. Usage décrypté des Mo ou Go inclus dans le forfait mobile SFR (hors usage WiFi). Option mensuelle accessible après activation de l'option

(13) Netflix : Abonnement mensuel soumis à conditions, réservé aux clients RED by SFR. Service de vidéo à la demande par abonnement disponible sur ordinateur, TV, mobiles et tablettes compatibles. Accès illimité en streaming au catalogue Netflix depuis le site <http://sfr.netflix.fr> et l'application <http://sfr.netflixapp>, dans la limite de 1 écran (option Essentielle : 7,99€/mois), 2 écrans (option Standard : 11,99€/mois) et 4 écrans (option Premium : 15,99€/mois) simultané. Service accessible après création d'un compte Netflix, facturé par Netflix et payé sur facture SFR. Le client est un client Netflix pour l'utilisation du service. Usage du service (hors WiFi) décompté des Mo ou Go inclus dans le forfait mobile SFR.

(14) Youbox One : Option mensuelle valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, réservée aux abonnés RED by SFR, incluant un accès illimité à un catalogue de livres numériques susceptibles d'évolution, sur smartphone (Android et iOS), tablette (Android et iOS) et ordinateur, après téléchargement de l'application Youbox sur Play Store, Apple Store ou directement sur le site Youbox. Service édité par Youbox. Plus de détails sur <c.sfr.fr/red-tout-savoir-sur-youbox>.

(15) Option Montré connectée : option sans engagement, soumise à conditions permettant aux clients RED by SFR détenteurs d'un forfait compatible d'utiliser les usages voix et internet mobile (hors WiFi) de leur forfait via une montre connectée éligible uniquement en France métropolitaine. Souscription de l'option exclusivement depuis l'application dédiée sur smartphone compatible, dans la limite de 3 options Montré Connectée par ligne. Option à 5€/mois. Frais d'activation : 10€.

(16) beIN SPORTS : Option soumise à conditions disponible et valable en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne et les DOM, réservée aux clients RED by SFR, permettant d'accéder uniquement au bouquet beIN Sports incluant beIN 1, beIN 2, beIN 3, beIN 4, beIN 5, beIN 6, beIN 7, beIN 8, beIN 9, beIN 10, beIN 11, beIN 12, beIN 13, beIN 14, beIN 15, beIN 16, beIN 17, beIN 18, beIN 19, beIN 20, beIN 21, beIN 22, beIN 23, beIN 24, beIN 25, beIN 26, beIN 27, beIN 28, beIN 29, beIN 30, beIN 31, beIN 32, beIN 33, beIN 34, beIN 35, beIN 36, beIN 37, beIN 38, beIN 39, beIN 40, beIN 41, beIN 42, beIN 43, beIN 44, beIN 45, beIN 46, beIN 47, beIN 48, beIN 49, beIN 50, beIN 51, beIN 52, beIN 53, beIN 54, beIN 55, beIN 56, beIN 57, beIN 58, beIN 59, beIN 60, beIN 61, beIN 62, beIN 63, beIN 64, beIN 65, beIN 66, beIN 67, beIN 68, beIN 69, beIN 70, beIN 71, beIN 72, beIN 73, beIN 74, beIN 75, beIN 76, beIN 77, beIN 78, beIN 79, beIN 80, beIN 81, beIN 82, beIN 83, beIN 84, beIN 85, beIN 86, beIN 87, beIN 88, beIN 89, beIN 90, beIN 91, beIN 92, beIN 93, beIN 94, beIN 95, beIN 96, beIN 97, beIN 98, beIN 99, beIN 100, beIN 101, beIN 102, beIN 103, beIN 104, beIN 105, beIN 106, beIN 107, beIN 108, beIN 109, beIN 110, beIN 111, beIN 112, beIN 113, beIN 114, beIN 115, beIN 116, beIN 117, beIN 118, beIN 119, beIN 120, beIN 121, beIN 122, beIN 123, beIN 124, beIN 125, beIN 126, beIN 127, beIN 128, beIN 129, beIN 130, beIN 131, beIN 132, beIN 133, beIN 134, beIN 135, beIN 136, beIN 137, beIN 138, beIN 139, beIN 140, beIN 141, beIN 142, beIN 143, beIN 144, beIN 145, beIN 146, beIN 147, beIN 148, beIN 149, beIN 150, beIN 151, beIN 152, beIN 153, beIN 154, beIN 155, beIN 156, beIN 157, beIN 158, beIN 159, beIN 160, beIN 161, beIN 162, beIN 163, beIN 164, beIN 165, beIN 166, beIN 167, beIN 168, beIN 169, beIN 170, beIN 171, beIN 172, beIN 173, beIN 174, beIN 175, beIN 176, beIN 177, beIN 178, beIN 179, beIN 180, beIN 181, beIN 182, beIN 183, beIN 184, beIN 185, beIN 186, beIN 187, beIN 188, beIN 189, beIN 190, beIN 191, beIN 192, beIN 193, beIN 194, beIN 195, beIN 196, beIN 197, beIN 198, beIN 199, beIN 200, beIN 201, beIN 202, beIN 203, beIN 204, beIN 205, beIN 206, beIN 207, beIN 208, beIN 209, beIN 210, beIN 211, beIN 212, beIN 213, beIN 214, beIN 215, beIN 216, beIN 217, beIN 218, beIN 219, beIN 220, beIN 221, beIN 222, beIN 223, beIN 224, beIN 225, beIN 226, beIN 227, beIN 228, beIN 229, beIN 230, beIN 231, beIN 232, beIN 233, beIN 234, beIN 235, beIN 236, beIN 237, beIN 238, beIN 239, beIN 240, beIN 241, beIN 242, beIN 243, beIN 244, beIN 245, beIN 246, beIN 247, beIN 248, beIN 249, beIN 250, beIN 251, beIN 252, beIN 253, beIN 254, beIN 255, beIN 256, beIN 257, beIN 258, beIN 259, beIN 260, beIN 261, beIN 262, beIN 263, beIN 264, beIN 265, beIN 266, beIN 267, beIN 268, beIN 269, beIN 270, beIN 271, beIN 272, beIN 273, beIN 274, beIN 275, beIN 276, beIN 277, beIN 278, beIN 279, beIN 280, beIN 281, beIN 282, beIN 283, beIN 284, beIN 285, beIN 286, beIN 287, beIN 288, beIN 289, beIN 290, beIN 291, beIN 292, beIN 293, beIN 294, beIN 295, beIN 296, beIN 297, beIN 298, beIN 299, beIN 300, beIN 301, beIN 302, beIN 303, beIN 304, beIN 305, beIN 306, beIN 307, beIN 308, beIN 309, beIN 310, beIN 311, beIN 312, beIN 313, beIN 314, beIN 315, beIN 316, beIN 317, beIN 318, beIN 319, beIN 320, beIN 321, beIN 322, beIN 323, beIN 324, beIN 325, beIN 326, beIN 327, beIN 328, beIN 329, beIN 330, beIN 331, beIN 332, beIN 333, beIN 334, beIN 335, beIN 336, beIN 337, beIN 338, beIN 339, beIN 340, beIN 341, beIN 342, beIN 343, beIN 344, beIN 345, beIN 346, beIN 347, beIN 348, beIN 349, beIN 350, beIN 351, beIN 352, beIN 353, beIN 354, beIN 355, beIN 356, beIN 357, beIN 358, beIN 359, beIN 360, beIN 361, beIN 362, beIN 363, beIN 364, beIN 365, beIN 366, beIN 367, beIN 368, beIN 369, beIN 370, beIN 371, beIN 372, beIN 373, beIN 374, beIN 375, beIN 376, beIN 377, beIN 378, beIN 379, beIN 380, beIN 381, beIN 382, beIN 383, beIN 384, beIN 385, beIN 386, beIN 387, beIN 388, beIN 389, beIN 390, beIN 391, beIN 392, beIN 393, beIN 394, beIN 395, beIN 396, beIN 397, beIN 398, beIN 399, beIN 400, beIN 401, beIN 402, beIN 403, beIN 404, beIN 405, beIN 406, beIN 407, beIN 408, beIN 409, beIN 410, beIN 411, beIN 412, beIN 413, beIN 414, beIN 415, beIN 416, beIN 417, beIN 418, beIN 419, beIN 420, beIN 421, beIN 422, beIN 423, beIN 424, beIN 425, beIN 426, beIN 427, beIN 428, beIN 429, beIN 430, beIN 431, beIN 432, beIN 433, beIN 434, beIN 435, beIN 436, beIN 437, beIN 438, beIN 439, beIN 440, beIN 441, beIN 442, beIN 443, beIN 444, beIN 445, beIN 446, beIN 447, beIN 448, beIN 449, beIN 450, beIN 451, beIN 452, beIN 453, beIN 454, beIN 455, beIN 456, beIN 457, beIN 458, beIN 459, beIN 460, beIN 461, beIN 462, beIN 463, beIN 464, beIN 465, beIN 466, beIN 467, beIN 468, beIN 469, beIN 470, beIN 471, beIN 472, beIN 473, beIN 474, beIN 475, beIN 476, beIN 477, beIN 478, beIN 479, beIN 480, beIN 481, beIN 482, beIN 483, beIN 484, beIN 485, beIN 486, beIN 487, beIN 488, beIN 489, beIN 490, beIN 491, beIN 492, beIN 493, beIN 494, beIN 495, beIN 496, beIN 497, beIN 498, beIN 499, beIN 500, beIN 501, beIN 502, beIN 503, beIN 504, beIN 505, beIN 506, beIN 507, beIN 508, beIN 509, beIN 510, beIN 511, beIN 512, beIN 513, beIN 514, beIN 515, beIN 516, beIN 517, beIN 518, beIN 519, beIN 520, beIN 521, beIN 522, beIN 523, beIN 524, beIN 525, beIN 526, beIN 527, beIN 528, beIN 529, beIN 530, beIN 531, beIN 532, beIN 533, beIN 534, beIN 535, beIN 536, beIN 537, beIN 538, beIN 539, beIN 540, beIN 541, beIN 542, beIN 543, beIN 544, beIN 545, beIN 546, beIN 547, beIN 548, beIN 549, beIN 550, beIN 551, beIN 552, beIN 553, beIN 554, beIN 555, beIN 556, beIN 557, beIN 558, beIN 559, beIN 560, beIN 561, beIN 562, beIN 563, beIN 564, beIN 565, beIN 566, beIN 567, beIN 568, beIN 569, beIN 570, beIN 571, beIN 572, beIN 573, beIN 574, beIN 575, beIN 576, beIN 577, beIN 578, beIN 579, beIN 580, beIN 581, beIN 582, beIN 583, beIN 584, beIN 585, beIN 586, beIN 587, beIN 588, beIN 589, beIN 590, beIN 591, beIN 592, beIN 593, beIN 594, beIN 595, beIN 596, beIN 597, beIN 598, beIN 599, beIN 600, beIN 601, beIN 602, beIN 603, beIN 604, beIN 605, beIN 606, beIN 607, beIN 608, beIN 609, beIN 610, beIN 611, beIN 612, beIN 613, beIN 614, beIN 615, beIN 616, beIN 617, beIN 618, beIN 619, beIN 620, beIN 621, beIN 622, beIN 623, beIN 624, beIN 625, beIN 626, beIN 627, beIN 628, beIN 629, beIN 630, beIN 631, beIN 632, beIN 633, beIN 634, beIN 635, beIN 636, beIN 637, beIN 638, beIN 639, beIN 640, beIN 641, beIN 642, beIN 643, beIN 644, beIN 645, beIN 646, beIN 647, beIN 648, beIN 649, beIN 650, beIN 651, beIN 652, beIN 653, beIN 654, beIN 655, beIN 656, beIN 657, beIN 658, beIN 659, beIN 660, beIN 661, beIN 662, beIN 663, beIN 664, beIN 665, beIN 666, beIN 667, beIN 668, beIN 669, beIN 670, beIN 671, beIN 672, beIN 673, beIN 674, beIN 675, beIN 676, beIN 677, beIN 678, beIN 679, beIN 680, beIN 681, beIN 682, beIN 683, beIN 684, beIN 685, beIN 686, beIN 687, beIN 688, beIN 689, beIN 690, beIN 691, beIN 692, beIN 693, beIN 694, beIN 695, beIN 696, beIN 697, beIN 698, beIN 699, beIN 700, beIN 701, beIN 702, beIN 703, beIN 704, beIN 705, beIN 706, beIN 707, beIN 708, beIN 709, beIN 710, beIN 711, beIN 712, beIN 713, beIN 714, beIN 715, beIN 716, beIN 717, beIN 718, beIN 719, beIN 720, beIN 721, beIN 722, beIN 723, beIN 724, beIN 725, beIN 726, beIN 727, beIN 728, beIN 729, beIN 730, beIN 731, beIN 732, beIN 733, beIN 734, beIN 735, beIN 736, beIN 737, beIN 738, beIN 739, beIN 740, beIN 741, beIN 742, beIN 743, beIN 744, beIN 745, beIN 746, beIN 747, beIN 748, beIN 749, beIN 750, beIN 751, beIN 752, beIN 753, beIN 754, beIN 755, beIN 756, beIN 757, beIN 758, beIN 759, beIN 760, beIN 761, beIN 762, beIN 763, beIN 764, beIN 765, beIN 766, beIN 767, beIN 768, beIN 769, beIN 770, beIN 771, beIN 772, beIN 773, beIN 774, beIN 775, beIN 776, beIN 777, beIN 778, beIN 779, beIN 780, beIN 781, beIN 782, beIN 783, beIN 784, beIN 785, beIN 786, beIN 787, beIN 788, beIN 789, beIN 790, beIN 791, beIN 792, beIN 793, beIN 794, beIN 795, beIN 796, beIN 797, beIN 798, beIN 799, beIN 800, beIN 801, beIN 802, beIN 803, beIN 804, beIN 805, beIN 806, beIN 807, beIN 808, beIN 809, beIN 810, beIN 811, beIN 812, beIN 813, beIN 814, beIN 815, beIN 816, beIN 817, beIN 818, beIN 819, beIN 820, beIN 821, beIN 822, beIN 823, beIN 824, beIN 825, beIN 826, beIN 827, beIN 828, beIN 829, beIN 830, beIN 831, beIN 832, beIN 833, beIN 834, beIN 835, beIN 836, beIN 837, beIN 838, beIN 839, beIN 840, beIN 841, beIN 842, beIN 843, beIN 844, beIN 845, beIN 846, beIN 847, beIN 848, beIN 849, beIN 850, beIN 851, beIN 852, beIN 853, beIN 854, beIN 855, beIN 856, beIN 857, beIN 858, beIN 859, beIN 860, beIN 861, beIN 862, beIN 863, beIN 864, beIN 865, beIN 866, beIN 867, beIN 868, beIN 869, beIN 870, beIN 871, beIN 872, beIN 873, beIN 874, beIN 875, beIN 876, beIN 877, beIN 878, beIN 879, beIN 880, beIN 881, beIN 882, beIN 883, beIN 884, beIN 885, beIN 886, beIN 887, beIN 888, beIN 889, beIN 890, beIN 891, beIN 892, beIN 893, beIN 894, beIN 895, beIN 896, beIN 897, beIN 898, beIN 899, beIN 900, beIN 901, beIN 902, beIN 903, beIN 904, beIN 905, beIN 906, beIN 907, beIN 908, beIN 909, beIN 910, beIN 911, beIN 912, beIN 913, beIN 914, beIN 915, beIN 916, beIN 917, beIN 918, beIN 919, beIN 920, beIN 921, beIN 922, beIN 923, beIN 924, beIN 925, beIN 926, beIN 927, beIN 928, beIN 929, beIN 930, beIN 931, beIN 932, beIN 933, beIN 934, beIN 935, beIN 936, beIN 937, beIN 938, beIN 939, beIN 940, beIN 941, beIN 942, beIN 943, beIN 944, beIN 945, beIN 946, beIN 947, beIN 948, beIN 949, beIN 950, beIN 951, beIN 952, beIN 953, beIN 954, beIN 955, beIN 956, beIN 957, beIN 958, beIN 959, beIN 960, beIN 961, beIN 962, beIN 963, beIN 964, beIN 965, beIN 966, beIN 967, beIN 968, beIN 969, beIN 970, beIN 971, beIN 972, beIN 973, beIN 974, beIN 975, beIN 976, beIN 977, beIN 978, beIN 979, beIN 980, beIN 981, beIN 982, beIN 983, beIN 984, beIN 985, beIN 986, beIN 987, beIN 988, beIN 989, beIN 990, beIN 991, beIN 992, beIN 993, beIN 994, beIN 995, beIN 996, beIN 997, beIN 998, beIN 999, beIN 1000, beIN 1001, beIN 1002, beIN 1003, beIN 1004, beIN 1005, beIN 1006, beIN 1007, beIN 1008, beIN 1009, beIN 1010, beIN 1011, beIN 1012, beIN 1013, beIN 1014, beIN 1015, beIN 1016, beIN 1017, beIN 1018, beIN 1019, beIN 1020, beIN 1021, beIN 1022, beIN 1023, beIN 1024, beIN 1025, beIN 1026, beIN 1027, beIN 1028, beIN 1029, beIN 1030, beIN 1031, beIN 1032, beIN 1033, beIN 1034, beIN 1035, beIN 1036, beIN 1037, beIN 1038, beIN 1039, beIN 1040, beIN 1041, beIN 1042, beIN 1043, beIN 1044, beIN 1045, beIN 1046, beIN 1047, beIN 1048, beIN 1049, beIN 1050, beIN 1051, beIN 1052, beIN 1053, beIN 1054, beIN 1055, beIN 1056, beIN 1057, beIN 1058, beIN 1059, beIN 1060, beIN 1061, beIN 1062, beIN 1063, beIN 1064, beIN 1065, beIN 1066, beIN 1067, beIN 1068, beIN 1069, beIN 1070, beIN 1071, beIN 1072, beIN 1073, beIN 1074, beIN 1075, beIN 1076, beIN 1077, beIN 1078, beIN 1079, beIN 1080, beIN 1081, beIN 1082, beIN 1083, beIN 1084, beIN 1085, beIN 1086, beIN 1087, beIN 1088, beIN 1089, beIN 1090, beIN 1091, beIN 1092, beIN 1093, beIN 1094, beIN 1095, beIN 1096, beIN 1097, beIN 1098, beIN 1099, beIN 1100, beIN 1101, beIN 1102, beIN 1103, beIN 1104, beIN 1105, beIN 1106, beIN 1107, beIN 1108, beIN 1109, beIN 1110, beIN 1111, beIN 1112, beIN 1113, beIN 1114, beIN 1115, beIN 1116, beIN 1117, beIN 1118, beIN 1119, beIN 1120, beIN 1121, beIN 1122, beIN 1123, beIN 1124, beIN 1125, beIN 1126, beIN 1127, beIN 1128, beIN 1129, beIN 1130, beIN 1131, beIN 1132, beIN 1133, beIN 1134, beIN 1135, beIN 1136, beIN 1137, beIN 1138, beIN 1139, beIN 1140, beIN 1141, beIN 1142, beIN 1143, beIN 1144, beIN 1145, beIN 1146, beIN 1147, beIN 1148, beIN 1149, beIN 1150, beIN 1151, beIN 1152, beIN 1153, beIN 1154, beIN 1155, beIN 1156, beIN 1157, beIN 1158, beIN 1159, beIN 1160, beIN 1161, beIN 1162, beIN 1163, beIN 1164, beIN 1165, beIN 1166, beIN 1167, beIN 1168, beIN 1169, beIN 1170, beIN 1171, beIN 1172, beIN 1173, beIN 1174, beIN 1175, beIN 1176, beIN 1177, beIN 1178, beIN 1179, beIN 1180, beIN 1181, beIN 1182, beIN 1183, beIN 1184, beIN 1185, beIN 1186, beIN 1187, beIN 1188, beIN 1189, beIN 1190, beIN 1191, beIN 1192, beIN 1193, beIN 1194, beIN 1195, beIN 1196, beIN 1197, beIN 1198, beIN 1199, beIN 1200, beIN 1201, beIN 1202, beIN 1203, beIN 1204, beIN 1205, beIN 1206, beIN 1207, beIN 1208, beIN 1209, beIN 1210, beIN 1211, beIN 1212, beIN 1213, beIN 1214, beIN 1215, beIN 1216, beIN 1217, beIN 1218, beIN 1219, beIN 1220, beIN 1221, beIN 1222, beIN 1223, beIN 1224, beIN 1225, beIN 1226, beIN 1227, beIN 1228, beIN 1229, beIN 12210, beIN 12211, beIN 12212, beIN 12213, beIN 12214, beIN 12215, beIN 12216, beIN 12217, beIN 12218, beIN 12219, beIN 12220, beIN 12221, beIN 12222, beIN 12223, beIN 12224, beIN 12225, beIN 12226, beIN 12227, beIN 12228, beIN 12229, beIN 122210, beIN 122211, beIN 122212, beIN 122213, beIN 122214, beIN 122215, beIN 122216, beIN 122217, beIN 122218, beIN 122219, beIN 122220, beIN 122221, beIN 122222, beIN 122223, beIN 122224, beIN 122225, beIN 122226, beIN 122227, beIN 122228, beIN 122229, beIN 122230, beIN 122231, beIN 122232, beIN 122233, beIN 122234, beIN 122235, beIN 122236, beIN 122237, beIN 122238, beIN 122239, beIN 12

Les services messages et contacts

■ Messages

TARIFS DES SMS ET MESSAGES MULTIMÉDIA (MMS) MÉTROPOLITAINS, HORS SMS/MMS CHAT, CHAT WAP ET SURTAXÉS	
RÉCEPTION D'UN MMS OU D'UN SMS	Gratuit
ENVOI D'UN MMS TEXTE OU SMS	Inclus
ENVOIE D'UN MMS PHOTO OU VIDÉO VERS UN MOBILE MÉTROPOLITAIN OU UNE ADRESSE EMAIL	Inclus

■ Contacts

SFR CONTACTS

Les services ponctuels

FACTURATION DES SERVICES PONCTUELS RED ET OCCASIONNELS À LA DEMANDE DU CLIENT	
DEMANDE DE "DÉSIMLOCKAGE" dans les 3 mois suivant la souscription du contrat d'abonnement ou d'une offre relative à l'achat d'un nouveau mobile	80€
REEMPLACEMENT DE CARTE SIM OU CRÉATION D'UN QR CODE eSIM	10€
DÉBLOCAGE DE CARTE SIM OU ESIM Au 963 (appel gratuit) ou au 06 1200 1963	Gratuit
SUR LE SITE RED-BY-SFR.FR (COÛT D'UNE CONNEXION INTERNET)	Gratuit
EN CAS DE VOL DÉCLARÉ DE VOTRE MOBILE <ul style="list-style-type: none"> • Remboursement d'un mois d'abonnement maximum • (copie du dépôt de plainte, dans la limite d'une fois par an) 	Gratuit
DEMANDE DE DUPLICATA DE FACTURE	7,50€
DEMANDE DE DUPLICATA DE BORDEREAU DE LIVRAISON SUITE À UN ACHAT PAR CORRESPONDANCE	4€
DEMANDE DE RELEVÉ DE COMPTE SUR - D'UN AN	8€
DEMANDE DE RELEVÉ DE COMPTE SUR + D'UN AN	30€
DEMANDE DE RELEVÉ DE COMMUNICATION POUR UN MOIS ÉCOULÉ	Gratuit
DEMANDE DE PORTABILITÉ DU NUMÉRO	Gratuit
FRAIS D'ATTRIBUTION D'ÉCHÉANCIER	5€
RENOVI DE CHÈQUE REJETÉ	3€

SMS (vers un mobile) : la taille maximale d'un SMS peut varier en fonction des caractères utilisés.

MMS : métropolitain, depuis l'Union Européenne et les DOM non surtaxés, hors MMS Chat et MMS Chat Wap. L'envoi ou la réception d'un MMS à l'étranger entraînera la facturation de la Tarification d'une session data en plus du prix de l'émission du MMS. **Limité à 200 destinataires différents par mois.**

Communications vers les numéros spéciaux

COÛT D'UTILISATION DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITaine - COÛTS D'ACCÈS INDIQUÉS PAR APPEL + PRIX D'UN APPEL NORMAL

TARIFS DES MESSAGES	
SFR MAIL	SMS : prix d'un SMS classique vers un mobile selon la formule, compris dans les forfaits SMS/MMS MMS : prix d'un MMS classique vers un mobile selon la formule, compris dans les forfaits SMS/MMS
SMS + / MMS +	Prix d'envoi d'un SMS ou d'un MMS + surtaxe suivante : Gratuit pour un numéro du type 3XXXX 0,05€ pour un numéro du type 4XXXX 0,10€ ou 0,20€ pour un numéro du type 5XXXX 0,35€ pour un numéro du type 6XXXX 0,50€ pour un numéro du type 7XXXX 1€, 1,50€, 2€, 3€ ou 4,50€ pour un numéro du type 8XXXX
SMS + / MMS + DEPUIS L'ÉTRANGER	Voir page 18.
ACHAT D'UNE SESSION WIFI	WIFI soit le 9434 appel gratuit depuis un mobile SFR

■ Pour les appels vers les numéros spéciaux et services de radiomessagerie

		TARIFS
ANNUAIRE	222	2,99 € l'accès + 2,99 €/min
HOROSCOPE	6452	2,99 €/min
MÉTÉO	6383	2,99 €/min
PROGRAMME TV	8723	2,99 €/min
HORLOGE PARLANTE	4676	1,99 €/min
NUMÉRO DE RADIOMESSAGERIE	060420 à 39 / 060600 à 10 060615 à 16 060619 060620 à 39 / 065600 à 59 065690 à 99 / 065705 à 09 065711 à 39 / 065760 à 89 0657 4Q / 0657 5Q 060614 / 0657 91 0657 99 / 0641 65 0649 96 / 0649 94 0649 97	2€ TTC/min : facturation de la première minute indivisible, puis par palier de 20 secondes

■ Services à valeur ajoutée

À compter du 1^{er} octobre 2015, la tarification des numéros des services à valeur ajoutée (SVA), c'est-à-dire tous les numéros commençant par 08 et les numéros courts de la forme 3BPQ, évolue vers un nouveau tarif dit « C+S » qui différencie :

- le coût de la communication C qui sera soit gratuit, soit inclus dans votre offre, soit facturé au prix d'un appel métropolitain en fonction de l'offre fixe ou mobile souscrite
- et le coût du service S défini par le fournisseur du service

Cette tarification S du service est déclinée en 2 catégories :

- des tarifs à l'appel qui seront facturés à un prix fixe quelle que soit la durée réelle de la communication.
- des tarifs à la minute qui seront facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde

Pour connaître le prix du service, appelez le 3077 (appel et service gratuit)

NUMÉROS COMMENÇANT PAR	COÛT DE LA COMMUNICATION	COÛT DU SERVICE
0800 À 0805 3BPQ ET 31BQ	Gratuit	Gratuit
0806 À 0809	Prix d'un appel métropolitain facturé selon offre souscrite (inclus dans les offres avec appels illimités)	Gratuit
081, 082, 089	Prix d'un appel métropolitain facturé selon offre souscrite (inclus dans les offres avec appels illimités)	Payant selon tarif choisi par le fournisseur de service (cout maximum du service) 081 : 0.06€/min ou 0.15€/appel 082 : 0.20€/min ou 0.50€/appel 089 : 0.80€/min ou 3.00€/appel
3BPQ (B>2)	Prix d'un appel métropolitain facturé selon offre souscrite (inclus dans les offres avec appels illimités)	Payant selon tarif choisi par le fournisseur de service
10XY	Gratuit ou Prix d'un appel métropolitain facturé selon offre souscrite (inclus dans les offres avec appels illimités)	Payant selon tarif choisi par le fournisseur de service (cout maximum du service) 0.80€/min ou 3€/appel

Retrouvez tout le détail des tarifs vers les numéros courts et spéciaux sur www.red-by-sfr.fr

COMMUNICATIONS INTERNATIONALES

Communications vers l'étranger

Tarifs des Appels Voix vers l'étranger

POUR LES ABONNÉS RED, APPELS ÉMIS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITaine VERS L'ÉTRANGER*

ZONE EUROPE 1	0,225€/min
ZONE EUROPE 2	0,67€/min
ZONE DOM	0,67€/min
ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE	
AMÉRIQUE DU NORD	0,81€/min
ZONE EUROPE 3	
RESTE DU MONDE	1,99€/min

Offre valable dans la limite des zones couvertes par les partenaires étrangers de SFR. (Détails des zones p.15). Facturation à la minute vers les destinations hors DOM. Pour les appels vers les DOM, facturation à la seconde dès la première seconde.

Option Forfaits Maghreb⁽¹⁾

Les options Forfaits Maghreb sans engagement permettent d'émettre des appels depuis la France métropolitaine vers les téléphones fixes et mobiles du Maroc, Tunisie et Algérie, à prix préférentiel.

3 options au choix :

Forfait Maghreb 30 minutes	9€/mois	30 minutes pour appeler vers les téléphones fixes et mobiles au Maroc, Tunisie et Algérie
Forfait Maghreb 60 minutes	17€/mois	60 minutes pour appeler vers les téléphones fixes et mobiles au Maroc, Tunisie et Algérie
Forfait Maghreb 120 minutes	29€/mois	120 minutes pour appeler vers les téléphones fixes et mobiles au Maroc, Tunisie et Algérie

Les appels sont facturés à la minute. Souscription au 963 (gratuit) ou sur le site red-by-sfr.fr. Activation de votre option à la prochaine date de facturation. Option résiliable à tout moment.

Option d'appels vers l'étranger

APPELS ILLIMITÉS VERS LES FIXES D'EUROPE⁽²⁾	1€/mois
APPELS ILLIMITÉS VERS LES FIXES ET MOBILES D'AMÉRIQUE DU NORD⁽³⁾	2€/mois

(1) Offres valables pour les clients RED by SFR (hors titulaires de l'option Forfait Europe Maghreb et RED 5H + 50Mo avec option de blocage) dans la limite des zones couvertes par les opérateurs partenaires de SFR, valables pour des appels voix (hors numéros spéciaux et services) émis depuis la France métropolitaine vers des numéros de téléphones fixes et mobiles d'opérateurs du Maroc, Algérie et Tunisie. Au-delà, voir tarif dans le tableau (ci-dessus) des appels émis depuis la France métropolitaine vers l'étranger. Crédit d'appels non reportable. Activation du forfait à la prochaine date de facturation. Détails sur red-by-sfr.fr/international.

(2) Appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes d'Europe : Açores, Åland (îles), Allemagne, Andorre, Angleterre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mar (île), Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (île de), Roumanie, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, hors numéros spéciaux, services (y compris services de radiomessagerie) et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel, puis coupé. Limités à 200 destinataires différents par mois.

(3) Appels illimités depuis la France métropolitaine vers les mobiles et fixes d'Amérique du Nord : Etats-Unis (hors Alaska, Hawaï, Porto Rico et îles Vierges Américaines) et Canada, hors numéros spéciaux, services (y compris services de radiomessagerie) et appels depuis boîtiers radio. 3 heures maximum par appel, puis coupé. Limités à 200 destinataires différents par mois.

■ Tarifs des SMS et MMS vers l'étranger

TARIFS DES SMS ET MESSAGES MULTIMEDIA (MMS) DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE VERS L'ÉTRANGER*	
SMS VERS ZONE EUROPE 1	0,07€/SMS
SMS (vers autres zones de réception)	0,40€/SMS
MMS TEXTE (quelle que soit la zone de réception)	0,79€/MMS
MMS PHOTO (quelle que soit la zone de réception)	1,58€/MMS
MMS VIDÉO (quelle que soit la zone de réception)	2,90€/MMS

* Si fonction disponible sur le réseau de l'opérateur étranger visité. Voir liste des pays sur red-by-sfr.fr/international. Tarifs hors SMS+.

Détails des zones pour les communications vers l'étranger

Zone Europe 1 : Açores, Aland, Allemagne, Angleterre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Jersey (île de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (île), Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (îles de), Roumanie, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican.

Zone DOM : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, St Barthélémy, St Martin (Antilles françaises), St Pierre et Miquelon, Mayotte, La Désirade, Marie Galante, Saintes (îles).

Zone Europe 2 : Andorre, Suisse.

Zone Europe 3 : Albanie, Bosnie Herzégovine, Groenland, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Serbie, Srpska (Rép), Turquie, Chypre du Nord, Ukraine.

Algérie, Maroc, Tunisie

Amérique du Nord : Etats-Unis (y compris Alaska et Hawaï), Porto Rico, îles Vierges Américaines, Canada.

Reste du monde : Afghanistan, Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bhoutan, Biélorussie, Bissau, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Cayman (îles), Centrafrique, Chili, Chine, Colombie, Comores, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique (île de la), Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Ethiopie, Fidji (îles), Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Grenadine (îles), Guam, Guatemala, Guinée Équatoriale, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, Hong-Kong, îles Vierges Britanniques, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Jamaïque (île de la), Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives (îles), Mali, Maurice (île), Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Papouasie / Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Polynésie Française, Qatar, République Démocratique du Congo, République du Congo, République Dominicaine, Russie, Rwanda, Saint Kitts & Nevis, Saint Vincent, Sainte-Hélène, Sainte Lucie, Saipan, Salvador, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, St Martin (Antilles Néerlandaises), Suriname, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Taiwan, Tanzanie, Tasmanie, Tchad, Thaïlande, Tibet, Togo, Trinité et Tobago, Turkménistan, Turks et Caicos, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viêtnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Communications depuis l'étranger avec l'option « SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger »

■ L'option SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger

L'option SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger est disponible pendant toute la durée de validité de votre ligne. L'option SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger est incluse dans votre offre et elle est résiliable dans votre Espace client. Avec l'option SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger, vous pouvez appeler et être joint depuis plus de 270 pays ou destinations, dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers partenaires de SFR. La liste des pays ou destinations SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger est disponible p. 21. Les tarifs SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger sont applicables pour un appel émis vers la même zone géographique que le pays visité et vers la France métropolitaine. Pour un appel émis vers une zone différente, c'est le tarif de la zone la plus éloignée qui s'applique.

■ Tarifs des appels émis et reçus depuis l'étranger

Les appels depuis l'Union Européenne et les DOM

Facturation à la seconde pour les appels émis depuis l'Union Européenne/ DOM vers l'Union Européenne/ DOM. Facturation à la minute pour les appels émis depuis l'Union Européenne/ DOM vers les pays hors Union Européenne/ DOM.

Pour les communications émises et reçues sont illimitées toute l'année depuis l'Union Européenne et les DOM vers l'Union Européenne, les DOM et la France métropolitaine, sous réserve d'une utilisation raisonnable (voir p. 20).

Les appels depuis les autres destinations à l'étranger

Facturation à la minute pour les appels émis et reçus depuis les autres zones.

Les tarifs SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger sont applicables pour un appel émis vers la même zone géographique que le pays visité et vers la France métropolitaine. Pour un appel émis vers une zone différente, c'est le tarif de la zone la plus éloignée qui s'applique.

Les communications émises et reçues depuis l'étranger (hors Union Européenne/ DOM) sont facturées hors forfait: voir tarifs ci-dessous.

Au-delà si l'usage inclus dans le forfait national est épousé: voir tarifs ci-dessous.

Tarifs des Appels Voix:

APPELS VERS	APPELS ÉMIS DEPUIS	ANDORRE	FRANCE METROP. EU/DOM	SUISSE	USA	AFRIQUE	EUROPE DE L'EST	MOYEN-ORIENT	AMÉRIQUES	ASIE/ OCÉANIE	RESTE DU MONDE	TUNISIE	SATELLITES
ANDORRE		0.23€	1.32€		1.56€								
SUISSE			1.32€			1.58€							
USA				1.56€						2.90€			
AFRIQUE					1.58€								
EUROPE DE L'EST						2.38€							
MOYEN-ORIENT													
AMÉRIQUES							2.90€						
ASIE/ OCÉANIE													
RESTE DU MONDE									3.96€				
TUNISIE										7.92€			
SATELLITES													7.92€

APPELS REÇUS					
ANDORRE	0.06€	EUROPE DE L'EST			1.98€
SUISSE	0.40€	MOYEN-ORIENT			1.32€
USA	0.73€	AMÉRIQUES			
AFRIQUE	1.19€	ASIE/OCÉANIE			

Les numéros spéciaux depuis la zone Andorre, Amérique du Nord, quand ils sont disponibles, vous seront facturés selon la tarification de la zone d'émission. L'accès aux services RED par numéros courts (123, 963) est disponible à l'étranger sous réserve que le réseau étranger auquel vous êtes connecté propose cette fonctionnalité. Les appels vous seront facturés au prix d'un appel vers la France selon la zone d'émission de l'appel. Les cartes téléphoniques à codes proposées par des opérateurs locaux permettent d'émettre des appels internationaux via la composition d'un numéro d'appel local, le plus souvent gratuit depuis un téléphone fixe. Attention, l'utilisation de ces cartes depuis votre mobile SFR entraîne la facturation des communications émises au tarif SFR en vigueur, en supplément du tarif annoncé par le fournisseur de la dite carte. Les numéros d'appel présentés comme gratuits pour les abonnés d'un opérateur étranger sur le réseau auquel vous êtes connecté vous seront facturés selon la zone d'émission de l'appel. Les numéros surtaxés des opérateurs étrangers sont indisponibles.

LES OPTIONS & SERVICES RED

■ Tarif des SMS émis et reçus depuis l'étranger

SMS depuis l'Union Européenne et les DOM

Les SMS sont illimités depuis l'Union Européenne et les DOM vers la France métropolitaine, l'Union Européenne et les DOM, sous réserve d'une utilisation raisonnable (voir p.20).

Tarifs des SMS :

SMS	
Envoyés depuis Andorre	0.07€/SMS
Envoyés depuis Suisse, Europe de l'Est, USA, Amériques, Asie/Océanie, Afrique, Moyen-Orient, Reste du monde, Satellites	0.66€/SMS
Envoyés depuis Tunisie	1.58€/SMS
Reçus	Gratuit

L'envoi et la réception de SMS sont disponibles depuis l'étranger selon le réseau de l'opérateur étranger auquel vous êtes connecté.

■ Tarif des MMS émis et reçus depuis l'étranger

MMS depuis l'Union Européenne et les DOM

Les MMS sont illimités depuis l'Union Européenne et les DOM vers la France métropolitaine, l'Union Européenne et les DOM, sous réserve d'une utilisation raisonnable. (voir p.20)

Tarifs des MMS

	MMS TEXTE	MMS PHOTO	MMS VIDÉO
MMS ÉMIS			
Envoyés depuis Andorre	0.24€/MMS	0.24€/MMS	0.24€/MMS
Envoyés depuis la Tunisie	1.58€/MMS	1.91€/MMS	3.56€/MMS
Envoyés depuis les autres zones	0.99€/MMS	1.91€/MMS	3.56€/MMS
MMS REÇUS		Gratuit	

MMS émis quelle que soit la zone d'émission. La réception ou l'émission d'un MMS à l'étranger peut entraîner la facturation d'une connexion data, selon votre tarification en vigueur et votre mobile, en plus du prix d'émission du MMS.

■ Tarifs Internet, mails et autres services d'échanges de données depuis l'étranger

Les services Internet depuis le mobile et la consultation des e-mails sont accessibles avec le service SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger actif pour tous les abonnés SFR depuis l'étranger depuis plus de 237 pays ou destinations en connectant votre mobile compatible sur les réseaux GPRS/3G/4G des opérateurs étrangers disponibles.

Liste des opérateurs partenaires GPRS/3G/4G à jour sur sfr.fr/international.

Certains Smartphones (iPhone, Android, BlackBerry, WindowsR phone et certains Nokia Ovi : plus d'infos sur sfr.fr), échangent de façon permanente des données avec le réseau cellulaire. Dans ce cas, la consultation et l'échange de données sont désactivés à l'étranger (selon mobile) afin de vous éviter tout dépassement important de votre forfait lié à des frais d'itinérance. Pour bénéficier depuis l'étranger de la consultation des emails, du surf sur internet et des autres services de données, veuillez-vous référer au manuel d'utilisation de votre mobile qui vous indiquera comment activer cette fonction du téléphone.

Ces tarifs incluent la navigation Web depuis votre mobile, hors téléchargements et services payants.

(1) Internet exclusivement sur et depuis votre mobile non relié à un ordinateur. Navigation sur le portail Wap et sur tous les sites Internet. Mails : avec service « Mes Mails » réservé aux clients SFR, accessible depuis le site red-by-sfr.fr et depuis votre mobile : sur le portail Vodafone live! (coût d'une connexion Wap), ou avec les solutions d'e-mails avec pièces jointes (option BlackBerry® et offre avec un accès Internet). Les usages Peer to Peer sont déconseillés depuis l'étranger pour vous éviter une facturation importante.

(2) Dans la limite des zones couvertes par le réseau des opérateurs étrangers disponibles.

LES OPTIONS & SERVICES RED

Internet depuis l'Union Européenne et les DOM

Pour le Forfait Mobile RED, les connexions internet sont décomptées du nombre de GIGAS choisis au moment de la souscription. Au-delà, facturation au tarif de 0,004€/Mo depuis l'Union Européenne et les DOM.

Internet depuis les autres destinations à l'étranger

La tarification internet SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger s'applique lorsque vous vous connectez à l'étranger (hors Union Européenne et DOM). Tarifs web depuis les réseaux étrangers accessibles GPRS/3G/4G.

Depuis la Suisse, l'Andorre, les USA et Canada, avec l'option international, les connexions internet sont décomptées des 15Go/mois. Au-delà, facturation aux tarifs SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger.

Depuis la zone Andorre	0,24€/Mo - facturation par ko
Depuis la Suisse	1,98€/Mo - facturation par tranche de 10ko - minimum facturé de 30ko
Depuis la zone USA	9,24€/Mo - facturation par tranche de 10ko - minimum facturé de 30ko
Depuis la zone Afrique	
Depuis la zone Europe de l'Est	
Depuis la zone Moyen-Orient	13,20€/Mo - facturation par tranche de 10ko - minimum facturé de 30ko
Depuis la zone Amériques	
Depuis la zone Asie/Océanie	
Depuis la Tunisie	15,84€/Mo - facturation par tranche de 10ko - minimum facturé de 30ko
Depuis la zone Satellites	
Depuis le Reste du monde	18,48€/Mo - facturation par tranche de 10ko - minimum facturé de 30ko

OPTION ALERTING MONDE INTERNET AVEC BLOCAGE⁽¹⁾

Cette option vous permet d'être alerté de votre consommation internet depuis la zone Union Européenne/DOM, la zone satellitaire ou le reste du monde, de manière indépendante, et bloque votre facturation internet à 60€ (et dès 0€ depuis les zones couvertes par un réseau satellitaire). Vous pourrez débloquer vos usages Internet pour la zone Union Européenne/DOM, pour la zone satellitaire ou pour le reste du monde de manière indépendante par SMS ou en appelant votre service client.

À savoir : l'option Alerting Monde Internet Avec Blocage est activée par défaut sur votre ligne pour éviter tout risque de dépassement important de votre forfait lié à l'usage d'internet mobile depuis l'étranger. Les différents seuils d'alertes de cette option comptabilisent les montants des communications Internet effectuées en zone Union Européenne/DOM, en zone satellitaire ou depuis le reste du monde, une fois vos Packs Séjour Voix, SMS et Internet expirés ou épuisés.

⁽¹⁾ Offre valable une seule fois par période de facturation. Les usages Internet antérieurs à la date d'activation de cette option ne seront pas compris dans le décompte des seuils d'alerte et de blocage pour le mois en cours. Offre réservée aux abonnés RED disposant d'une offre permettant un usage Internet depuis leur mobile compatible avec SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger. Offre incompatible avec l'option Alerting Monde Internet sans blocage. Détails sur red.sfr.fr/international.

Pack Séjour Voix, SMS et Internet⁽¹⁾:

Profitez d'appels, SMS et d'Internet depuis les grandes destinations du monde avec les Packs Séjour Voix, SMS et Internet. (souscription sur votre Espace Client).

Pack Séjour Voix, SMS et Internet Amériques 30 Min + 30 SMS + 10 Mo - valable 7 jours	25€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Amériques 60 Min + 60 SMS + 20 Mo - valable 7 jours	35€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet USA 30 min + 30 SMS + 200 Mo - valable 7 jours	25€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet USA 60 min + 60 SMS + 400 Mo - valable 7 jours	35€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Canada 1000 Min + 1000 SMS + 1 Go - valable 7 jours	35€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Émirats Arabes Unis 1000 Min + 1000 SMS + 1 Go - valable 7 jours	30€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Asie/Océanie 30 Min + 30 SMS + 10 Mo - valable 7 jours	25€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Asie/Océanie 60 Min + 60 SMS + 20 Mo - valable 7 jours	35€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Afrique 30 Min + 30 SMS + 10 Mo - valable 7 jours	25€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Afrique 60 Min + 60 SMS + 20 Mo - valable 7 jours	35€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Maghreb 1000 Min + 1000 SMS + 1 Go - valable 7 jours	25€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Moyen-Orient 30 Min + 30 SMS + 10 Mo - valable 7 jours	25€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Moyen-Orient 60 Min + 60 SMS + 20 Mo - valable 7 jours	35€
Pack Séjour Voix, SMS et Internet Europe de l'Est 30 Min + 30 SMS + 10 Mo - valable 7 jours	35€

Liste des destinations des Packs Séjour Voix, SMS, Internet :

Europe de l'Est : Albanie, Macédoine, Moldavie, Russie, Ukraine.

Amériques : Brésil, Chili, Mexique, Pérou, République Dominicaine.

USA : Etats-Unis (y compris Alaska, Hawaï) Porto Rico, Iles Vierges Américaines.

Canada : Canada.

Émirats Arabes Unis : Émirats Arabes Unis.

Asie /Océanie : Australie, Chine, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Japon, Singapour, Tasmanie, Thaïlande, Tibet.

Afrique : Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Nigeria, Sénégal.

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

Moyen-Orient : Arabie Saoudite, Israël, Qatar, Turquie.

Utilisation raisonnable de votre forfait depuis l'Union Européenne et les DOM

L'utilisation de votre forfait depuis l'Union Européenne et les DOM devra être « raisonnable » : une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis l'Union Européenne et les DOM entraînera la facturation de frais supplémentaires de vos futurs usages.

En effet, au cours des 4 derniers mois :

- Si un ou plusieurs usages (appels, SMS/MMS et/ou internet mobile) depuis l'Union Européenne/DOM est/sont plus importants que le ou les mêmes usages depuis la France métropolitaine et l'étranger (hors Union Européenne/DOM).

ET

- Si le nombre de jours passés en Union Européenne/DOM est supérieur au nombre de jours passés en France et à l'étranger (hors Union Européenne/DOM).

Alors vous recevrez un SMS d'alerte pour vous en informer et vous disposerez de 15 jours pour modifier l'utilisation de votre forfait.

Au terme de ces 15 jours :

- Si vous respectez au moins l'une des 2 règles ci-dessus, l'utilisation de votre forfait redevenant raisonnable, vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires.
- Si vous ne respectez toujours aucune des 2 règles ci-dessus, vous recevrez un nouveau SMS d'alerte vous informant de la facturation immédiate de frais supplémentaires du ou des futurs usages non raisonnables depuis l'Union Européenne/DOM.

Dès que l'utilisation de votre forfait redevenait raisonnable, vous ne serez plus facturé de frais supplémentaires et en serez informé par SMS.

APPELS ÉMIS	0,0384€ TTC/min pour les forfaits comportant des appels illimités
APPELS REÇUS	0,010€ TTC/min
SMS ÉMIS	0,012€ TTC/SMS
SMS REÇUS	Gratuit
MMS ÉMIS	0,004€ TTC/MMS
MMS REÇUS	Gratuit
INTERNET	0,004€ TTC/Mo jusqu'au 31 décembre 2020, puis 0,0035€ TTC/Mo à compter du 1er janvier 2021

Par ailleurs, l'activation et l'utilisation de plusieurs cartes SIM ou ESIM pour une même ligne depuis l'Union Européenne et les DOM, ainsi que l'inactivité prolongée d'une carte SIM OU ESIM en France métropolitaine associée à des usages très fréquents voire exclusifs depuis l'Union Européenne et les DOM sont également considérés comme des usages non raisonnables.

■ Détails des zones SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger

Zone Union Européenne/DOM : Açores, Allemagne, Alands (îles), Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, Grèce, Gibraltar, Guernesey, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey (île de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Man (île), Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rhodes (île de), Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Vatican.

DOM : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, St Barthélémy, St Martin (Antilles françaises), St Pierre et Miquelon, Mayotte, La Désirade, Marie Galante, îles Saintes.

Zone Andorre

Zone Suisse

Zone Europe de l'Est : Albanie, Macédoine, Moldavie, Russie, Ukraine.

Zone USA : Etats-Unis (y compris Alaska et Hawaï), îles Vierges Américaines, Porto Rico.

Zone Amériques : Brésil, Canada, Chili, Mexique, Pérou, République Dominicaine.

Zone Asie/Océanie : Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Singapour, Tasmanie, Thaïlande, Tibet.

Zone Afrique : Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Maroc, Nigéria, Sénégal.

Zone Moyen-Orient : Arabie Saoudite, Israël, Qatar, Turquie, Chypre du Nord.

Zone Tunisie

Reste des destinations : Afghanistan, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Antilles Néerlandaises, Argentine, Arménie, Aruba, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Benin, Bermudes, Bhoutan, Biélorussie, Birmanie, Bissau, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Botswana, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap Vert, Cayman (îles), Centrafrique, Colombie, Comores, Corée du Sud, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Dominique (île de la), Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Ethiopie, Fidji (îles), Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Grenadine (îles), Groenland, Guam, Guatemala, Guinée Équatoriale, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, îles Vierges Britanniques, Irak, Iran, Jamaïque (île de la), Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Liberia, Libye, Macao, Malawi, Malaisie, Maldives (îles), Mali, Maurice (île), Mauritanie, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Papouasie/Nouvelle Guinée, Paraguay, Philippines, Polynésie Française, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Saint Kitts & Nevis, Saint Vincent et les îles Grenadines, Sainte-Lucie, Saipan, Salvador, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Sri Lanka, Srpska (rép.), Soudan, Suriname, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité et Tobago, Turkménistan, Turks et Caicos, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viêtnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Zone Satellites

Option vers et depuis l'étranger

OPTION SMS ILLIMITÉS VERS ET DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE, LES DOM, LA SUISSE ET ANDORRE ⁽²⁾	1€/mois
--	---------

(1) Offres soumises à conditions, valables pour les offres RED by SFR dans la limite des zones couvertes par le réseau des opérateurs étrangers partenaires, avec l'option SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger activée. Packs activés immédiatement à la souscription ou à la date d'activation choisie, valables avec un mobile compatible pendant 7 jours consécutifs à compter de la date d'activation, jusqu'à minuit le 7ème jour heure française. Les Packs Séjour sont valables depuis les pays inclus dans le pack vers ces mêmes pays et la France métropolitaine. Les packs se terminent soit à la fin de la date de validité, soit à l'épuisement des minutes, SMS et mégas inclus. Facturation à la seconde dès la première seconde pour la voix, par ko pour les mégas pour les Packs Séjour. Une fois le crédit épuisé ou la date de validité expirée, les appels, SMS et les connexions data vous seront facturés au tarif en vigueur dans votre offre, en fonction de la zone d'émission. Les Packs Séjour USA, Europe de l'Est, Afrique et Moyen-Orient sont incompatibles entre eux. Les Packs Séjour Amériques sont incompatibles avec les Packs Séjour Canada, Europe de l'Est, Afrique, Asie/Océanie et Moyen-Orient. Les Packs Séjour Asie/Océanie sont incompatibles avec les Packs Séjour USA, Amériques et Afrique. Le Pack Séjour Maghreb est incompatible avec les Packs Séjour Afrique. Le Pack Séjour Emirats Arabes Unis est incompatible avec les Packs Séjour Afrique et Moyen-Orient. Les Packs Séjour de la même zone sont incompatibles entre eux et incompatibles avec les Packs Séjour Voix et SMS. Usages Peer to Peer déconseillés depuis l'étranger pour éviter une facturation importante. Appels et SMS hors numéros spéciaux, surtaxes et services.

(2) Option SMS illimités vers et depuis l'Union Européenne, les DOM, la Suisse et Andorre* (liste des destinations p.20). **Limité à 200 destinataires différents par mois** (hors SMS surtaxés et Chat SMS et Wap).

RED BOX DSL ZONE DÉGROUPÉE**FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE****INTERNET + TÉLÉPHONE**

Offre valable en France métropolitaine, disponible pour tout nouveau client. Prix sans engagement.

PRIX DE L'OFFRE / MOIS	20€ TTC/mois
ENGAGEMENT MINIMUM	Sans engagement de durée.
DESCRIPTION DE L'OFFRE	<p>Avec l'offre RED box vous bénéficiez de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un accès Internet Haut Débit • Les appels illimités vers les fixes de plus de 100 destinations dont la France métropolitaine depuis un téléphone branché sur la box (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur) • SFR Cloud 10Go⁽¹⁾ • Sur demande, vous conservez votre numéro de téléphone actuel (portabilité selon faisabilité)
TÉLÉVISION	<p>Option TV RED +2€/mois⁽²⁾:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 chaînes dont les 27 chaînes de la TNT • Replay • Catalogue VOD et chaînes en option • TV sur Smartphone et tablette avec l'application RED TV (anciennement SFR TV) ou Option TV RED Plus à +4€/mois⁽²⁾: <ul style="list-style-type: none"> • 100 chaînes • Replay • Catalogue VOD et chaînes en option • TV sur Smartphone et tablette avec l'application RED TV (anciennement SFR TV) <p>Disque Dur Numérique jusqu'à 8h d'enregistrement inclus disponible lors d'une nouvelle ligne RED ADSL avec l'une des 2 options TV Red 2€ ou TV Red Plus 4€.</p>
ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Modem RED Box: mise à disposition pour toute souscription à cette offre. • Décodeur TV Plus: fourni avec l'option RED box TV. <p>Décodeur TV Plus : 49€ Dépôt de garantie uniquement demandé dans le cas de l'ajout d'une option TV effectué après l'ouverture de la ligne RED fixe. Prélévé sur la prochaine facture. Remboursé dans les 10 jours suivant la restitution de l'équipement mis à disposition par RED by SFR.</p>
DÉPÔT DE GARANTIE	1 à 3 semaines.
DÉLAI INDICATIF DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCÈS	1 à 3 semaines.
FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE	Frais d'ouverture de Service de 29€
CONDITIONS DE RÉSILIATION	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours à compter du lendemain de la réception de la demande de résiliation. • Frais de fermeture de l'accès = 49€ TTC.
DÉBIT ESTIMÉ (EN IP)	<p>Pour l'ADSL: Débit descendant théorique maximum de 20Mb/s. Débit atteignable sur des lignes inférieures à 500m, en l'absence de perturbations. Débit descendant en général compris entre 1Mb/s à 15Mb/s. Débit montant en général inférieur à 1Mb/s.</p> <p>Pour le VDSL: Débit descendant théorique maximum de 70Mb/s. Débit accessible sur des lignes inférieures à 500m, en l'absence de perturbations. Débit descendant atteignable en général entre 1Mb/s et 15Mb/s. Pouvant être compris entre 15Mb/s et 50Mb/s pour certaines lignes les plus courtes (moins de 1km) et un débit montant en général inférieur à 1Mb/s pouvant atteindre 8Mb/s pour certaines des lignes les plus courtes (moins de 1km).</p> <p>Pour l'ADSL et le VDSL: débit descendant minimum garanti de 512Kb/s.</p>
COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES INCLUSES	Téléphone illimité vers les postes fixes de plus de 100 destinations, dont la France métropolitaine, hors appels vers plus de 250 correspondants différents dans le mois et 3H maximum par appel et hors numéros courts et spéciaux et services de radiomessagerie (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur).
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS	Technologie ADSL/ADSL2+/VDSL2
ASSISTANCE	Assistance en ligne: red-by-sfr.fr (rubrique « Aide et conseils ») et au 0801 82 00 36 (appel gratuit 7j/7, 8h-22h) accessible pendant les 2 premiers mois post activation de votre ligne.

(1) SFR Cloud : offre soumise à conditions, réservée aux clients box de RED by SFR, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (voir liste sur sfr.fr/cloud). Service permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 10Go. Détails sur sfr.fr/cloud.

(2) Option TV : réservée aux clients RED box, sous réserve d'éligibilité technique. Nombre et liste de chaînes et services susceptibles de variation en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre. Chaînes HD et programmes diffusés en 3D accessibles selon zone, éligibilité : nécessitent un matériel (poste TV, connectique et lunettes) et un décodeur compatibles. Dépot de garantie de 49€. Pénalités de non restitution de 150€ pour le Décodeur TV Plus et de 60€ pour le Modem RED Box. Les bouquets et options, Services et contenus VOD sont fournies par SFR, et peuvent être soucrites ou modifiées auprès de SFR (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur). Offre valable dans la limite d'un usage non abusif et/ou frauduleux. Service Disque Dur Numérique inclus et gratuit avec les options TV RED 2€ ou TV RED Plus 4€ lors de l'ouverture d'une nouvelle ligne RED DSL.

RED BOX DSL ZONE NON DÉGROUPÉE**FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE****INTERNET + TÉLÉPHONE**

Offre valable en France métropolitaine, disponible pour tout nouveau client. Prix sans engagement.

PRIX DE L'OFFRE / MOIS	25€ TTC/mois (soit : 20€/mois pour l'accès Internet & appels illimités vers les fixes + 5€ TTC/mois en zone non dégroupée)
ENGAGEMENT MINIMUM	Sans engagement de durée.
DESCRIPTION DE L'OFFRE	<p>Avec l'offre RED box vous bénéficiez de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un accès Internet Haut Débit • Les appels illimités vers les fixes de plus de 100 destinations dont la France métropolitaine depuis un téléphone branché sur la box (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur) • SFR Cloud 10Go⁽¹⁾ • Sur demande, vous conservez votre numéro de téléphone actuel (portabilité selon faisabilité).
ÉQUIPEMENT	• Modem RED Box : mise à disposition pour toute souscription à cette offre.
DÉLAI INDICATIF DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCÈS	1 à 3 semaines.
FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE	Frais d'ouverture de Service de 29€
CONDITIONS DE RÉSILIATION	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours à compter du lendemain de la réception de la demande de résiliation. • Frais de fermeture de l'accès = 49€ TTC.
DÉBIT ESTIMÉ (EN IP)	Débit descendant théorique maximum de 20Mb/s. Débit atteignable sur des lignes inférieures à 500 m, en l'absence de perturbations. Débit descendant en général compris entre 1Mb/s à 15Mb/s. Débit montant en général inférieur à 1Mb/s. Débit descendant minimum garanti de 512Kb/s.
COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES INCLUSES	Téléphone illimité vers les postes fixes de plus de 100 destinations, dont la France métropolitaine, hors appels vers plus de 250 correspondants différents dans le mois et 3H maximum par appel et hors numéros courts et spéciaux et services de radiomessagerie (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur).
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS	Technologie ADSL
ASSISTANCE	Assistance en ligne: red-by-sfr.fr (rubrique « Aide et conseils ») et au 0801 82 00 36 (appel gratuit 7j/7, 8h-22h) accessible pendant les 2 premiers mois post activation de votre ligne.

(1) SFR Cloud : offre soumise à conditions, réservée aux clients box de RED by SFR, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (voir liste sur sfr.fr/cloud). Service permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 10Go. Détails sur sfr.fr/cloud.

Offre valable dans la limite d'un usage non abusif et/ou frauduleux

RED BOX TRÈS HAUT DÉBIT**FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE****INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT**

Offre valable en France métropolitaine, disponible pour tout nouveau client. Prix sans engagement.

PRIX DE L'OFFRE / MOIS	25€ TTC/mois
ENGAGEMENT MINIMUM	Sans engagement de durée.
DESCRIPTION DE L'OFFRE	<p>Avec l'offre RED box Très Haut Débit vous bénéficiez de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un accès Internet Très Haut Débit • Les appels illimités vers les fixes de plus de 100 destinations dont la France métropolitaine depuis un téléphone branché sur la box (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur). • SFR Cloud 10Go⁽¹⁾ • Sur demande, vous conservez votre numéro de téléphone actuel (portabilité selon faisabilité).
TÉLÉVISION	<p>Option TV RED +2€/mois⁽²⁾:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 chaînes dont les 27 chaînes de la TNT • Replay • Catalogue VOD et chaînes en option • TV sur Smartphone et tablette avec l'application RED TV (anciennement SFR TV) <p>ou</p> <p>Option TV RED Plus à +4€/mois⁽²⁾:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 chaînes • Replay • Catalogue VOD et chaînes en option • TV sur Smartphone et tablette avec l'application RED TV (anciennement SFR TV) <p>Disque Dur Numérique jusqu'à 8h d'enregistrement inclus disponible lors d'une nouvelle ligne RED Très Haut Débit avec l'une des 2 options TV Red 2€ ou TV Red Plus 4€.</p>
ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Modem Très Haut Débit Wifi AC: mise à disposition pour toute souscription à cette offre. • Mini décodeur TV: fourni avec l'option RED box TV Très Haut Débit.
DÉPÔT DE GARANTIE	<p>Décodeur TV Plus : 49€</p> <p>Dépôt de garantie uniquement demandé dans le cas de l'ajout d'une option TV effectué après l'ouverture de la ligne RED fixe. Prélevé sur la prochaine facture. Remboursé dans les 10 jours suivant la restitution de l'équipement mis à disposition par RED by SFR.</p>
DÉLAI INDICATIF DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCÈS	2 à 4 semaines à la fin de l'installation.
FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE	Frais d'ouverture de Service de 29€
CONDITIONS DE RÉSILIATION	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours à compter du lendemain de la réception de la demande de résiliation. • Frais de fermeture de l'accès = 49€ TTC.
DÉBIT ESTIMÉ (EN IP)	Débit théorique descendant maximum disponible jusqu'à 300 Mb/s et débit théorique montant disponible de 30 Mb/s maximum, sous réserve d'éligibilité.
COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES INCLUSES	Téléphone illimité vers les postes fixes de plus de 100 destinations, dont la France métropolitaine, hors appels vers plus de 250 correspondants différents dans le mois et 3H maximum par appel et hors numéros courts et spéciaux et services de radiomessagerie (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur).
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS	Technologie fibre optique avec terminaison coaxiale
ASSISTANCE	Assistance en ligne: red-by-sfr.fr (rubrique « Aide et conseils ») et au 0801 82 00 36 (appel gratuit 7j/7, 8h-22h) accessible pendant les 2 premiers mois post activation de votre ligne.

(1) SFR Cloud : offre soumise à conditions, réservée aux clients box de RED by SFR, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (voir liste sur sfr.fr/cloud). Service permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 100Go. Détails sur sfr.fr/cloud.

(2) Option TV RED : réservée aux clients RED Box Très Haut Débit, sous réserve d'éligibilité technique. Nombre et liste de chaînes et services susceptibles de variation en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre. Chaînes HD et programmes diffusés en 3D accessibles selon zone. Éligibilité : nécessite un matériel (poste TV, connectique et lunettes) et un décodeur compatibles. Dépôt de garantie de 49€. Pénalités de non restitution de 150€ pour le Mini décodeur TV et 99€ pour le Modem Très Haut Débit Wifi AC. Les bouquets et options, Services et contenus VOD sont fournies par Numericable, et peuvent être soucrites ou modifiées auprès de SFR (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur). Service Disque Dur Numérique inclus et gratuit avec les options TV RED 2€ ou TV RED Plus 4€ lors de l'ouverture d'une nouvelle ligne RED Très Haut Débit.

Offre valable dans la limite d'un usage non abusif et/ou frauduleux.

RED BOX FIBRE

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT + TÉLÉPHONE

Offre valable en France métropolitaine, disponible pour tout nouveau client. Prix sans engagement.

PRIX DE L'OFFRE / MOIS	25€ TTC/mois
ENGAGEMENT MINIMUM	Sans engagement de durée.
DESCRIPTION DE L'OFFRE	<p>Avec l'offre RED box vous bénéficiez de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Un accès Internet Très Haut Débit · Les appels illimités vers les fixes de plus de 100 destinations dont la France métropolitaine depuis un téléphone branché sur la box (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur). · SFR Cloud 10Go⁽¹⁾ · Sur demande, vous conservez votre numéro de téléphone actuel (portabilité selon faisabilité).
TÉLÉVISION	<p>Option TV RED +2€/mois⁽²⁾:</p> <ul style="list-style-type: none"> · 35 chaînes dont les 27 chaînes de la TNT · Replay · Catalogue VOD et chaînes en option · TV sur Smartphone et tablette avec l'application RED TV (anciennement SFR TV) <p>ou</p> <p>Option TV RED Plus à +4€/mois⁽²⁾:</p> <ul style="list-style-type: none"> · 100 chaînes · Replay · Catalogue VOD et chaînes en option · TV sur Smartphone et tablette avec l'application RED TV (anciennement SFR TV) <p>Disque Dur Numérique jusqu'à 8h d'enregistrement inclus disponible lors d'une nouvelle ligne RED ADSL avec l'une des 2 options TV Red 2€ ou TV Red Plus 4€.</p>
ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> · Box Plus: mis à disposition pour toute souscription à cette offre. · Décodeur TV Plus: fourni avec l'option RED box TV.
DÉPÔT DE GARANTIE	<p>Décodeur TV Plus : 49€</p> <p>Dépot de garantie uniquement demandé dans le cas de l'ajout d'une option TV effectué après l'ouverture de la ligne RED fixe. Prélevé sur la prochaine facture. Remboursé dans les 10 jours suivant la restitution de l'équipement mis à disposition par RED by SFR.</p>
DÉLAI INDICATIF DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCÈS	2 à 4 semaines à la fin de l'installation.
FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE	Frais d'ouverture de Service de 29€
CONDITIONS DE RÉSILIATION	<ul style="list-style-type: none"> · 10 jours à compter du lendemain de la réception de la demande de résiliation. · Frais de fermeture de l'accès = 49€ TTC.
DÉBIT ESTIMÉ (EN IP)	Débit théorique descendant maximum disponible jusqu'à 300 Mb/s et débit théorique montant disponible de 300 Mb/s maximum. sous réserve d'éligibilité.
COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES INCLUSES	Téléphone illimité vers les postes fixes de plus de 100 destinations, dont la France métropolitaine, hors appels vers plus de 250 correspondants différents dans le mois et 3H maximum par appel et hors numéros courts et spéciaux et services de radiomessagerie (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur).
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS	Technologie fibre optique FTTH
ASSISTANCE	Assistance en ligne: red-by-sfr.fr (rubrique « Aide et conseils ») et au 0801 82 00 36 (appel gratuit 7j/7, 8h-22h) accessible pendant les 2 premiers mois post activation de votre ligne.

(1) SFR Cloud : offre soumise à conditions, réservée aux clients box de RED by SFR, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (voir liste sur sfr.fr/cloud). Service permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 100Go. Détails sur sfr.fr/cloud.

(2) Option TV RED : réservée aux clients RED box Fibre, sous réserve d'éligibilité technique. Nombre et liste de chaînes et services susceptibles de variation en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre. Chaînes HD et programmes diffusés en 3D accessibles selon zone, éligibilité : nécessite un matériel (poste TV, connectique et lunettes) et un décodeur compatibles. Dépot de garantie de 49€. Pénalités de non restitution de 60€ pour la Box Plus et de 150€ pour le Décodeur Plus. Les bouquets et options, Services et contenus VOD sont fournis par SFR, et peuvent être souscrits ou modifiés auprès de SFR (détails dans la brochure des tarifs des offres RED by SFR en vigueur). Offre valable dans la limite d'un usage non abusif et/ou frauduleux. Service Disque Dur Numérique inclus et gratuit avec les options TV RED 2€ ou TV RED Plus 4€ lors de l'ouverture d'une nouvelle ligne RED DSL.

OPTIONS BOX INTERNET

■ Les options

OPTION DÉBIT PLUS⁽¹⁾	Débit descendant jusqu'à 1 Gb/s et débit montant jusqu'à 500 Mb/s en fonction de la technologie	5€/mois
SFR CLOUD 10 Go⁽²⁾		10Go inclus sur demande
SFR CLOUD 100 Go		3€/mois
APPELS ILLIMITÉS VERS LES MOBILES EN FRANCE MÉTROPOLITaine ET DOM⁽³⁾		5€/mois
SFR SECURITE + PASSWORD MULTI EQUIPEMENTS⁽⁴⁾ PC, Mac, smartphone, tablette (antivirus, anti-phishing, protection bancaire, anti-vol mobile)		5€/mois
FORFAIT 2H VERS FIXES ET MOBILES EN ALGÉRIE⁽⁵⁾		7,50€/mois
SFR FAMILY-CONTRÔLE PARENTAL (5 ÉQUIPEMENTS)⁽⁶⁾		5€/mois
INTERDICTION DES USAGES SURTAXÉS⁽⁷⁾		Gratuit sur demande
OPTION YOUBOOX ONE⁽⁸⁾		10€/mois
CAFEYN⁽⁹⁾		10€/mois

■ Les services

DISQUE DUR NUMÉRIQUE JUSQU'A 8H D'ENREGISTREMENT⁽⁹⁾	Inclus
PALIER JUSQU'À 100H D'ENREGISTREMENT TV⁽¹⁰⁾	4€/mois
PALIER JUSQU'À 300H D'ENREGISTREMENT TV⁽¹⁰⁾	5€/mois
WEBMAIL	Inclus
CONTRÔLE PARENTAL	Inclus
DUPLICATA DE FACTURE	Inclus
TV SUR SMARTPHONE ET TABLETTE	inclus avec RED box TV Fibre et RED box TV Très Haut Débit
SFR RÉPONDEUR+	inclus (uniquement sur RED box)
INTERNET+	inclus (uniquement sur RED box)

(1) Option disponible sur RED Box THD et Fibre sous réserve d'éligibilité au débit maximum de 1 Gb/s descendant (soit un débit montant de 500 Mb/s en FTTH ou 100 Mb/s en Fibre à terminaison coaxiale). **(2)** **SFR Cloud** : offre soumise à conditions, réservée aux clients box de RED by SFR, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (ordinateur disposant d'une connexion internet haut débit, mobile...) (Voir liste des équipements compatibles sur sfr.fr/cloud). Service permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 10Go pour les clients box de RED by SFR. Détails sur sfr.fr/cloud **(3)** Appels illimités depuis le poste fixe branché sur la box vers les mobiles en France métropolitaine et vers les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane française, hors Mayotte), hors numéros courts et spéciaux et services de radiomessagerie, appels vers plus de 250 correspondants différents dans le mois : factures aux prix d'une communication vers les mobiles en France métropolitaine, 3H maximum par appel puis facture aux prix d'une communication vers les mobiles en France métropolitaine. **(4)** **SFR Sécurité + Password Multi équipements** : Offre soumise à conditions, réservée aux abonnés box RED by SFR. Accès aux applications SFR Sécurité et SFR Password via une option à Euros/mois pour la protection de 5 équipements via SFR sécurité et de 10 équipements via SFR Password (smartphones, tablettes [iOS/android], PC ou Mac). Protection d'équipements multi-opérateurs munis d'une connexion internet. Mémoire vive conseillée 1Go. Offre limitée à une par foyer (même nom/même adresse). Fonctionnalités des options différentes selon les terminaux compatibles. **(5)** 2 heures d'appels depuis le poste fixe branché sur la box (et depuis la ligne fixe classique pour les clients box Pro de SFR) vers les fixes et mobiles d'Algérie, hors numéros courts et spéciaux et services de radiomessagerie. Au-delà, les appels vers les fixes et mobiles d'Algérie seront facturés au tarif figurant sur la brochure tarifaire en vigueur. Option valable dans la limite d'un usage non abusif et/ou frauduleux. **(6)** Offre soumise à conditions, en France métropolitaine et réservée aux clients box et Fibre de SFR et Red by SFR, aux abonnés mobiles (hors SFR Business) et aux clients internet connectés partout. Solution de contrôle parental permettant l'accès à une interface web sur family.sfr.fr et à trois applications mobiles (à télécharger) : SFR Family Kids, SFR Family Teens (disponible également en version logicielle) et SFR Family coach, disponible sur jusqu'à 5 équipements multi-opérateurs (PC/MAC et terminaux Android et iOS selon les applications) après création d'un compte parent et acceptation des conditions générales du service. Fonctionnalités proposées dans la cadre de la Solution de contrôle parental disponible selon les terminaux compatibles utilisés. Détails sur sfr.fr **(7)** Une fois la ligne activée option gratuite permettant de maîtriser votre consommation en bloquant les appels, SMS et MMS vers les numéros surtaxés commençant par 089, les numéros courts à tarification banalisée ou majorée 3BPQ (hors 30PQ et 31PQ) et les numéros des plans privés des opérateurs qui font l'objet d'une surtaxation et en particulier les numéros des SMS surtaxés à l'acte et à l'abonnement de format 3XXXX, 4XXXX, 5XXXX, 6XXXX, 7XXXX et 8XXXX. En cas de déplacement à l'étranger, l'activation de cette option pourrait entraîner une diminution de votre couverture réseau internationale. **(8)** Youbook One : Option soumise à conditions valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, réservée aux abonnés RED by SFR Box, incluant un accès illimité à un catalogue de livres numériques susceptible d'évolution, sur smartphone (Android et iOS), tablette (Android et iOS) et PC, après téléchargement de l'application Youbook. Service édité par Youbook. Plus de détails sur page assistance. **(9)** Offre soumise à conditions réservée aux clients RED Box ayant souscrit à la TV et détenteurs d'une Box compatible (box compatibles sur assistance.sfr.fr, rubrique disque dur numérique) leur permettant d'enregistrer numériquement des programmes TV éligibles (listes des chaînes compatibles avec le service sur assistance.sfr.fr, rubrique disque dur numérique). Les enregistrements consultables depuis la Box ou le décodeur TV sont conservés 30 jours avec possibilité pour l'abonné de choisir de conserver certains enregistrements au-delà des 30 jours et jusqu'à 36 mois. La résiliation de l'offre RED Box entraîne la perte des programmes enregistrés. **(10)** Paller supplémentaire uniquement disponible pour les clients qui disposent déjà du service Disque Dur Numérique. Palliers non cumulables entre eux. **(11)** Option valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne et les DOM incluant un accès illimité via l'application Cafeyn (avec équipement compatible) à une sélection de titres de presse, d'une valeur mensuelle de 10€. Accès illimité au catalogue sans publicité. Catalogue susceptible d'évolution. Service édité par Lekiosque.fr

SERVICES ET OPTIONS TV BY NUMERICABLE DISPONIBLES AVEC L'OFFRE RED BOX TV TRÈS HAUT DÉBIT

Offres soumises à conditions réservées aux clients particuliers selon offres souscrites et éligibilité matériel.

■ Les options et chaînes à la carte

2X gay⁽¹⁾	13€/mois
Bouquet Bblack	3,50€/mois
BeIN sports⁽⁵⁾	15€/mois
Benfica TV	5€/mois
Berbere TV	5,50€/mois
Bouquet Africain découverte	7,50€/mois
Bouquet Africain premium	11,99€/mois
Bouquet Africain privilège	14,99€/mois
Bouquet Allemand	8,90€/mois
Bouquet Maghreb	6,90€/mois
Bouquet Maghreb+	10,90€/mois
Bouquet Maghreb+ & Arabia	14,90€/mois
Bouquet Brésilien	29,90€/mois
Bouquet Chinois	9,50€/mois
Bouquet Ciné First	10€/mois
Bouquet Coréen	9,90€/mois
Bouquet Divertissement et Découverte	10€/mois
Bouquet Espagnol	6€/mois
Bouquet Gen	5€/mois
Bouquet Globo	29,90€/mois
Bouquet hispanique	4,90€/mois
Bouquet JSTV	49€/mois
Bouquet Junior	5€/mois
Bouquet Indien	9,99€/mois
Bouquet Libanais	5,90€/mois
Bouquet Melody d'Afrique	2,50€/mois
Bouquet Ocean indien	6,90€/mois
Bouquet Pakistanais	11,90€/mois
Bouquet Plus Jeunesse	10€/mois
Bouquet Polonais	6,90€/mois
Bouquet Portugais	7€/mois
Bouquet Portugais Premium	9€/mois
Bouquet RTV Pink	14€/mois
Bouquet Turc	6,90€/mois
Colmax TV⁽¹⁾	10,99€/mois
Dorcel TV⁽¹⁾	10,99€/mois
Dorcel XXX⁽¹⁾	10,99€/mois
English club TV HD	3,50€/mois
Golf channel HD	7,50€/mois
Hot video by⁽¹⁾	10,99€/mois
Hustler TV by⁽¹⁾	10,99€/mois
Israeli network	4,50€/mois
Melody TV	5,50€/mois
OCS⁽⁸⁾	12,99€/mois
Pack Arabia	9,90€/mois
Pack Musulman	2€/mois
Pack full x-perience⁽¹⁾	23,99€/mois

(1) (5) Voir page 27.

LES OPTIONS & SERVICES RED

Pack maxi x-perience⁽¹⁾	16,99€/mois
Pack full x-perience⁽¹⁾	23,99€/mois
Pack maxi x-perience⁽¹⁾	16,99€/mois
Pack x-perience_1x⁽¹⁾	13,99€/mois
Pack x-perience_2x⁽¹⁾	13,99€/mois
Pack x-perience_3x⁽¹⁾	13,99€/mois
Penthouse HD⁽¹⁾	10,99€/mois
Pink x⁽¹⁾	9,50€/mois
Plus Sport engagement 12 mois⁽⁶⁾	34€/mois
Plus Sport sans engagement⁽⁶⁾	40€/mois
Private TV⁽¹⁾	10,99€/mois
SFR Ciné / Séries⁽²⁾	10€/mois
RMC Sport engagement 12 mois⁽⁵⁾	19€/mois
RMC Sport sans engagement⁽⁵⁾	25€/mois
RMC Sport + TELEFOOT sans engagement⁽⁹⁾	33,90€/mois
TELEFOOT sans engagement⁽¹⁰⁾	29,90€/mois
RMC Sport - Compte supplémentaire⁽⁴⁾	9€/mois
Trace Tropical	2,50€/mois
Trace Toca	2,50€/mois
XXL⁽¹⁾	10,99€/mois
Altice Studio	9,99€/mois
SFR Gaming⁽⁷⁾	14,99€/mois

■ Les Pass (sans engagement)

Pass cinéma premium	12,99€/mois
Pass cinéma premium x-perience⁽¹⁾	16,99€/mois
Pass émotion x-perience⁽¹⁾	16,99€/mois
Pass sport premium x-perience⁽¹⁾	16,99€/mois

Ceci est un message du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et du Ministère de la Santé - regarder la télévision, y compris les chaînes présentées comme spécifiquement conçues pour les enfants de moins de 3 ans, peut entraîner chez ces derniers des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, trouble du sommeil, troubles de la concentration et dépendances aux écrans.

Les chaînes HD sont accessibles selon zones et bouquets souscrits, elles nécessitent un décodeur et un matériel compatible.

Le nombre et la liste des chaînes et services sont susceptibles de varier en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre et du matériel.

Les offres TV et VOD de NUMERICABLE sont facturées pour compte de tiers par SFR et peuvent être souscrites, modifiées ou résiliées auprès de SFR.

(1) Chaînes diffusant des programmes destinés exclusivement à un public majeur, verrouillage par un code parental.

(2) **SFR Ciné / Séries**: Option réservée aux clients box de SFR valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder à une sélection de chaînes TV avec thématiques cinéma et/ou séries ainsi qu'à SFR VOD illimité. Liste des chaînes susceptible d'évolution. Accès via le décodeur TV. Option à 10€/mois (soit 3,32€ pour le service VOD et 6,68€ pour les services TV).

(3) **RMC Sport**: Option mensuelle valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Accès via le site Internet rmcport.tv ou l'application dédiée.

(4) **RMC Sport - Compte supplémentaire**: Option mensuelle soumise à conditions réservée aux abonnés mobiles ou Box RED by SFR titulaires de RMC Sport ou Plus Sport (uniquement pour les abonnés Box) et souscrivant cette option pour un utilisateur filieul de leur choix. L'utilisateur Filleul doit créer un compte en suivant les indications qu'il reçoit dans le mail d'invitation de son Parrain. Option à 9€/mois sans engagement valable en France métropolitaine, depuis l'Union européenne et les DOM et facturée sur la facture mensuelle de l'abonné « parrain + RED by SFR ». Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et une session en simultané. L'Abonné Parrain peut résilier à tout moment l'accès à RMC Sport de l'Utilisateur Filleul et changer d'Utilisateur. En cas de résiliation de RMC Sport ou Plus Sport, résiliation automatique et immédiate de RMC Sport compte supplémentaire.

(5) **beIN Sports** Option soumise à conditions disponible et valable en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne et les DOM réservée aux clients RED by SFR, permettant d'accéder uniquement au bouquet beIN Sports (liste des chaînes susceptibles d'évolution) depuis un ordinateur, un smartphone, une tablette ou via votre décodeur Red by SFR. Dans la limite de 5 écrans et d'une seule session en simultané.

(6) **L'Offre TV**: Option mensuelle valable en France métropolitaine depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder à RMC Sport, beIN SPORTS, Equidia, Golf Channel, E51 et Automoto. Liste des chaînes et des programmes susceptibles d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option à 40€/mois sans engagement et à 34€/mois avec engagement 12 mois. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service Plus Sport. Détails dans les Conditions Générales d'utilisation RMC Sport et Plus Sport. RMC SPORT: Option mensuelle valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT. Accès via RED TV (anciennement SFR TV) ou l'application dédiée et pour les clients box, via le décodeur TV également. beIN SPORTS: Offre soumise à conditions. Service disponible et valable en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne et les DOM. Accès au bouquet beIN SPORTS (liste des chaînes susceptibles d'évolution) sur tablettes et smartphones compatibles depuis l'Application RMC Sport et RED TV (anciennement SFR TV).

(7) **SFR Gaming**: Offre soumise à conditions. Sans engagement de durée, réservée aux abonnés box et fibre de RED by SFR éligibles à la TV, comprenant un accès illimité à une sélection de jeux. Liste des jeux susceptibles d'évolution et disponibles selon les supports (TV, et/ou ordinateur et/ou tablette et/ou smartphone). Option à 14,99€/mois. Pour toute souscription, le premier mois à 0€ puis 14,99€ par mois.

Offre limitée à une par foyer (même nom/même adresse ou même moyen de paiement). Conformément à l'article L221-26 du Code de la consommation visant la fourniture de contenus numériques non fournis sur support matériel, le Client, qui accepte que son achat ou son abonnement soit immédiatement résilié, renonce de ce fait à son droit de rétractation.

(8) **OCS**: Option mensuelle soumise à conditions réservée aux abonnés Box de RED by SFR permettant l'accès aux chaînes via le décodeur TV. Un flux maximum à la fois. OCS à 12,99€/mois.

(9) **RMC Sport + TELEFOOT**: Option mensuelle valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT et aux Chaînes Sportives TELEFOOT. Liste des chaînes et des programmes susceptibles d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Accès via RED TV (anciennement SFR TV) ou l'application dédiée (pour RMC Sport) et pour les clients box, via le décodeur TV également. Option à 33,90€/mois sans engagement. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service RMC Sport + TELEFOOT. Détails dans les Conditions Générales d'utilisation des Services Sport.

(10) **TELEFOOT**: Option mensuelle valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux Chaînes Sportives TELEFOOT via l'application RED TV (anciennement SFR TV) et pour les abonnés RED Box via le décodeur TV également. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option TELEFOOT sans engagement à 29,90€/mois. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service TELEFOOT. Détails dans les Conditions Générales d'utilisation des Services Sport.

■ Les Pass SVOD (sans engagement)

Pass VOD 613	4,99€/mois
Pass VOD amat'x⁽¹⁾	19,99€/mois
Pass VOD Discovery on Demand	4,99€/mois
Pass VOD Dorcel club⁽¹⁾	24,99€/mois
Pass VOD FilmoTV	6,99€/mois
Pass VOD films d'Afrique	4,99€/mois
Pass VOD Gulli Max	2,99€/mois
Pass VOD my XXL HD⁽¹⁾	24,99€/mois
Pass VOD Pink⁽¹⁾	24,99€/mois
Pass VOD TFOU Max	3,99€/mois
Pass VOD Vidéo Club Privé⁽¹⁾	17,99€/mois
NETFLIX⁽²⁾	
Netflix Essentiel (1 écran)	7,99€/mois
Netflix Standard (2 écrans)	11,99€/mois
Netflix Premium (4 écrans)	15,99€/mois
Amazon Prime⁽³⁾	5,99€/mois

Ceci est un message du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et du Ministère de la Santé : Regarder la télévision, y compris les chaînes présentées comme spécifiquement conçues pour les enfants de moins de 3 ans, peut entraîner chez ces derniers des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, troubles du sommeil, troubles de la concentration et dépendances aux écrans.

Les chaînes HD sont accessibles selon zones et bouquets souscrits, elles nécessitent un décodeur et un matériel compatible.

Le nombre et la liste des chaînes et services sont susceptibles de varier en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre et du matériel.

Les offres TV et VOD des NUMERICABLE sont facturées pour compte de tiers par SFR et peuvent être souscrites, modifiées ou résiliées auprès de SFR.

(1) Chaînes diffusant des programmes destinés exclusivement à un public majeur, verrouillage par un code parental.

(2) Netflix : Abonnement mensuel soumis à conditions, valable en France métropolitaine et réservé aux clients RED by SFR. Service de vidéo à la demande par abonnement disponible sur ordinateur, TV, mobile et tablettes compatibles. Accès illimité en streaming au catalogue Netflix depuis le site <http://sfr.fr/netflix> et l'Application <http://sfr.fr/netflixapp>, dans la limite de 1 écran (option Essentiel : 7,99€/mois), 2 écrans (option Standard : 11,99€/mois) et 4 écrans (option Premium : 15,99€/mois) en simultané. Service accessible après création d'un compte Netflix, facturé par Netflix et payé sur facture RED by SFR. Le client est un client Netflix pour l'utilisation du service. Usage du service (hors WiFi) décompté des Mo ou Go inclus dans le forfait mobile RED by SFR.

(3) Amazon Prime : Offre soumise à condition réservée aux abonnés RED by SFR. Abonnement mensuel sans engagement permettant l'accès aux avantages Amazon Prime (liste accessible sur <https://www.red-by-sfr.fr/options-red/red/option/Amazon-Prime-30-jours-essai>). Accessible après activation du service auprès de RED, création d'un compte Amazon et acceptation des Conditions d'Utilisation (consultables sur <https://www.amazon.fr/gp/help/customer/display.html?nodeId=201910780>) du service. 5,99€/mois facturés sur la facture RED by SFR du client. Offre Amazon Prime : 30 jours d'essai pour toute première souscription au service avant le 04/01/2021. Offre non cumulable avec toute autre promotion Amazon Prime en cours.

SERVICES ET OPTIONS TV BY SFR DISPONIBLES AVEC LES OFFRES RED BOX TV ET RED BOX TV FIBRE

Offres soumises à conditions réservées aux clients particuliers selon offres souscrites et éligibilité matériel.

■ Les options et chaînes à la carte

Africa Box	4,90€/mois
Antenna 1	4,90€/mois
BeIN SPORTS ⁽⁷⁾	15€/mois
Bouquet 2X Gay	13€/mois
Bouquet Africain Découverte	7,50€/mois
Bouquet Africain Premium	11,90€/mois
Bouquet Africain Privilège	14,99€/mois
Bouquet Allemand	8,90€/mois
Bouquet Anglais	5,99€/mois
Bouquet Bblack	3,50€/mois
Bouquet Maghreb	6,90€/mois
Bouquet Maghreb+	10,90€/mois
Bouquet Maghreb+ & Arabia	14,90€/mois
Bouquet Berbère	5,50€/mois
Bouquet Chinois	9,50€/mois
Bouquet Ciné First	10€/mois
Bouquet Divertissement et Découverte	10€/mois
Bouquet Espagnol	6€/mois
Bouquet Gen	5€/mois
Bouquet Brésilien	29,90€/mois
Bouquet Portugais	7€/mois
Bouquet Hispanique	4,90€/mois
Bouquet Indien	9,99€/mois
Bouquet JSTV	49€/mois
Bouquet Junior	5€/mois
Bouquet KBS World	9,90€/mois
Bouquet Libanais	5,90€/mois
Bouquet Océan Indien	6,90€/mois
Bouquet Pakistanais	11,90€/mois
Bouquet PFC (Première Futebol Club)	19,99€/mois
Bouquet Plus Jeunesse	10€/mois
Bouquet Polonais	6,90€/mois
Bouquet Rai	3€/mois
Bouquet Rtv Pink	14€/mois
Bouquet Russe	7,90€/mois
Bouquet Tentations	13€/mois
Bouquet Turksat Max	6,90€/mois
Dorcel TV	5,99€/mois
Golf Channel	7,50€/mois
Israeli Network	4,50€/mois
SFR Gaming ⁽¹⁰⁾	14,99€/mois
Man-X	9€/mois
Mediaset Italia	1,50€/mois
Télé Melody	4,50€/mois
NETFLIX ⁽¹¹⁾	

LES OPTIONS & SERVICES RED

Netflix Essentiel (1 écran)	7,99€/mois
Netflix Standard (2 écrans)	11,99€/mois
Netflix Premium (4 écrans)	15,99€/mois
OCS⁽¹⁾	12,99€/mois
Pack Arabia	9,90€/mois
Pack Musulman	2€/mois
PFC	14,90€/mois
Pink	9€/mois
Plus Sport engagement 12 mois⁽⁹⁾	34€/mois
Plus Sport sans engagement⁽⁹⁾	40€/mois
SFR Ciné / Séries⁽²⁾	10€/mois
RMC Sport engagement 12 mois⁽³⁾	19€/mois
RMC Sport sans engagement⁽³⁾	25€/mois
RMC Sport + TELEFOOT sans engagement⁽¹²⁾	33,90€/mois
TELEFOOT sans engagement⁽¹³⁾	29,90€/mois
RMC Sport - Compte supplémentaire⁽⁴⁾	9€/mois
Trace Toca	2,50€/mois
Trace Tropical	2,50€/mois
Altice Studio	9,99€/mois
Amazon Prime⁽⁸⁾	5,99€/mois

■ Les Pass

Pass Cinéma	13,99€/mois
--------------------	-------------

■ Les Pass VOD illimités⁽⁵⁾

Pass Adulte⁽⁶⁾	9,99€/24h ou 19,99€/mois
Pass 100% Amat'x	19,99€/mois
Pass Ciné Filmo TV	6,99€/mois
Pass Gulli Max	2,99€/mois
Pass TFOU Max	3,99€/mois

(1) Netflix : Abonnement mensuel soumis à conditions, valable en France métropolitaine et réservé aux clients RED by SFR. Service de vidéo à la demande par abonnement disponible sur ordinateur, TV, mobile et tablettes compatibles. Accès illimité en streaming au catalogue Netflix depuis le site <http://s.sfr.fr/netflix> et l'Application <http://s.sfr.fr/netflixapp>, dans la limite de 1 écran (option Essentiel : 7,99€/mois), 2 écrans (option Standard : 11,99€/mois) ou 4 écrans (option Premium : 15,99€/mois). Le client est un client Netflix pour l'utilisation du service. Usage du service (hors WiFi) décompte des Mo ou Go inclus dans le forfait mobile RED by SFR. Le client est un client Netflix pour l'utilisation du service. Usage du service (hors WiFi) décompte des Mo ou Go inclus dans le forfait mobile RED by SFR.

(2) SFR Ciné / Séries : Option réservée aux clients box de SFR, valable en France métropolitaine depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder à une sélection de chaînes TV avec thématiques cinéma et/ou séries ainsi qu'à SFR VOD illimitée. Liste des chaînes susceptible d'évolution. Accès via le décodeur TV. Option à 10€/mois (soit 3,32€ pour le service VOD et 6,68€ pour les services TV).

(3) RMC Sport : Option mensuelle valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Accès via le site Internet [rmcsport.tv](http://www.rmc-sport.tv) ou l'application dédiée. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option RMC Sport engagement 12 mois à 19€/mois et 24€/mois dans les Conditions Générales d'Utilisation RMC Sport.

(4) RMC Sport - Compte supplémentaire : Option mensuelle soumise à conditions, valable en France métropolitaine depuis l'Union Européenne et les DOM et facturée sur la facture mensuelle de l'abonné « parrain » RED by SFR. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. L'abonné Parrain peut résilier à tout moment l'accès à RMC Sport de l'utilisateur Filleul et changer d'utilisateur. En cas de résiliation de RMC Sport ou Plus Sport, résiliation automatique et immédiate de RMC Sport compte supplémentaire.

(5) Offre sans engagement au-delà du 1er mois et du moins suivant : Facturation du 1er mois au prorata tempore. Tous mois entame reste dû. Accessible depuis le Club Vidéo.

(6) Pass Adulte : Pass Adulte à 9,99€/mois. Engagement au-delà du 1er mois de souscription et du moins suivant. Facturation du 1er mois au prorata tempore. Abonnement mensuel permettant un accès illimité à plus de 300 séries TV. Remboursement hebdomadaire des programmes.

(7) beIN Sports : Option soumise à conditions, disponible et valable en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne et les DOM, réservée aux clients RED by SFR, permettant d'accéder uniquement au bouquet beIN Sports (liste des chaînes susceptibles d'évolution) depuis un ordinateur, un smartphone, une tablette ou via votre décodeur Red by SFR. Dans la limite de 5 écrans et d'une seule session en simultané.

(8) Amazon Prime : Offre soumise à condition réservée aux abonnés RED by SFR. Abonnement mensuel sans engagement permettant l'accès aux avantages Amazon Prime (liste accessible sur <https://www.red-by-sfr.fr/options/red-option/amazon-prime-30-jours-essai/>). Accessible après activation du service auprès de RED, création d'un compte Amazon et acceptation des Conditions d'Utilisation (consultables sur <https://www.amazon.fr/gp/help/customer/display.html?nodeId=201910780>) du service. 5,99€/mois facturés sur la facture RED by SFR du client. Offre Amazon Prime : 30 jours d'essai pour toute première souscription au service avant le 04/01/2021. Offre non cumulable avec l'offre Amazon Prime en cours.

(9) Pass Cinéma : Option mensuelle valable en France métropolitaine depuis l'Union Européenne et les DOM, réservée aux clients RED by SFR, permettant d'accéder à RMC Sport, beIN SPORTS, Equidia, Chôf Nénett, ES1 et Automoto. Liste des chaînes et des programmes susceptibles d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option à 14,99€/mois sans engagement et à 24€/mois avec engagement 12 mois. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service Plus Sport. Détails dans les Conditions Générales d'Utilisation RMC Sport et Plus Sport. RMC SPORT : Option mensuelle valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT. Accès via RED TV (anciennement SFR TV) ou l'application dédiée.

(10) beIN SPORTS : Offre soumise à conditions. Service disponible et valable en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne et les DOM. Accès au bouquet beIN SPORTS (liste des chaînes susceptibles d'évolution) sur tablettes et smartphones compatibles depuis l'Application RMC Sport et RED TV (anciennement SFR TV).

(11) OCS : Option mensuelle soumise à conditions réservée aux abonnés Box de RED by SFR permettant l'accès aux chaînes via le décodeur TV. Un flux maximum à la fois. OCS à 12,99€/mois.

(12) RMC Sport + TELEFOOT : Option mensuelle valable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM permettant d'accéder aux compétitions sportives diffusées par RMC SPORT via les chaînes RMC SPORT et aux Chaînes TELEFOOT. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Accès via RED TV (anciennement SFR TV) ou l'application dédiée. (RED TV + Sport) et pour les clients RED BOX via le décodeur TV également. Option à 33,90€/mois sans engagement. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service TELEFOOT.

(13) TELEFOOT : Option mensuelle valable pour toute nouvelle souscription en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, permettant d'accéder aux Chaînes Sportives TELEFOOT via l'application RED TV (anciennement SFR TV) et pour les abonnés RED Box via le décodeur TV également. Liste des chaînes et des programmes susceptible d'évolution. Dans la limite de 5 écrans et d'une session en simultané. Option TELEFOOT sans engagement à 29,90€/mois. La résiliation de l'abonnement mobile ou RED Box entraînera également la résiliation du service TELEFOOT. Détails dans les Conditions Générales d'Utilisation des Services Sport.

TARIFS TÉLÉPHONIQUES DES OFFRES BOX INTERNET

Tarifs des appels depuis le poste fixe branché sur la box.

Tous les tarifs sont valables à partir d'un poste fixe situé en France métropolitaine. Tous les appels sont décomptés à la seconde dès la première seconde après un coût de mise en relation.

Pour les appels vers les postes fixes en France Métropolitaine

	Prix de la minute	Coût de la mise en relation par appel
LOCAL NATIONAL 7J/7 ET 24H/24	inclus	inclus

Un appel local est un appel émis entre deux circonscriptions tarifaires dont les chefs-lieux sont distants de moins de 30km environ, hors numéros spéciaux, numéros d'urgence.

Pour les appels vers les mobiles en France Métropolitaine

	Prix de la minute	Coût de la mise en relation par appel
BOUYGUES TELECOM, ORANGE, SFR ET FREE MOBILE	0,35€	0,35€

Pour les opérateurs mobiles virtuels, le prix de la minute correspond à celui de l'opérateur mobile utilisé.

Pour la tarification des services de radiomessagerie, voir page 13.

(1) **SFR Cloud**: offre soumise à conditions, réservée aux clients box de RED by SFR, sous réserve de disposer d'un équipement compatible (voir liste sur sfr.fr/cloud). Service permettant l'accès à un espace de stockage à distance de données de 10Go. Détails sur sfr.fr/cloud.

Pour les appels internationaux

Tarifs des appels depuis le poste fixe branché sur la box RED by SFR.

Tous les tarifs sont valables à partir d'un poste fixe situé en France métropolitaine.

Tous les appels sont décomptés à la seconde dès la première seconde.

Coût de mise en relation facturé 0,35€ TTC par appel vers fixes et mobiles hors destinations incluses dans le tableau ci-dessous.

Tous les tarifs sont consultables sur www.red-by-sfr.fr

	Fixe €/min	Mobile €/min
AÇORES	inclus	0,225
AFGHANISTAN	1,23	1,59
AFRIQUE DU SUD	inclus	0,84
ALASKA	inclus	inclus
ALBANIE	inclus	0,7
ALGÉRIE	0,55	0,86
ALLEMAGNE	inclus	0,225
ANDORRE	inclus	0,53
ANGLETERRE	inclus	0,225
ANGOLA	0,68	1,04
ANGUILLA	0,81	0,81
ANTIGUA ET BARBUDA	0,81	0,81
ANTILLES NÉERL.	0,95	0,95
ARABIE SAOUDITE	0,81	1,17
ARGENTINE	inclus	1,17
ARMÉNIE	0,47	0,84
ARUBA	0,81	0,81
ASCENSION	0,47	0,47
AUSTRALIE	inclus	0,97
AUTRICHE	inclus	0,225
AZERBAÏDJAN	0,81	1,17
BAHAMAS	inclus	inclus
BAHREÏN	inclus	1,17
BALÉARES	inclus	0,225
BANGLADESH	0,47	0,84
BARBADE	0,81	0,81
BELGIQUE	inclus	0,225
BELIZE	0,68	0,68
BÉNIN	0,81	1,17
BERMUDES	inclus	inclus
BHOUTAN	0,81	0,81
BIÉLORUSSIE	0,47	0,84
BOLIVIE	0,61	0,97
BOSNIE	0,47	0,84
BOTSWANA	0,81	1,17
BRÉSIL	inclus	0,97
BRUNEI	inclus	1,17
BULGARIE	inclus	0,225
BURKINA FASO	0,81	1,17
BURUNDI	0,81	1,17
CAMBODGE	inclus	1,31
CAMEROUN	0,68	1,16
CANADA	inclus	inclus
CANARIES	inclus	0,225

	Fixe €/min	Mobile €/min
CAP VERT	0,81	1,17
CHILI	inclus	0,97
CHINE	inclus	0,77
CHRISTMAS ISLANDS	inclus	inclus
CHYPRE	inclus	0,225
COLOMBIE	inclus	0,97
COMORES	0,68	1,04
CONGO	0,68	1,04
CORÉE DU NORD	0,95	0,95
CORÉE DU SUD	inclus	0,7
COSTA RICA	inclus	1,17
CÔTE D'IVOIRE	0,81	1,36
CROATIE	inclus	0,225
CUBA	0,95	0,95
DANEMARK	inclus	0,225
DIEGO GARCIA	0,95	0,95
DJIBOUTI	0,68	1,04
DOMINIQUE	0,81	0,81
ECOSSE	inclus	0,225
ÉCYPTE	0,81	1,17
EL SALVADOR	0,81	1,17
EMIRATS ARABES UNIS	0,61	0,97
EQUATEUR	0,61	0,97
ERYTHRÉE	0,95	0,95
ESPAGNE	inclus	0,225
ESTONIE	inclus	0,225
ETATS-UNIS	inclus	inclus
ETHIOPIE	0,95	1,31
FALKLAND	0,95	0,95
FINLANDE	inclus	0,225
GABON	0,68	1,04
GAMBIE	0,81	1,17
GÉORGIE	inclus	0,77
GHANA	0,95	1,31
GIBRALTAR	inclus	0,225
GRÈCE	inclus	0,225
GRENADE	0,81	0,81
GROENLAND	0,95	1,31
GUADELOUPE	inclus	0,77
GUAM	inclus	inclus
GUATEMALA	0,88	1,24
GUERNSEY	inclus	0,225
GUINÉE	0,68	1,04
GUINÉE BISSAU	0,95	1,31

	Fixe €/min	Mobile €/min
GUINÉE EQUA.	0,47	0,47
GUYANA	inclus	0,97
GUYANE FRANÇAISE	inclus	0,77
HAÏTI	0,81	1,17
HAWAÏ	inclus	inclus
HONDURAS	0,88	1,24
HONG-KONG	inclus	0,63
HONGRIE	inclus	0,225
ILE DE PÂQUES	inclus	0,97
ILE WAKE	inclus	inclus
ILES CAÏMANS	inclus	inclus
ILES CHATHAM	inclus	0,53
ILES COCOS	0,95	0,95
ILES COOK	0,95	0,95
ILES FÉROËS	inclus	inclus
ILES FIDJI	0,95	0,95
ILES MARIANNES DU NORD	inclus	inclus
ILES MARSHALL	0,95	0,95
ILES RODRIGUEZ	0,95	1,31
ILES SALOMON	0,95	0,95
ILES VIERGES GB	0,88	0,88
ILES VIERGES US	inclus	inclus
INDE	inclus	0,55
INDONÉSIE	inclus	1,17
IRAN	0,88	1,24
IRAQ	0,88	1,24
IRLANDE DU NORD	inclus	0,225
IRLANDE	inclus	0,225
ISLANDE	inclus	0,225
ISRAËL	inclus	0,53
ITALIE	inclus	0,225
JAMAÏQUE	0,81	1,17
JAPON	inclus	0,63
JERSEY	inclus	0,225
JORDANIE	inclus	1,24
KAZAKHSTAN	0,88	1,24
KENYA	0,88	1,24
KIRGHIZISTAN	0,41	0,77
KIRIBATI	0,95	0,95
KOSOVO	0,34	0,7
KOWÉIT	0,88	1,24
LAOS	inclus	1,31
LESOTHO	0,88	0,88

LES OPTIONS & SERVICES RED

	Fixe €/min	Mobile €/min
LETTONIE	inclus	0.225
LIBAN	0.68	1.04
LIBÉRIA	0.88	0.88
LIBYE	0.47	0.84
LIECHTENSTEIN	inclus	0.225
LITUANIE	inclus	0.225
LUXEMBOURG	inclus	0.225
MACAO	inclus	inclus
MACÉDOINE	inclus	0.84
MADAGASCAR	0.68	1.36
MADÈRE	inclus	0.225
MALAISIE	inclus	0.77
MALAWI	0.88	1.24
MALDIVES	0.95	1.31
MALI	0.68	1.04
MALTE	inclus	0.225
MAROC ⁽¹⁾	inclus	0.86
MARTINIQUE	inclus	0.77
MAURICE	0.95	1.31
MAURITANIE	0.68	1.04
MAYOTTE	0.27	0.63
MEXIQUE	0.41	0.77
MICRONÉSIE	0.95	0.95
MOLDAVIE	0.41	0.77
MONACO	inclus	0.47
MONGOLIE	0.95	1.31
MONTÉNÉGRO	0.34	0.7
MONTSERRAT	0.88	0.88
MOZAMBIQUE	0.95	1.31
MYANMAR	0.95	1.31
NAMIBIE	0.88	1.24
NAURU	0.95	0.95
NÉPAL	0.95	0.95
NICARAGUA	0.88	1.24
NICER	0.88	1.24
NICERIA	0.88	1.24
NIUE	0.95	0.95
NORFOLK	0.95	0.95
NORVÈGE	inclus	0.225
NOUVELLE GUINÉE	0.95	0.95
NOUVELLE-CALÉDONIE	0.68	1.04
NOUVELLE-ZÉLANDE	inclus	0.53

	Fixe €/min	Mobile €/min
OMAN	0.88	0.88
OUGANDA	0.95	1.31
OUZBÉKISTAN	0.81	1.17
PAKISTAN	0.88	1.24
PALAU	0.95	0.95
PALESTINE	0.34	0.7
PANAMA	inclus	0.7
PARAGUAY	inclus	0.97
PAYS DE GALLES	inclus	0.225
PAYS-BAS	inclus	0.225
PÉROU	inclus	0.97
PHILIPPINES	0.41	0.77
POLOGNE	inclus	0.225
POLYNÉSIE FR.	0.47	0.84
PORTUGAL	inclus	0.225
PUERTO RICO	inclus	inclus
QATAR	0.81	1.17
RÉP. CENTRAFRICAINE	0.81	1.17
RÉP. DEM. DU CONGO	0.47	1.04
RÉP. DOMINICAINE	0.81	1.17
RÉP. TCHÈQUE	inclus	0.225
RÉUNION	inclus	0.77
ROUMANIE	inclus	0.225
RUSSIE	inclus	0.63
RWANDA	0.95	1.31
SAINTE-BARTHÉLEMY	inclus	0.77
SAINT MARTIN (Antilles Françaises)	inclus	0.77
SAINT VINCENT	0.88	0.88
SAINT-MARIN	inclus	0.225
SAMOA AMÉRICAINES	inclus	inclus
SAMOA OCCIDENT.	0.95	0.95
SAO TOME	0.95	0.95
SATELLITES	8.78	9.14
SÉNÉGAL	0.68	1.36
SERBIE	0.34	0.7
SEYCHELLES	0.95	0.95
SIERRA-LEONE	0.95	1.31
SINGAPOUR	inclus	0.7
SLOVAQUIE	inclus	0.225
SLOVÉNIE	inclus	0.225
SOMALIE	0.95	1.31

	Fixe €/min	Mobile €/min
SOUUDAN	0.88	1.24
SOUUDAN DU SUD	0.95	0.95
SRI LANKA	0.88	1.24
STE-HÉLÈNE	0.95	0.95
STE-LUCIE	0.88	0.88
ST-KITTS ET NEVIS	0.61	0.61
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	inclus	0.84
SUÈDE	inclus	0.225
SUISSE	inclus	0.8
SURINAM	0.47	0.84
SWAZILAND	0.88	0.88
SYRIE	0.88	1.24
TADJIKISTAN	0.95	0.95
TAÏWAN	inclus	0.63
TANZANIE	0.95	1.31
TCHAD	0.88	1.24
TERRE ADÉLIE	2.7	2.7
THAÏLANDE	inclus	0.77
TIMOR ORIENTAL	0.81	0.81
TOGO	0.81	1.17
TOKELAU	1.23	1.23
TONCA	0.95	0.95
TRINITÉ-ET-TOBAGO	inclus	1.24
TRISTAN DA CUNHA	0.95	0.95
TUNISIE ⁽²⁾	inclus	0.7
TURKMÉNISTAN	0.41	0.77
TURKS ET CAÏCOS	0.88	0.88
TURQUIE	inclus	0.7
TUVALU	0.95	0.95
UKRAINE	0.34	0.7
URUGUAY	0.61	0.97
VANUATU	0.95	0.95
VATICAN	inclus	inclus
VENEZUELA	inclus	0.97
VIETNAM	inclus	1.31
WALLIS ET FUTUNA	0.74	0.74
YÉMEN	0.88	0.88
ZAMBIE	0.88	1.24
ZANZIBAR	0.95	1.31
ZIMBABWE	0.95	1.31

(1) Appels illimités depuis le poste fixe branché sur la box pour les clients box RED by SFR vers les postes fixes au Maroc, hors appels vers les numéros à mobilité restreinte des opérateurs Wana et Meditel et les indicatifs téléphoniques suivants (+212 526; +212 527; +212 533; +212 534; +212 540; +212 549; +212 547; +212 550; +212 553; +212 546). Au-delà, ces appels pourront être facturés au tarif applicable aux appels en présélection vers le Maroc disponible sur www.sfr.fr.

(2) Appels illimités vers les fixes de Tunisie Telecom (numéro commençant par 002167 et 00216 81 200) réservés aux clients RED box, RED box Très Haut Débit et RED box Fibre, jusqu'à 99 correspondants différents/mois. 3h maximum par appel. Au-delà, ces appels seront facturés au prix d'une communication normale (voir prix dans la brochure tarifaire en vigueur). Offre valable dans la limite d'un usage non abusif et/ou frauduleux.

PAIEMENT ET FACTURATION

■ Une facturation simple

- Facture sur Internet: offre automatique pour toute souscription d'un forfait RED by SFR. Votre facture est consultable sur red-by-sfr.fr. Espace client, rubrique Consu et factures. Consulter en ligne (prix d'une connexion Internet). Chaque mois, vous recevez un e-mail ou un SMS dès que votre facture est disponible.
- La 1^{ère} facture: disponible environ 15 jours après votre souscription. Elle comprend les frais de mise en service de la ligne, le prix de l'abonnement choisi et des options éventuelles pour le mois à venir.
- Les factures suivantes: elles sont établies mensuellement et comprennent le prix de l'abonnement choisi ainsi que les options éventuelles pour le mois à venir et, le cas échéant, le montant des communications passées au-delà de vos forfaits ou non comprises dans vos forfaits pour le mois écoulé.
- Facture détaillée (6 ou 10 chiffres) disponible gratuitement sur le site RED by SFR rubrique Espace Client.

■ La facturation depuis l'étranger

Un décalage peut survenir dans la facturation des connexions Internet, appels, SMS et MMS émis ou reçus à l'étranger. Ceci est lié au décalage de transmission à SFR des communications réalisées sur les réseaux de nos partenaires.

■ Les modes de règlement: disponible sur demande sur red-by-sfr.fr

Les modes de règlement: disponible sur demande sur red-by-sfr.fr

- Par prélèvement automatique: mode de paiement par défaut
- Par Carte bancaire
- Par chèque

En cas d'incident de paiement, le règlement par Carte Bancaire est gratuit et disponible sur red-by-sfr.fr (hors coût de connexion)
• Rubrique / Espace Client.

Pour le règlement par carte Bancaire, pas plus de 3 cartes bancaires différentes acceptées dans un délai de 3 mois pour une même ligne.
Un numéro de "e-carte bleue" est considéré comme une carte bancaire à part entière.

■ Dépôt de garantie et/ou avance sur facturation

Un dépôt de garantie et une avance sur facturation ne peuvent être cumulés, excepté dans le cas où le montant de l'encours hors forfait depuis la dernière facture excède le montant du dépôt de garantie perdu.

Au moment de la souscription comme en cours de contrat, SFR se réserve le droit de demander le versement d'une garantie financière (dépot de garantie ou avance sur facturation selon les cas) d'un montant pouvant aller de 50 € jusqu'à 450€.

À titre d'exemple, une garantie peut être demandée en cas de:

- > impayé ou contentieux avec SFR ou en cas d'inscription PREVENTEL
- > utilisation d'un moyen de paiement suivant: comptes bancaires étrangers, mode de paiement autre que le prélèvement automatique...
- > non présentation de pièces justificatives valides ou première souscription chez SFR
- > commandes multiples successives...

LES FORMALITÉS

■ Facturation des actes de gestion

Rejet de prélèvement pour insuffisance de provisions	10,50€
Rejet de chèque pour insuffisance de provisions	22,50€
Rejet de carte bancaire	22€
Frais de remise en service	7,50€

FRAIS ANNEXES OFFRES BOX INTERNET

■ Pénalités de non restitution

Pénalités forfaitaires en cas de non restitution ou de détérioration des équipements mis à disposition par RED.

Décodeur TV ou Décodeur Plus	150€
Autre accessoire manquant	21€
Modem internet	99€
Box Plus	60€
Carte numérique RED box TV Très Haut Débit	20€
Alimentation CPL	50€

■ Dépôt de garantie

Dépôt de garantie uniquement demandé dans le cas de l'ajout d'une option TV effectué après l'ouverture de la ligne RED fixe. Prélevé sur la prochaine facture. Remboursé dans les 10 jours suivant la restitution de l'équipement mis à disposition par RED by SFR. En cas de non restitution ou de détérioration de l'équipement, le dépôt de garantie n'est pas remboursé.

Décodeurs TV	49€
---------------------	------------

■ Tarifs Services ponctuels

Frais d'ouverture de service	29€
Frais de résiliation	49€
Frais de déconnexion pour impaye	50€
Frais de changement de numéro	25€
Frais de raccordement suite à une dégradation	60€
Mise en service clé en main	60€
Frais de réfection de desserte interne	60€
Pose d'un amplificateur	70€
Prise supplémentaire	60€
Construction de ligne DSL	49€

TÉLÉPHONIE MOBILE ET SANTÉ

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) et les autorités sanitaires indiquent qu'à ce jour, au vu de l'analyse globale des résultats publiés dans ce domaine, la preuve d'un danger n'est pas établie pour la santé des utilisateurs de téléphone mobile, tout en demandant la poursuite des recherches scientifiques.

- A ce jour, tous les avis d'experts sur les effets sanitaires de l'exposition aux ondes radio arrivent à la même conclusion : aucun effet négatif n'a été établi à des niveaux d'exposition aux ondes radio inférieurs aux recommandations internationales.

Déclaration de l'OMS, juillet 2005.

- Il n'existe pas aujourd'hui de preuve scientifique démontrant que l'usage des téléphones mobiles présente un risque pour la santé. Néanmoins, cette hypothèse ne pouvant définitivement être exclue, les groupes d'experts invitent chacun à adopter une attitude inspirée du principe de précaution.

Dépliant du ministère de la Santé et des Solidarités, juin 2008.

Dans l'attente des résultats des recherches scientifiques en cours, l'OMS et les autorités sanitaires font des recommandations permettant de réduire votre exposition aux ondes radio quand vous utilisez votre mobile.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR RÉDUIRE VOTRE EXPOSITION AUX ONDES RADIO QUAND VOUS UTILISEZ VOTRE TÉLÉPHONE :

- Utiliser un kit oreillettes pendant vos appels téléphoniques.
Avec un kit oreillettes, il est conseillé aux femmes enceintes d'éloigner le téléphone du ventre et aux adolescent(e)s de l'éloigner du bas ventre.
- Téléphoner de préférence dans les zones où la réception est de bonne qualité. La qualité de la réception est indiquée par le nombre de barrettes sur l'écran de votre téléphone : plus il y a de barrettes, plus votre téléphone émet à faible puissance.

Ces recommandations sont issues de l'arrêté du 8 octobre 2003 qui note que « ces conseils sont donnés par simple mesure de prudence, aucun danger lié à l'utilisation d'un téléphone mobile n'ayant été constaté » et précise dans ce cas de figure, les « précautions à prendre lors d'une communication : éloignement du téléphone du ventre pour les femmes enceintes ou du bas ventre pour les adolescents ».

POUR EN SAVOIR PLUS

- le site du Ministère de la santé :
www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/telephon_mobil/sommaire.htm
- le site de la Fondation Santé et radiofréquences :
www.sante-radiofrequencies.org
le site de l'Agence nationale des fréquentes :
www.anfr.fr
- le site de l'Association française des opérateurs mobiles :
www.afom.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES SERVICES MOBILES ET FIXES RED BY SFR

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES SERVICES MOBILES ET FIXES

Juin 2020

Le contrat liant RED by SFR au Client (personne physique majeure ou personne morale), constitué des présentes Conditions Générales, de la demande d'abonnement (ou le bulletin de souscription) sur laquelle figure le Service souscrit par le Client, des services complémentaires et/ou optionnels, des éventuelles conditions particulières rattachées à des offres ou options spécifiques, des Tarifs des offres RED by SFR ainsi que les éventuels avenants, est porté à la connaissance et remis au Client à l'occasion de sa souscription.

■ 1 - DESCRIPTION DES SERVICES

Les Services Mobile et Fixe sont souscrits à titre principal par le Client. A ces Services, s'ajoutent des services complémentaires ou optionnels de contenus qui nécessitent la souscription d'options spécifiques. La souscription aux Services s'effectue exclusivement sur www.red-by-sfr.fr. Le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat ou à compter de la réception des biens, qu'il peut exercer en adressant à RED by SFR le formulaire de rétractation ou tout autre courrier dénué d'ambiguïté. Le Service sera accessible une fois le délai de rétractation de 14 jours expiré, sauf si le Client demande expressément à bénéficier du Service avant la fin de ce délai. Dans ce cas, si le Client se rétracte, il devra s'acquitter du montant correspondant au Service fourni jusqu'à la communication de sa décision de rétractation.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée et est sans engagement. Le Client est informé que RED by SFR n'étant pas éditeur des offres TV qu'elle propose, la sélection des programmes TV ainsi que leur positionnement et numérotation sont susceptibles d'évoluer, ce que le Client reconnaît et accepte.

SERVICES FIXES

Le Client devra s'assurer qu'il dispose des prérequis nécessaires.

Le Service Internet (le cas échéant avec l'abonnement Téléphonique), consiste en un accès au réseau Internet via la technologie xDSL ou FTTH/FTTH (« Fibre »).

Le **Service Internet** comprend le débit indiqué dans les Tarifs des Offres Box de RED by SFR. Pour l'xDSL, le débit dépend notamment des caractéristiques et de la qualité de la ligne téléphonique, de la distance de l'installation avec le central téléphonique et le cas échéant de la souscription à titre optionnel, au Service de Télévision.

Le Service de Téléphonie correspond à l'acheminement par l'Opérateur, des communications téléphoniques en provenance ou à destination du poste téléphonique du Client raccordé au Modem.

Le Service de Télévision correspond à des bouquets composés de chaînes de télévision, de services interactifs et d'options TV.

SERVICES MOBILES

Le Service souscrit par le Client lui permet d'émettre et de recevoir des communications (appels, sms, MMS) métropolitaines et internationales, et le cas échéant lui donne accès à l'internet mobile, via le réseau mobile exploité SFR. RED by SFR remet au Client une carte SIM (physique ou virtuelle) à laquelle est associé le numéro d'appel attribué par RED by SFR et qui permet l'accès aux Services RED by SFR uniquement via un équipement mobile.

■ 2 - CONDITIONS FINANCIÈRES

2.1 TARIFS

Les tarifs des Services ainsi que leurs modalités d'application figurent dans la Brochure « Tarifs OFFRES MOBILE ET INTERNET RED by SFR ». RED by SFR est libre de faire évoluer les Tarifs de ses Services Fixe et Mobile et de ses Services Complémentaires ou Optionnels. Dans ce cas, le Client en est informé par tout moyen un (1) mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux Tarifs. Le Client peut, s'il refuse une augmentation de Tarifs appliquée sur le Service Mobile ou Fixe, résilier son abonnement durant les quatre (4) mois qui suivent l'entrée en vigueur des nouveaux Tarifs et ce, même avant l'expiration de la période minimale d'abonnement. Si le Client refuse l'augmentation des Tarifs appliquée sur un service complémentaire et/ou optionnel, il peut, durant les quatre mois qui suivent l'entrée en vigueur des nouveaux Tarifs, résilier ledit service complémentaire et/ou optionnel.

Indexation : Chaque année, les Tarifs pourront être indexés par RED by SFR sur la base du dernier indice publié des salaires mensuels de base des télécommunications tel que publié par l'INSEE sous la référence 010562718 (l'indice est consultable sur (<http://www.insee.fr>) rubrique

indices), sans que cette indexation ne puisse être inférieure à 0,50€. En cas de disparition de l'indice, le calcul s'effectuera sur la base de l'indice de remplacement choisi par l'INSEE ou de l'indice le plus proche communiqué par SFR.

Calcul du Tarif indexé :

Tarif indexé = Tarif ancien x (nouvel indice / indice en vigueur au moment de la souscription du Client.

2.2 FACTURATION ET PAIEMENT

Les factures, établies mensuellement d'avance, sont payables à la date indiquée sur la facture. Le paiement s'effectue par prélèvement automatique, ou, après demande sur www.red-by-sfr.fr, par chèque ou par carte. Le Client, optant pour le prélèvement bancaire, devra impérativement adresser à RED by SFR un mandat SEPA valide, en complément de ses coordonnées bancaires. L'option Facture sur Internet est souscrite par défaut sauf demande expresse contraire du Client. L'adresse électronique transmise par le Client à RED by SFR lors de la souscription sera utilisée dans la relation entre le Client et RED by SFR, et à défaut, celle créée par RED by SFR à l'occasion de la souscription fera office d'adresse de contact. Le Client a accès à ses 12 dernières factures détaillées archivées sur le site Internet de RED by SFR dans la rubrique Espace Client. Le Client s'engage à informer RED by SFR de tout changement d'adresse email. Le Client peut résilier à tout moment l'option facture sur Internet pour recevoir une facture papier (non détaillée) par courrier postal à l'adresse que le Client aura renseignée lors de la souscription de son contrat avec RED by SFR; les factures détaillées restant disponibles sur le site internet RED by SFR dans la rubrique Espace Client.

2.3 FACTURATION DES SERVICES ET CONTENUS TIERS

Tout achat d'un service ou d'un contenu auprès d'un éditeur tiers est, par défaut, facturé sur la Facture Fixe ou Mobile du Client (hors SFR la Carte et forfaits avec option de blocage) et s'ajoute au montant de l'Abonnement. Le Client peut modifier ce mode de facturation via son Espace Client à tout moment.

La résiliation de l'Abonnement par le Client entraîne la résiliation du paiement sur facture SFR de ce service ou contenu.

2.4 NON RÈGLEMENT

Les sommes restant dues à RED by SFR par le Client, après relance restée sans effet, sont majorées d'intérêts de retard calculés à compter de la date de réception du courrier portant mise en demeure de payer sur la base du taux d'intérêt légal.

Dans le cas où un titre de paiement émis au profit de RED by SFR ne serait pas honoré, les frais divers liés à l'impayé sont facturés au Client (frais de rejet de chèque impayé ou de prélèvement automatique...) dans le respect des dispositions de l'article 32 de la loi du 9 juillet 1991. En cas de non-paiement par le Client des sommes dues, RED by SFR se réserve le droit de restreindre la ligne du Client et le cas échéant, en l'absence de contestation sérieuse dûment motivée, les autres lignes dont celui-ci pourrait être titulaire, sans préjudice de son droit à suspendre les Services selon les modalités précisées ci-dessous.

2.5 DÉPÔT DE GARANTIE/AVANCES SUR FACTURATION

RED by SFR peut demander au Client, lors de la souscription du contrat et jusqu'à ce qu'il soit validé par RED by SFR, ou en cours d'exécution du contrat, un dépôt de garantie ou une avance sur facturation, dont les montants figurent dans les Tarifs des Offres RED by SFR. Le dépôt de garantie ne peut se compenser avec des sommes dont le Client serait débiteur, sauf à l'expiration du contrat, si les sommes dues ne sont pas contestées par le Client. L'avance sur facturation est portée au crédit du Client trente jours après son versement. Elle vient en déduction des sommes dues et à venir par le Client jusqu'à épuisement.

■ 3 - OBLIGATIONS DE RED BY SFR

Pour les offres mobiles, RED by SFR s'engage à satisfaire toute demande d'abonnement dans la limite de la capacité des systèmes de radiotéléphonie publique qu'elle exploite et des contraintes de qualité de ses services. RED by SFR s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité du service de radiotéléphonie publique pour lequel l'abonnement est souscrit dans la zone de couverture de ce service.

3.1 QUALITÉ DE SERVICE FIXE

L'Opérateur s'engage, sous réserve du respect par le Client de son Contrat, sur les niveaux de qualité définis ci-dessous (sauf en cas de force majeure). Délai de mise en service : 3 semaines pour l'xDSL, 4 semaines pour la Fibre à compter de la date à laquelle l'Opérateur fixe le RDV d'installation. En cas de retard, un avoir (correspondant au prorata du tarif mensuel de l'offre d'abonnement du Client) sera émis sur la prochaine facture, sauf si ce retard est dû à un cas de force majeure, à la construction de la ligne téléphonique du Client par l'opérateur historique, à la commande d'une installation du Service Internet par un technicien au domicile du Client, au fait du Client ou au non-respect des prérequis définis dans les Tarifs des Offres by SFR, ou à l'annulation ou le report de RDV d'installation pour la Fibre.

Débits: ADSL: Débit descendant théorique maximum de 20Mb/s, atteignable sur des lignes inférieures à 500 m, en l'absence de perturbations. Débit descendant en général compris entre 1 Mb/s et 15 Mb/s. Débit montant en général inférieur à 1 Mb/s. VDSL: Débit descendant théorique maximum de 95Mb/s, accessible sur des lignes inférieures à 500m, en l'absence de perturbations. Débit descendant atteignable en général entre 1 Mb/s et 15 Mb/s, pouvant être compris entre 15 Mb/s et 50 Mb/s pour certaines lignes de moins de 1 km. Débit montant atteignable en général inférieur à 1 Mb/s pouvant atteindre 8Mb/s pour des lignes de moins de 1 km. Fibre: pour les raccordements en fibre jusqu'au domicile: Débit descendant théorique maximum disponible selon l'offre souscrite et l'adresse du raccordement de 100Mb/s, 200Mb/s, et débit théorique montant disponible de 50Mb/s maximum //pour les raccordements en fibre jusqu'au quartier / immeuble. Débit descendant théorique maximum disponible selon l'offre souscrite et l'adresse du raccordement de 30 Mb/s, 100 Mb/s, 200Mb/s, et débit théorique montant disponible de 5Mb/s jusqu'à 20Mb/s maximum. Le débit maximal peut être augmenté grâce à des options supplémentaires, détaillées dans la Brochure Tarifaire.

Délai de rétablissement du Service Internet: 48h maximum entre la prise de contact du client du Client notifiant à l'assistance technique une interruption totale du Service Internet imputable à l'Opérateur et la date à laquelle le Service Internet est rétabli par l'Opérateur. A défaut, le Client peut demander le remboursement du prix du Service Internet au prorata temporis de sa période d'interruption totale, sous forme d'avoir. Aucune compensation ne sera due au Client lorsque le non-respect du délai de rétablissement résultera d'un cas de force, de la commande d'une intervention d'un technicien au domicile du Client, du fait du Client et du fait de l'installation non conforme du ou des Matériels et des équipements du Client, d'un remplacement du Modem ou du Décodeur.

3.2 QUALITÉ DE SERVICE MOBILE

3.2.1 DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU RED BY SFR ET RÉTABLISSEMENT DE SERVICE

RED by SFR s'engage, à l'égard de ses Clients, à assurer, en zone couverte, une disponibilité de l'accès à son réseau supérieure à 90% chaque mois calendaire pour les différents services (voix, SMS, et internet mobile). Dans l'hypothèse d'une non-disponibilité du réseau RED by SFR supérieure ou égale à 10% (soit en durée cumulée, soit plus de 48h consécutives) sur un mois calendaire, RED by SFR s'engage à attribuer au Client ayant été affecté par cette non-disponibilité (selon sa localisation géographique et les moments (date/heure) auxquels il a souhaité avoir accès au réseau RED by SFR) des compensations soit financières (attribution d'avoirs au prorata de la durée d'indisponibilité), soit en usages (internet/minutes/d'appels/SMS/services...). La demande de compensation devra être formulée par écrit par le Client et indiquer précisément: les dates, heures et localisation en précisant le code postal à 5 chiffres, ainsi que la durée pendant laquelle le Client n'a pu avoir accès au réseau RED by SFR. Cette demande sera traitée par RED by SFR dans le mois qui suit sa réception. La non-disponibilité de l'accès au réseau RED by SFR se traduit par l'absence d'indice de réception du réseau RED by SFR sur le téléphone mobile, alors même que le Client se situe dans une zone couverte, et qu'il dispose d'un terminal compatible, allumé et en parfait état de fonctionnement. L'interruption de service le jour de la portabilité du client n'ouvre pas droit à compensation et n'engage pas la responsabilité de RED by SFR. RED by SFR s'engage à rétablir l'accès au Service dans un délai moyen de 48 heures lorsque celui-ci est interrompu, sauf en cas de force majeure.

3.2.2 RÉSEAU MOBILE

Le réseau 4G/4G+ étant actuellement en cours de déploiement, le Client reconnaît que les conditions d'accès et d'utilisation des services puissent ne pas être optimales à tout moment. L'accès au réseau 3G/4G/4G+ de RED by SFR se fait en France exclusivement, et dans la limite des zones de couverture telles qu'indiquées dans la documentation établie et régulièrement mise à jour par RED by SFR.

Le réseau 3G/4G/4G+ étant mutualisé entre tous les Clients RED by SFR, la Bande Passante indiquée dans la documentation établie et mise à jour par RED by SFR est une Bande Passante de référence en réception d'informations. Elle peut varier selon notamment le nombre de Clients connectés à un même instant et leur usage du réseau et des services. Il ne s'agit donc pas de débits garantis mais de valeurs maximales pouvant être atteintes. Le Client est informé qu'en cas d'encombrement du réseau sur une zone donnée, SFR pourra prioriser certaines communications ou/et réduire les débits. Afin d'élargir l'accès à la téléphonie mobile au plus grand nombre, les opérateurs de téléphonie mobile métropolitains se sont réunis afin de permettre à chacun d'émettre et de recevoir des appels dans certaines zones de France métropolitaine, dites zones blanches. Les services accessibles essentiellement limités aux communications voix et aux SMS depuis ces zones le seront soit à partir du réseau de RED by SFR, soit à partir du réseau d'un des autres opérateurs métropolitains de téléphonie mobile.

■ 4 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à utiliser l'offre qu'il a souscrite conformément à l'usage pour lequel elle a été conçue et commercialisée. Le Client est seul responsable de l'utilisation et de la conservation de la carte SIM (ou profil ESIM) dont il s'interdit toute duplication et des matériels (mis à disposition ou loués par l'Opérateur décrits dans les Tarifs des offres Box de RED by SFR). Les Matériels et la carte SIM (ou profil ESIM) demeurent la propriété exclusive, inaccessible et inassimilable de l'Opérateur ou de ses ayants droit. Les Matériels ou la Carte SIM (ou profil ESIM) ne pourront être cédés ou mis à disposition d'un tiers sous quelle que forme que ce soit. Le Client s'interdit toute utilisation commerciale de l'accès au réseau RED by SFR qui est mis à sa disposition. La carte SIM (ou profil ESIM) ne peut pas être utilisée, par le Client, par un exploitant de réseau de télécommunications ou par un fournisseur de services de télécommunications, aux fins de modifier l'acheminement d'un service de télécommunications sur un réseau public de télécommunication, notamment dans le cadre de boîtiers radio, ni en émission, ni en réception. Tout usage frauduleux de la carte SIM (ou profil ESIM), ou contraire aux présentes conditions, engage la responsabilité personnelle du Client. En cas de perte ou de vol de sa carte SIM (ou profil ESIM), le Client en informe immédiatement RED by SFR par téléphone et sa ligne est mise hors service dès réception de l'appel.

En cas d'utilisation d'un mobile déclaré volé, RED by SFR se réserve le droit de procéder au blocage dudit téléphone mobile.

En cas de modification de ses coordonnées bancaires ou des adresses (postales ou email), le Client s'engage à en informer sans délai le Service Client RED by SFR et à lui adresser une mise à jour de ces dernières.

Le Client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur.

Le Client s'interdit de stocker, télécharger ou envoyer toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou étant susceptible de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle.

RED by SFR informe expressément le Client qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels, préalablement et postérieurement à la mise en place des services.

Le Client est informé que les offres TV RED by SFR doivent être utilisées à des fins strictement privées et personnelles au sein du cercle de famille. Toute autre utilisation notamment à des fins professionnelles ou commerciales est interdite.

Le Client s'engage à respecter les termes et conditions de licence de tout logiciel utilisé dans le cadre du Service et, en particulier, ceux joints aux Matériels. Il s'engage également à respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers auxquels il aura accès du fait de l'utilisation du Service et à obtenir des tiers, titulaires de droits sur les œuvres (textes, images, vidéos, sons ou tout autre élément protégé) qu'il pourra utiliser et, en particulier, inclure dans ses pages personnelles, les autorisations préalables et concession de droits nécessaires. Par ailleurs, le Client reconnaît que la violation des droits d'auteur ou des droits voisins (telle que par exemple la reproduction, la représentation, la mise à disposition ou la communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits) constitue un acte de contrefaçon, passible de sanctions civiles et/ou pénales.

Si le Client est une personne physique agissant à des fins privées, il s'engage à utiliser le Service pour ses besoins propres dans le cadre d'un usage strictement privé et personnel. Il s'engage en particulier à n'utiliser les Matériels qu'à destination de ses propres équipements, les Matériels ne pouvant en aucun cas être utilisés, directement ou indirectement, pour permettre à un tiers de bénéficier du Service.

Toute autre utilisation du Service, sous quelque que forme et en quelque lieu que ce soit, est illicite, notamment toute commercialisation du Service ou toute utilisation du Service par de multiples utilisateurs autres que ceux du foyer.

L'accès au réseau mobile de RED by SFR suppose l'utilisation par le Client de matériels et de logiciels compatibles, correctement paramétrés.

Le Client est informé que sa connexion peut être interrompue automatiquement en cas d'inactivité.

Le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des Services pouvant ainsi perturber la disponibilité des dits serveurs ou réseau.

RED by SFR se réserve donc la possibilité de suspendre et/ou de résilier, l'accès au réseau mobile du Client qui contreviendrait aux usages interdits. En cas d'activation du contrôle parental mobile, le client est informé que RED by SFR n'est pas responsable des listes établissant les différentes catégories de contenus potentiellement préjudiciables pour les mineurs, ni de leur mise à jour.

En application de la réglementation européenne, les usages (appels, SMS, MMS et l'internet mobile) seront utilisables depuis l'Union Européenne et les DOM vers ces mêmes destinations, aux mêmes tarifs que ceux appliqués en France métropolitaine, dans la limite d'un usage raisonnable.

Un usage non raisonnable avéré (tel que détaillé dans les Tarifs des Offres RED by SFR), entraînera la facturation hors forfait des usages réalisés par le Client depuis l'Union Européenne et les DOM.

Mandat de dégroupage pour l'xDSD: Le Client mandate l'Opérateur pour effectuer auprès de l'opérateur historique toutes les démarches et opérations techniques nécessaires à la fourniture du Service (Dégroupage Total de sa ligne téléphonique).

■ 5 - SUSPENSION - RÉSILIATION DU CONTRAT

5.1 SUSPENSION

RED by SFR se réserve le droit de restreindre l'accès à tout ou partie des Services souscrits par le Client, après en avoir avisé ce dernier, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation dans les cas suivants:

- ▶ en cas d'inexécution de l'une des obligations du Client.
- ▶ dans l'attente du dépôt de garantie ou de l'avance sur facturation ou en cas de non versement de ceux-ci.
- ▶ en cas d'utilisation d'un mobile déclaré volé.
- ▶ en cas de non réception du Dossier d'abonnement complet.
- ▶ en cas de non règlement des sommes dues à l'échéance.
- ▶ en cas de violation des dispositions légales, notamment en matière d'ordre public et de bonnes mœurs.
- ▶ en cas d'agissements de nature à perturber le réseau de RED by SFR ou le réseau Internet.
- ▶ en cas d'augmentation substantielle du montant des consommations du Client.

Dans cette dernière hypothèse, le Client pourra demander à RED by SFR de lui remettre sa ligne en service sur simple appel téléphonique, RED by SFR se réservant la possibilité de lui demander une avance sur facturation.

En cas de suspension, quelle qu'en soit la cause, le Client reste tenu par ses obligations. La suspension des Services n'entraîne pas l'arrêt de la facturation. Les Services peuvent être interrompus en cas de force majeure.

5.2 RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT

Le Client peut résilier son contrat depuis red-by-sfr.fr sur son Espace Client via le formulaire de résiliation prévu à cet effet avec un préavis de 10 jours après réception de la demande. De même, le contrat sera résilié automatiquement dans l'hypothèse où le Client demande la portabilité sortante de son numéro. Le Client devra alors payer l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de la première année d'engagement, et au-delà, pour les Clients mobiles engagés pour une période minimale de 24 mois, un quart des redevances restantes jusqu'au terme de son engagement.

Le Client peut résilier le contrat avant la fin de la période d'abonnement, sans paiement de redevances restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement dans les cas suivants sous réserve que le motif de résiliation soit précisé dans le courrier et que les éventuels justificatifs soient joints :

- ▶ lorsque l'indisponibilité de l'une ou de l'ensemble des caractéristiques essentielles du service mobile est totalement inaccessible soit depuis son domicile, soit depuis son lieu de travail. Le Client peut résilier dans les sept (7) jours après sa souscription. La résiliation prend effet lorsqu'il y a eu achat d'un mobile concomitamment à la souscription de l'abonnement, à compter de la restitution dudit mobile et de ses accessoires. Seront alors remboursés, dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception dudit courrier, du mobile et des accessoires achetés, le montant du premier mois d'abonnement, déduction faite du montant des communications effectuées le cas échéant jusqu'à remise du matériel ;
- ▶ lorsque l'indisponibilité de l'une ou de l'ensemble des caractéristiques essentielles du Service Fixe intervient lors de la mise en service ou de son initialisation ou lorsque l'indisponibilité intervient à la suite de la souscription à un nouveau service Fixe de l'Opérateur ou à une option complémentaire au Service déjà souscrit et que, malgré l'annulation de celui-ci, le rétablissement du Service Fixe tel que souscrit initialement est impossible ;
- ▶ pour des motifs légitimes de résiliation, qui sont les suivants :
 - ▶ chômage (suite à la rupture d'un CDI), hors demande d'ouverture de ligne ou demande de réengagement d'abonnement intervenue pendant le préavis, faillite personnelle, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire,
 - ▶ difficultés financières du Client ayant donné suite à notification de recevabilité en Commission de Surendettement des Particuliers,
 - ▶ décès du Client,
 - ▶ hospitalisation et/ou arrêt maladie de plus de trois (3) mois affectant le Client,
 - ▶ incarcération du Client,
 - ▶ déménagement pour une longue durée, hors du territoire français ou dans une zone où le Service Mobile ou Fixe est totalement inaccessible depuis le domicile ou lieu de travail du Client,
 - ▶ cas de force majeure ;
- ▶ au cours des quatre mois qui suivent l'information sur une modification du tarif du Service Mobile ou Fixe à l'initiative de RED by SFR.

5.3 RÉSILIATION À L'INITIATIVE DE RED BY SFR

RED by SFR peut résilier le Contrat du Client sans qu'il ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, dans les cas suivants :

- ▶ fausse déclaration du Client concernant le contrat, la résiliation pouvant intervenir immédiatement après en avoir avisé le Client,
- ▶ manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations,
- ▶ non règlement du dépôt de garantie ou de l'avance sur facturation,
- ▶ non réception par RED by SFR du Dossier d'abonnement complet,
- ▶ non-paiement par le Client des sommes dues à RED by SFR, après mise en demeure restée sans effet,
- ▶ (la résiliation suite à ces différents cas sera effective cinq (5) jours minimum après que RED by SFR ait avisé le Client).
- ▶ force majeure affectant RED by SFR pendant plus de quinze (15) jours,
- ▶ à compter du jour où, dans le cadre de la mise en œuvre d'une procédure de redressement judiciaire ouverte à l'encontre du Client, l'administrateur judiciaire se prononce, implicitement ou explicitement, en faveur de la non-continuation du présent contrat, ou à compter du prononcé du jugement de liquidation judiciaire,
- ▶ recevabilité du dossier du Client en Commission de Surendettement.

5.4 CONSÉQUENCES DU TERME DU CONTRAT

L'Opérateur pourra, 6 mois à compter du terme du Contrat, supprimer toutes les données et adresses des courriers électroniques stockées sur son serveur y compris les courriers électroniques, les messages téléphoniques ainsi que les pages personnelles du Client. Le Client au service Fixe devra retourner les Matériels complets (accessoires inclus) en bon état et dans un emballage adapté dans un délai maximum de 21 jours à compter de la demande de résiliation. A défaut de retour des Matériels ou en cas de retour incomplet, l'Opérateur pourra facturer le Client des pénalités précisées dans les Tarifs des Offres Box de RED by SFR. Après paiement des pénalités, les Matériels non restitués deviendront la propriété pleine et entière du Client. L'Opérateur se réserve le droit de facturer au Client les frais techniques liés à la fermeture de l'accès, en cas d'interruption du Contrat pour toute raison autre qu'une faute de l'Opérateur ou un motif légitime. Le remboursement des sommes versées d'avance par le Client pourra intervenir au plus tard dans un délai de dix (10) jours à compter du paiement par le Client de la totalité des sommes portées sur la dernière facture.

■ 6 - PORTABILITÉ DU NUMÉRO

Le Client peut demander la portabilité de son numéro. Celle-ci est possible en trois jours ouvrables, sous réserve d'éligibilité technique (et géographique pour un numéro fixe). La ligne à porter doit être active jusqu'au transfert du numéro, ou pour le fixe, avoir été résiliée auprès de l'ancien opérateur depuis moins de 40 jours. Lors de sa souscription, le Client doit transmettre à RED by SFR le numéro à conserver, la date de portage souhaitée ainsi que le relevé d'identité Opérateur (RIO) et doit mandater RED by SFR afin de résilier en son nom et pour son compte le contrat auprès de son ancien opérateur.

■ 7 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (« DCP »)

La politique de protection des DCP est consultable sur le site red-by-sfr.fr.

1. LOIS APPLICABLES

RED by SFR prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des DCP en sa possession concernant les Clients et les traite dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la réglementation européenne en vigueur sur la protection des DCP (« Réglementation »).

2. CONTACT

Le responsable du traitement des DCP est SFR S.A, dont le siège est sis 16 rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris, représentée par son PDG. Le Délégué à la Protection des Données (ci-après « DPD ») peut être contacté à l'adresse suivante : RED by SFR - DPO - 16 rue du Général Alain de Boissieu - CS 68217- 75741 Paris cedex 15.

3. NATURE DES DONNÉES

Les DCP sont collectées par RED by SFR dans le cadre de la souscription et de l'utilisation des Services par le Client.

4. FINALITÉS

Le traitement des DCP a pour finalités : la gestion du compte du Client y compris la prévention des impayés et la lutte contre la fraude, ainsi que le paiement sur facture de services de tiers, l'identification et l'authentification du Client, la gestion des précontenteurs, des contenus et des impayés, la gestion des droits et des demandes d'exercice des droits des personnes, la fourniture et le fonctionnement du Service, l'hébergement des données du Client, le développement de produits et services de RED by SFR, ou analogues, la réalisation d'études statistiques, d'analyses et de mesures d'audience, l'enrichissement et la valorisation de la base clients.

l'organisation de jeux-concours, la fourniture de contenus localisés et de recommandations personnalisées basées sur l'analyse des usages (dont les programmes TV visualisés le cas échéant), la communication avec le Client à propos des offres et services de RED by SFR ou analogues (par e-mail, messages instantanés, SMS et via des services de messagerie en ligne) et dans le cadre de l'assistance technique (le cas échéant, après recueil du consentement préalable du Client conformément à la Réglementation), le déploiement, l'exploitation et la sécurisation du réseau, l'administration et la gestion du réseau et des Services, le respect par RED by SFR de ses obligations légales et réglementaires. La fourniture de certaines DCP par le Client conditionne la conclusion et, dans certains cas, l'exécution du contrat par RED by SFR. Les DCP du Client pourront être transmises à des partenaires de RED by SFR à des fins d'identification et d'authentification du Client ou de lutte contre la fraude sous la responsabilité de ceux-ci.

5. DURÉES DE CONSERVATION

Les DCP sont conservées pour la durée de la fourniture des Services et/ou pour la durée des traitements spécifiques auxquels le Client a consenti et/ou pour les durées légales de conservation.

6. DESTINATAIRES

Les DCP pourront être traitées par le personnel habilité du Groupe, des sous-traitants, partenaires ou prestataires de SFR. Si ces sous-traitants, partenaires ou prestataires sont situés en dehors de l'Union européenne, ils auront alors, conformément à la Réglementation, préalablement soit fait l'objet d'une décision d'adéquation de la Commission européenne soit signé des « clauses contractuelles types ». Une copie de ces documents peut être obtenue auprès du DPD de RED by SFR. Le recours à ces prestataires est nécessaire à la bonne exécution du contrat passé entre RED by SFR et le Client.

7. PROSPECTION

RED by SFR pourra utiliser les DCP pour des actions de prospection relative à des produits ou services analogues par téléphone ou par courrier postal. RED by SFR se réserve également le droit d'utiliser les DCP dans le cadre d'opérations marketing et commerciales des partenaires ou de tiers, par email, SMS, MMS, courrier postal ou téléphone, avec le consentement du Client. Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client aura la possibilité de s'opposer à tout moment à l'utilisation des DCP de manière simple et sans frais.

8. DONNÉES DE GÉOLOCALISATION

Dans le cadre des services géo-localisés proposés grâce à son réseau, RED by SFR peut être amenée à communiquer à un prestataire ou à un partenaire les données de localisation géographique du Client qui souhaite bénéficier de ces services et qui aura consenti préalablement à être localisé.

9. ENREGISTREMENT DES APPELS

Le Client est informé que ses conversations avec le Service Client sont susceptibles d'être enregistrées ou écoutes par RED by SFR à des fins probatoires et de détection des fraudes et/ou d'être étudiées afin d'améliorer la qualité du service. Ces conversations sont conservées pour une durée de six mois maximum à compter de leur enregistrement sauf réglementation imposant une durée de conservation supérieure.

10. DROITS DES PERSONNES

10-1 Règle générale À tout moment, le Client peut demander l'accès aux DCP le concernant, recueillies dans le cadre des finalités détaillées ci-dessus, la rectification ou l'éffacement de celles-ci (dans la mesure où cela n'empêche pas la bonne exécution du contrat ou le respect des obligations légales de SFR) et la limitation d'un ou plusieurs traitements particuliers le concernant, dans les conditions prévues par la Réglementation. Le Client dispose également du droit de s'opposer à un traitement de ses DCP et du droit à leur portabilité, dans les conditions fixées par la Réglementation. Il peut exercer ces droits : - en envoyant un courrier postal à : Service client SFR - données personnelles - TSA 10101- 69947 Lyon Cedex 20. Il devra fournir ses nom, prénom, numéro d'appel ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité."

- par voie électronique, via son espace-client. Lorsqu'un traitement de DCP est fondé sur le recueil de son consentement, le Client dispose du droit de retirer ledit consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci, via les mentions contenues dans chaque message publicitaire, via SMS/MMS/Email ou via son espace personnel. Le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le Client est informé que les DCP le concernant sont conservées ou supprimées après son décès conformément à la Réglementation et qu'il dispose du droit de donner instruction de communiquer ou non ces données à un tiers qu'il aura préalablement désigné.

10-2 Règle particulière au démarchage téléphonique Le Client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique, dite "Bloctel", soit en ligne sur le site "<http://www.bloctel.gouv.fr>" www.bloctel.gouv.fr , soit par courrier adressé à : Société Opposetel, Service Bloctel 6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes.

11. PRÉVENTION DES IMPAYÉS

En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations concernant le Client sont susceptibles d'être inscrites dans un fichier accessible aux opérateurs et sociétés de commercialisation du service de radiotéléphonie publique GSM / GPRS géré par le GIE PREVENTEL auprès duquel le droit d'accès peut être exercé à l'adresse suivante : GIE PREVENTEL Service des consultations - TSA 54315 - 77050 Melun Cedex. Afin de se prémunir contre d'éventuels impayés et de lutter contre les fraudes, RED by SFR pourra :

- interroger le FNCI (Fichier National des Chèques Irréguliers) en cas de paiement par chèque ou le GIE Carte bancaire en cas de paiement par carte bancaire et ce même en cas de paiement d'avance ou de dépôt de garantie,
- en cas de paiement par prélèvement (par RIB), contrôler la régularité de celui-ci par l'intermédiaire de la société Viamobis, prestataire de RED by SFR.
- consulter la société FIA-NET qui réalise des prestations de prévention et de détection des fraudes effectuées par carte de paiement lors des achats sur les canaux de vente dématérialisée,
- consulter le GIE PREVENTEL sur le signalement du Client dans le cadre des consultations multiples du GIE.

12. ANNUAIRE UNIVERSEL

Seules les coordonnées du Client titulaire d'une ligne fixe figurent dans les annuaires, sauf demande contraire de sa part. Les coordonnées d'un Client titulaire d'une ligne mobile ne figurent pas dans les annuaires , sauf demande expresse contraire de sa part. Le Client peut s'inscrire sur les listes anti-prospection et anti annuaire inversé ou sur les listes communiquant partiellement les coordonnées. Ces choix peuvent être modifiés directement via son espace Client ou en envoyant un courrier postal à : REDbySFR Service Client - TSA 10101 - 69947 Lyon Cedex 20.

8 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée au Service Client RED sur le site RED by SFR (premier niveau de contact) via un formulaire dédié depuis l'Espace Client rubrique Aide et Conseils . La demande sera traitée dans un délai compris entre 15 jours ouvrés et un mois à compter de la date de l'appel, sauf cas exceptionnels. Si le premier niveau n'a pas donné satisfaction, un deuxième niveau de contact peut être saisi par courrier à : SFR Service Recours Consommateurs - TSA 20102 - 69947 LYON Cedex 20. Sauf cas exceptionnel, le Client recevra une réponse écrite dans un délai d'un mois. Après époussetage des recours amiables internes, le Client est en droit de saisir le troisième niveau de contact, le médiateur des communications électroniques en complétant en ligne le formulaire mis à sa disposition sur le site du médiateur (www.médiateur-telecom.fr)

9 - CESSION

RED by SFR pourra librement céder, transférer, déléguer, sous-traiter ou aliéner tout ou partie de ses obligations, droits, titres ou intérêts en vertu du Contrat.

10 - LOI APPLICABLE

Le Contrat est régi par la loi française.

CONDITIONS PRÉALABLES A LA FOURNITURE DU SERVICE

Pour la Fibre optique, le domicile du Client doit être situé dans la Zone de couverture.

Pour l'xDSL, la ligne téléphonique doit être analogique, isolée et déclarée éligible à la technologie xDSL et aux options choisies par le Client et être située dans la Zone de couverture correspondante pendant toute la durée du Contrat. Dans l'hypothèse d'une modernisation de la Zone de couverture (passage de xDSL à Fibre), RED by SFR pourra migrer le Client sur la nouvelle technologie en conservant les mêmes services et conditions tarifaires.

CONDITIONS APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS SOUSCRIVANT UNE OFFRE RED BY SFR

Pour les Clients professionnels, la responsabilité de RED by SFR est limitée aux dommages matériels directs à l'exclusion de tous dommages indirects et/ou immatériels et, en particulier, préjudice lié à l'activité ou à la mission du Client, de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de profit, d'exploitation, de clientèle, préjudice commercial, économique et autre perte de revenus, action d'un tiers, trouble commercial quelconque, atteinte à la réputation, la renommée ou l'image de marque, subis par le Client. Nonobstant toute autre stipulation du Contrat, la responsabilité totale cumulée de l'Opérateur, au titre du Contrat, ne pourra pas excéder le montant des trois (3) derniers mois facturés et encaissés, dans la limite de 1000 euros HT.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE RMC SPORT, DU PLUS SPORT, DE TELEFOOT ET DE RMC SPORT+TELEFOOT

Valables au 20 Août 2020

■ 1 - OBJET

Les Services RMC Sport, Plus Sport, Téléfoot et RMC SPORT+Téléfoot (ci-après « les Services Sports ») sont commercialisés par SFR (ci-après « SFR »). Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles SFR fournit à l'Utilisateur, en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, un accès illimité à des Programmes et des Chaines TV de sport, sur les équipements compatibles définis à l'article 5, via une Application, un décodeur TV ou un Site web accessible à l'adresse URL suivante : rmcsport.tv. La souscription des Services Sport suppose l'acceptation préalable et sans réserve des présentes conditions.

■ 2 - DÉFINITIONS

« Abonnement » : désigne l'abonnement mensuel, avec ou sans engagement, payant aux Chaines TV et aux Programmes d'un ou plusieurs Services Sport.

« Application » : désigne l'application RMC Sport permettant aux Utilisateurs d'accéder au Service RMC Sport ou Plus Sport sur les terminaux smartphones, tablettes ou TV compatibles. Les chaines de l'abonnement RMC sport et du Plus Sport sont également accessibles depuis l'application RED TV (anciennement SFR TV).

« Chaines TV » : désignent les chaines TV RMC Sport, le bouquet de chaines live événementielles, les chaines BeIN Sports et les chaines Téléfoot.

« JJ » : désigne la date mensuelle de facturation du service de communications électroniques (mobile ou Box) SFR ou RED by SFR.

« Programmes » : désignent tout ou partie des programmes de Chaines TV Sportives, de RMC Sport, BeIN Sports ou Téléfoot pouvant être visionnés en live ou en replay dans le cadre du Service RMC Sport ou Plus Sport sur le Site web et/ou l'Application.

« Service Plus Sport » : désigne l'offre payante permettant à l'Utilisateur d'accéder via un Abonnement à des Chaines Sportives, aux Programmes RMC Sport et au bouquet BeIN Sports en live ou en replay, via l'Application RMC Sport, l'application RED TV (anciennement SFR TV), le décodeur TV ou le Site web rmcsport.tv, à destination des terminaux éligibles.

« Service RMC Sport » : désigne l'offre payante permettant à l'Utilisateur d'accéder via un Abonnement aux Chaines et/ou à des Programmes RMC Sport en live ou en replay, via l'Application RMC Sport, l'application RED TV (anciennement SFR TV), le décodeur TV ou le Site web rmcsport.tv, à destination des terminaux éligibles.

« Service Téléfoot PASS MOBILE ONLY » désigne l'offre payante permettant à l'Utilisateur Abonné Mobile SFR d'accéder via un Abonnement aux Chaines Sportives Téléfoot, en live ou en replay, via l'application RED TV (anciennement SFR TV) avec un terminal éligible. Ce service est incompatible avec toute passerelle multimédia.

« Service Téléfoot » : désigne l'offre payante permettant à l'Utilisateur d'accéder via un Abonnement aux Chaines Sportives Téléfoot via l'application RED TV (anciennement SFR TV) et/ou le décodeur TV pour les abonnés Fixe SFR et RED by SFR.

« Service RMC Sport+Téléfoot » : désigne l'offre payante permettant à l'Utilisateur d'accéder via un Abonnement aux Chaines Sportives Téléfoot via l'application RED TV (anciennement SFR TV) uniquement pour les abonnés mobile SFR ou RED by SFR et via l'application RED TV (anciennement SFR TV) ou le décodeur TV pour les abonnés Fixe SFR et RED by SFR ; ainsi qu'aux Chaines Sportives et aux Programmes RMC Sport en live ou en replay, via l'Application RMC Sport, l'application RED TV (anciennement SFR TV), le décodeur TV ou le Site web rmcsport.tv, avec un terminal éligible.

« Site web » : désigne le site internet édité par SFR, accessible à l'adresse URL suivante : [https://www.rmcsport.tv](http://www.rmcsport.tv), permettant d'accéder au Service RMC Sport ou Plus Sport.

« Territoire » : les Services Sport sont utilisables en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM.

« Utilisateur » : désigne toute personne physique majeure, abonnée mobile et/ou box de SFR/Numerique (ci-après « Utilisateur SFR ») ou abonnée mobile et/ou box RED by SFR (ci-après « Utilisateur RED by SFR »), ayant souscrit à un ou plusieurs Services Sport.

■ 3 - SOUSCRIPTION AUX SERVICES SPORT

Les Services Sport peuvent être souscrits pour les Utilisateurs SFR : en boutique SFR, sur la boutique en ligne www.sfr.fr, auprès du Service Client ou via le décodeur TV SFR, pour l'Utilisateur Numerique, depuis son espace client également et pour les Utilisateurs RED by SFR sur la boutique en ligne [www.redby.sfr.fr](http://redby.sfr.fr), auprès du Service Client ou via le décodeur TV RED by SFR.

L'activation du Service est immédiate pour les Utilisateurs mobile et Box.

En revanche, en cas de souscription simultanée du Service et d'un abonnement mobile ou Box SFR ou RED by SFR, l'activation se fait au raccordement pour l'Utilisateur Box et à l'activation de la ligne mobile pour l'Utilisateur mobile.

■ 4 - ABSENCE DE DÉLAI DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L221-28-13^e du Code de la consommation, compte tenu de la nature du/des Service(s) Sport, et dans la mesure où l'exécution du/des Service(s) Sport a commencé après accord préalable exprès de l'Utilisateur et après son renoncement exprès à son droit de rétractation, l'Utilisateur ne peut exercer son droit de rétractation.

■ 5 - UTILISATION DU SERVICE SPORT

5.1 TERMINAUX

Les Services Sport ont vocation à être utilisés sur un smartphone et/ou une tablette compatibles via l'Application, sur un ordinateur PC/MAC via le Site web, sur un décodeur TV SFR ou RED by SFR (pour les Utilisateurs Box de SFR ou RED by SFR).

Pour accéder aux Services Sport via l'Application, l'Utilisateur doit être titulaire d'un accès Wifi ou d'un forfait mobile avec un débit suffisant. L'usage de l'Application par les réseaux 3G/4G/ 4G+ (hors Wifi) est décompté de l'internet mobile inclus dans le forfait mobile de l'Utilisateur. L'accès aux services Sport est possible dans la limite de cinq écrans compatibles, dans la limite d'une session en simultané. Le service TELEFOOT PASS MOBILE ONLY est incompatible avec toute passerelle multimédia.

5.2 USAGE DES SERVICES SPORT

L'Utilisateur s'engage à faire un usage conforme du/des Services et notamment à visionner les Programmes proposés uniquement dans le cadre de son cercle familial, à des fins personnelles et non commerciales. Toute autre diffusion des Programmes, sous quelque forme et dans quelque lieu que ce soit, est illicite. Plus généralement, l'Utilisateur s'engage à respecter la législation française en vigueur et à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle attachés aux Services Sport, au Site web et/ou à l'Application.

5.3 PROGRAMMES

L'Utilisateur reconnaît que les Programmes et les Chaines Sport sont susceptibles d'évolution et peuvent être modifiés en tout ou partie, sans notification préalable. L'Utilisateur s'engage à indemniser SFR de tout dommage, recours ou réclamation résultant de l'utilisation du Site web, de l'Application et/ou du/des Service(s), et du non-respect des présentes CGU.

5.4 INTERRUPTION DE L'ACCÈS AUX SERVICES SPORT

L'accès aux Services pourra être interrompu pour des raisons de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions.

■ 6 - ABONNEMENT

6.1 ABONNEMENT SANS ENGAGEMENT

L'Abonnement sans engagement est mensuel et conclu pour une durée d'un (1) mois à compter de la date de souscription du/des Service(s) (ou de raccordement de la Box ou de l'activation de la ligne mobile comme détaillé à l'article 3 des présentes) et sera ensuite reconduit tacitement pour des périodes successives d'un (1) mois, sauf dénonciation par l'Utilisateur dans les conditions visées à l'article 9 ci-dessous.

6.2 ABONNEMENT AVEC ENGAGEMENT

L'Abonnement avec engagement est mensuel et conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de la date de souscription du/des Service(s) (ou de raccordement de la Box ou de l'activation de la ligne mobile comme détaillé à l'article 3 des présentes) et sera ensuite reconduit pour des périodes successives d'un (1) mois, sauf dénonciation par l'Utilisateur dans les conditions visées à l'article 9 ci-dessous.

■ 7 - CONDITIONS FINANCIÈRES

7.1 TARIFS D'ABONNEMENT

Les tarifs mensuels sont précisés sur le Site web, dans les brochures des tarifs des offres Box et mobile en vigueur, sur l'Application et sur le décodeur TV.

Les Utilisateurs SFR, tant qu'ils sont titulaires d'un abonnement Box ou mobile SFR bénéficient d'un tarif mensuel spécial « abonné SFR », sauf pour les Services Téléfoot et Telefoot PASS MOBILE ONLY.

Dans l'hypothèse où un Utilisateur RED by SFR change d'abonnement mobile RED by SFR pour un abonnement mobile SFR, ce dernier bénéficiera alors du tarif mensuel spécial « abonné SFR » pour son/ses Service(s) Sport concerné(s).

Dans l'hypothèse où un Utilisateur SFR change d'abonnement mobile ou Box SFR pour un abonnement mobile ou Box RED by SFR, ce dernier ne bénéficiera alors plus de son tarif mensuel spécial « abonné SFR » pour son/ses Services Sport concerné(s) et sera alors facturé au tarif mensuel 100% digital de référence (hors promotion éventuelle).

7.2 FACTURATION

La facturation débute à la date de souscription du/des Service(s) (ou de raccordement de la Box ou de l'activation de la ligne mobile comme détaillé à l'article 3 des présentes) et suit les règles de facturation de l'abonnement mobile ou Box SFR ou RED by SFR.

Souscription du Service simultanément à un abonnement BOX conquête : Le/les Services débute(nt) au raccordement Box et sera facturé au prorata (du jour de raccordement au dernier jour du mois calendaire en cours) + le mois suivant.

Souscription du Service simultanément à un abonnement Mobile conquête : Le/les Services débute(nt) dès l'activation de l'abonnement mobile et sera facturé chaque mois au JJ sur la facture de l'abonnement mobile.

Souscription du Service en cours d'abonnement Box : Le/les Services débute(nt) dès la souscription et sera facturé au prorata (du jour de souscription au dernier jour du mois calendaire en cours) + le mois suivant.

Souscription du Service en cours d'abonnement Mobile : Le/les Services débute(nt) dès la souscription et sera facturé au prorata (du jour de souscription au dernier jour du mois de facturation en cours) + le mois suivant.

L'Utilisateur est informé que tout mois commencé est dû pour l'Abonnement sans engagement et que les Abonnements ne sont pas remboursables. Les sommes dues par l'Utilisateur à SFR au titre du/des Service(s) seront facturées sur la facture mensuelle de l'abonnement mobile ou Box de SFR/ RED by SFR et payables à compter de la date d'émission de la facture par le même moyen de paiement que celui choisi par l'Utilisateur pour la facturation de son abonnement mobile ou Box de SFR/RED by SFR.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur résilie son abonnement mobile et/ou Box de SFR/RED by SFR, le ou les Services Sport seront également résiliés.

Cette résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des sommes encore dues au titre de l'Abonnement avec engagement.

■ 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 SFR fera ses meilleurs efforts pour s'assurer que le/les Services Sport est/ sont fourni à l'Utilisateur dans les meilleures conditions.

La responsabilité de SFR ne peut pas être engagée :

- ▶ en cas de difficulté d'installation de l'Application ou de mauvaise utilisation du/des Service(s) par l'Utilisateur.
- ▶ en cas de mauvais paramétrage des équipements et/ou de leurs accessoires.
- ▶ en cas de non-respect par l'Utilisateur de ses obligations visées aux présentes conditions en cas d'interruption des services accessibles sur le réseau Internet.
- ▶ en cas de perturbation, d'interruption ou de problème de réception temporaires ou définitifs non directement imputables à SFR.
- ▶ en cas de perturbation et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des Opérateurs Tiers.
- ▶ en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation. SFR est responsable des Programmes proposés dans le cadre du/des Service(s) qu'il détermine librement. SFR décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive du Service par l'Utilisateur. Dans ce cas, SFR pourra procéder à la résiliation immédiate et sans préavis de l'accès au(x) Service(s).

8.2 L'Utilisateur s'engage à nous notifier dans les plus brefs délais toute modification de ses informations personnelles et notamment concernant son adresse email de contact.

■ 9 - RÉSILIATION

9.1 ABONNEMENT SANS ENGAGEMENT

L'Utilisateur peut résilier son Abonnement mensuel sans engagement depuis son espace client sur le Site Web, et pour les Utilisateurs SFR, en boutique SFR ou en contactant le service client.

La résiliation prendra effet au JJ (pour les Utilisateurs mobile) et à la fin du mois calendaire (pour les Utilisateurs Box) en rappelant à l'Utilisateur que tout mois commencé est dû.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur résilie son abonnement mobile ou Box de SFR ou RED by SFR, la résiliation du ou des Service(s) est concomitante à la résiliation de l'abonnement mobile ou Box de SFR ou RED by SFR, en rappelant à l'Utilisateur que tout mois commencé est dû.

9.2 ABONNEMENT AVEC ENGAGEMENT 12 MOIS

L'Utilisateur peut résilier son Abonnement mensuel avec engagement depuis son espace client sur le Site Web, et pour les Utilisateurs SFR, en boutique SFR ou en contactant le service client.

En cas de résiliation avant la fin de la période minimale d'engagement, du seul Service ou de l'abonnement mobile ou Box de SFR ou RED by SFR, l'Utilisateur devra alors payer l'intégralité des sommes restant dues jusqu'à la date anniversaire de souscription au(x) Service(s) (à l'issue des 12 mois), sur la facture mensuelle ou la facture de clôture de son abonnement box ou mobile SFR ou RED by SFR. Si la demande de résiliation intervient à une date trop proche de la date de JJ à venir, l'Utilisateur sera alors facturé du/des Service(s) pour le mois à venir et sera remboursé sur la facture suivante.

Ces frais de résiliation sont calculés sur le tarif mensuel de référence du/des Services hors promotion, les conditions pour pouvoir bénéficier du tarif mensuel spécial « abonné SFR » pour l'Utilisateur SFR n'étant plus réunies.

9.3 RÉSILIATION POUR MOTIF LÉGITIME

L'Utilisateur peut résilier le contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, de l'Abonnement, sans paiement de redevances restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement dans les cas suivants, sous réserve que le motif de résiliation soit précisé dans la demande et que les éventuels justificatifs soient joints :

- ▶ chômage (suite à la rupture d'un CDI), hors souscription ou réengagement intervenu pendant le préavis, faillite personnelle, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire,
- ▶ difficultés financières de l'Utilisateur ayant donné suite à notification de recevabilité en Commission de Surendettement des Particuliers,
- ▶ décès de l'Utilisateur,
- ▶ hospitalisation et/ou arrêt maladie de plus de trois (3) mois affectant l'Utilisateur,*
- ▶ incarcération de l'Utilisateur,
- ▶ déménagement pour une longue durée hors du Territoire,
- ▶ cas de force majeure.

9.4 SFR DISPOSE DE LA FACULTÉ DE RÉSILIER LE/LES SERVICES SPORT DE PLEIN DROIT DANS LES CAS SUIVANTS :

- ▶ en cas de non-paiement par l'Utilisateur de la ou des mensualités due(s) au titre de l'Abonnement ;
- ▶ en cas de perte de validité du moyen de paiement utilisé dans le cadre des présentes ;
- ▶ en cas d'infraction commise par l'Utilisateur aux droits existants sur le/les Services Sport, le Site web, l'Application, en compris les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés ;
- ▶ dans le cas où l'Utilisateur aura cherché à permettre la réception desdits Services Sport, Programmes et/ou Chaînes par des tiers non autorisés ;
- ▶ plus généralement, en cas de manquement de l'Utilisateur aux présentes CPU ;
- ▶ au cas où les informations communiquées par l'Utilisateur dans le cadre de la souscription du/des Services Sport sont incomplètes, inexactes, invalides ou obsolètes.

Cette résiliation entraînera la désactivation immédiate du/des Service(s) Sport, sans droit à indemnité ni à remboursement.

Cette résiliation sera faite sans préjudice de toute action en réparation que SFR pourra engager à l'encontre de l'Utilisateur et de tout participant contrevenant.

■ 10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus (photos, textes, vidéo, son, etc.) de l'Application et du Site web sont et demeurent la propriété exclusive de SFR et/ou de ses partenaires. L'Utilisateur n'est donc pas habilité à reproduire, représenter ou commercialiser ces contenus en dehors des cas prévus par la loi ou

exprimés autorisés par leur propriétaire. En toute hypothèse, l'Utilisateur ne peut réaliser aucune utilisation secondaire des contenus de l'application à titre onéreux ou gratuit. Le non-respect de cette interdiction peut notamment constituer une contrefaçon des droits de propriété intellectuelle ou une atteinte aux droits des personnes et peut à ce titre engager la responsabilité de l'Utilisateur, y compris dans le cadre d'une action pénale.

■ 11 - CONTACTS

Tant qu'il est titulaire d'un abonnement mobile ou box SFR, l'Utilisateur peut utiliser les contacts lui étant proposés dans le cadre de son abonnement mobile ou Box SFR ou Red by SFR.

■ 12 - Par exception à ce qui précède, les Services SPORT peuvent également être souscrits, via son décodeur TV ou l'application MyPartnerTV, par un abonné box client d'un Partenaire de SFR.

Il pourra bénéficier d'une remise spéciale, détaillée dans la Brochure Tarifaire du Partenaire.

S'il souhaite résilier son service, il devra se rendre sur le site du Partenaire. La résiliation de son abonnement Box entraîne la résiliation des Services Sport. En cas de résiliation avant la fin de la période minimale d'engagement, du seul Service ou de l'abonnement Box, l'Utilisateur devra alors payer l'intégralité des sommes restant dues jusqu'à la date anniversaire de souscription aux(x) Service(s) (à l'issue des 12 mois).

La politique de protection des DCP applicable est précisée dans les Conditions Générales de l'offre TV de l'Abonné. Tant qu'il est titulaire d'un abonnement box auprès du Partenaire SFR, l'Utilisateur peut utiliser les contacts lui étant proposés dans le cadre de son abonnement box.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION DE RMC SPORT COMpte SUPPLEMENTAIRE

Valables au 20 août 2020

■ 1 - OBJET

Le Service « RMC Sport compte supplémentaire » (ci-après « le Service ») est commercialisé par SFR (ci-après « SFR »). Les présentes Conditions Particularières d'utilisation (ci-après « CPU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles SFR fournira à l'Utilisateur, en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM, un accès illimité à des Programmes et des Chaines TV de sport, sur les équipements compatibles définis à l'article 5, via une Application ou un Site web accessible à l'adresse URL suivante : rmcsporrtv. La souscription du Service « RMC Sport compte supplémentaire » suppose que l'Abonné Parrain soit détenteur du service RMC Sport ou du Plus Sport d'une part, et d'autre part l'acceptation préalable et sans réserve des présentes conditions par l'Abonné Parrain et l'Utilisateur.

■ 2 - DÉFINITIONS

« Abonné Parrain » : désigne toute personne physique majeure, abonnée mobile et/ou box de SFR (hors abonnés Numericable) (ci-après « Abonné Parrain SFR ») ou abonnée mobile et/ou box RED by SFR (ci-après « Abonné Parrain RED by SFR »), détenteur du service RMC Sport ou du Plus Sport puis ayant souscrit au service RMC Sport compte supplémentaire. « Service RMC Sport - Compte Supplémentaire » : désigne l'offre payante permettant à un Utilisateur désigné par l'Abonné Parrain SFR ou RED by SFR détenteur du service RMC Sport ou du Plus Sport d'accéder aux Chaines et/ou à des Programmes RMC Sport en live ou en replay en France métropolitaine ou depuis l'Union Européenne et les DOM, via l'Application RMC Sport, l'application RED TV (anciennement SFR TV) ou le Site web rmcsporrtv, depuis des terminaux éligibles.

« Utilisateur ou Filleul » : désigne toute personne physique majeure désignée par l'Abonné Parrain SFR ou RED by SFR ayant créé un compte 100% digital pour pouvoir utiliser le Service RMC Sport compte supplémentaire.

■ 3 - SOUSCRITION AU SERVICE RMC SPORT COMpte SUPPLEMENTAIRE

Le Service peut être souscrit par les Abonnés Parrains SFR ou Red By SFR détenteurs du Service RMC Sport ou du Plus Sport pour un Utilisateur filleul en boutique SFR (pour les Abonnés SFR), sur la boutique en ligne www.sfr.fr ou www.redbsysfr.fr, sur l'application SFR & Moi ou RED & Moi ou auprès du Service Client.

Le Service RMC Sport compte supplémentaire est activé dans un délai de 24 heures maximum.

L'Abonné Parrain après la souscription au Service transmet l'adresse email de l'Utilisateur Filleul qu'il aura désigné à SFR ou RED by SFR. L'Utilisateur Filleul recevra alors un mail qui lui notifiera comment créer son compte pour pouvoir ensuite utiliser le Service.

■ 4 - ABSENCE DE DÉLAI DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L221-28-13^e du Code de la consommation, compte tenu de la nature du Service, et dans la mesure où l'exécution du Service a commencé après accord préalable exprès de l'Abonné Parrain et après son renoncement exprès à son droit de rétractation, l'Abonné Parrain ne peut exercer son droit de rétractation.

■ 5 - UTILISATION DU SERVICE

5.1 TERMINAUX

Le Service a vocation à être utilisé sur un smartphone et/ou une tablette compatible via l'Application, ou sur un ordinateur PC/MAC via le Site web.

Pour accéder au Service RMC Sport via l'Application, l'Utilisateur Filleul doit être titulaire d'un accès Wifi ou d'un forfait mobile avec un débit suffisant. L'usage de l'Application par les réseaux 3G/4G / 4G+ (hors Wifi) est décompté de l'internet mobile inclus dans le forfait mobile de l'Utilisateur Filleul.

L'accès au service RMC Sport est possible dans la limite de cinq écrans compatibles, dans la limite d'une session en simultané.

5.2 USAGE DU SERVICE RMC SPORT

L'Utilisateur Filleul s'engage à faire un usage conforme du Service et notamment à visionner les programmes proposés uniquement dans le cadre de son cercle familial, à des fins personnelles et non commerciales. Toute autre diffusion des Programmes, sous quelque forme et dans quelque lieu que ce soit, est illicite. Plus généralement, l'Utilisateur Filleul s'engage à respecter la législation française en vigueur et à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle attachés au Service RMC Sport, au Site web et/ou à l'Application.

5.3 PROGRAMMES

L'Utilisateur Filleul reconnaît que les Programmes et les Chaines RMC Sport sont susceptibles d'évolution et peuvent être modifiés en tout ou partie, sans notification préalable. L'Utilisateur Filleul s'engage à indemniser SFR de tout dommage, recours ou réclamation résultant de l'utilisation du Site web, de l'Application et/ou du Service, et du non-respect des présentes CPU. 5.4 Interruption de l'accès au Service.

L'accès au service pourra être interrompu pour des raisons de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions.

L'Utilisateur Filleul est informé et accepte que son accès au Service dépende de la volonté de l'Abonné Parrain qui peut à tout moment décider d'octroyer le Service à un autre Utilisateur Filleul. L'Utilisateur Filleul sera informé par email de la résiliation de son compte filleul.

■ 6 - ABONNEMENT

L'Abonnement au Service RMC Sport compte supplémentaire est mensuel et sans engagement, est conclu pour une durée d'un (1) mois à compter de la date de souscription du Service et est ensuite tacitement reconduit pour des périodes successives d'un (1) mois sauf dénonciation par l'Abonné Filleul dans les conditions visées à l'article 9 ci-dessous.

■ 7 - CONDITIONS FINANCIÈRES

7.1 TARIFS D'ABONNEMENT

Les tarifs mensuels du Service sont précisés sur le Site web, dans les brochures des tarifs des offres Box et mobile en vigueur et sur l'Application.

7.2 FACTURATION

Pour l'Abonné parrain titulaire d'un abonnement Box SFR ou RED by SFR, le Service RMC Sport compte supplémentaire débute dès la souscription et sera facturé au prorata (du jour de souscription au dernier jour du mois calendrier en cours) + le mois suivant.

Pour l'Abonné parrain titulaire d'un abonnement mobile SFR ou RED by SFR, le Service RMC Sport compte supplémentaire débute dès la souscription et sera facturé au prorata (du jour de souscription au dernier jour du mois de facturation en cours) + le mois suivant.

L'Abonné Parrain est informé que tout mois commencé est dû et que

les Abonnements ne sont pas remboursables. Les sommes dues par l'Abonné Parrain à SFR au titre du Service seront facturées sur la facture mensuelle de l'abonnement mobile ou Box de SFR/ RED by SFR et payables à compter de la date d'émission de la facture par le même moyen de paiement que celui choisi par l'Abonné Parrain pour la facturation de son abonnement mobile ou Box de SFR/RED by SFR.

■ 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 SFR fera ses meilleurs efforts pour s'assurer que le Service est fourni à l'Utilisateur Filleul dans les meilleures conditions.

La responsabilité de SFR ne peut pas être engagée :

- ▶ en cas de difficulté d'installation de l'Application ou de mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur Filleul.
- ▶ en cas de mauvais paramétrage des équipements et/ou de leurs accessoires.
- ▶ en cas de non-respect par l'Utilisateur Filleul de ses obligations visées aux présentes conditions.
- ▶ en cas d'interruption des services accessibles sur le réseau Internet, - en cas de perturbation, d'interruption ou de problème de réception temporaire ou définitifs non directement imputables à SFR.
- ▶ en cas de perturbation et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des Opérateurs Tiers, - en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation. SFR est responsable des Programmes proposés dans le cadre du Service qu'il détermine librement. SFR décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive du Service par l'Utilisateur. Dans ce cas, SFR pourra procéder à la résiliation immédiate et sans préavis de l'accès au Service.

8.2 L'Utilisateur Filleul s'engage à notifier à SFR dans les plus brefs délais toute modification de ses informations personnelles et notamment concernant son adresse email de contact.

■ 9 - RÉSILIATION

9.1 RÉSILIATION DU SERVICE RMC SPORT COMPTE SUPPLÉMENTAIRE

L'Abonné Parrain peut résilier son Service sans engagement depuis son espace client sur le Site Web, depuis l'Application SFR & Moi ou RED & Moi et/ou en contactant le service client et pour les Abonnés Parrains SFR, en boutique SFR.

Par ailleurs, la souscription par un Abonné parrain du service « RMC Sport + Telefoot » entraînera la résiliation automatique du Service RMC Sport compte supplémentaire.

La résiliation prendra effet à la date mensuelle de facturation (JJ) de l'Abonnement mobile SFR ou RED by SFR et à la fin du mois calendaire pour l'Abonnement box de SFR ou RED by SFR, en rappelant à l'Abonné Parrain que tout mois commencé est dû.

Dans l'hypothèse où un Abonné Parrain est détenteur de plusieurs comptes supplémentaires RMC Sport, l'Abonné Parrain devra désigner le compte à supprimer.

9.2 RÉSILIATION DU SERVICE RMC SPORT OU DU PLUS SPORT

La résiliation du Service RMC Sport ou du Plus Sport entraîne la résiliation du Service RMC Sport « compte supplémentaire ».

En cas de résiliation de RMC Sport ou du Plus Sport avec ou sans engagement,

- ▶ Pour un client mobile : l'option sera résiliée à la prochaine date de facturation (JJ) de l'Abonnement mobile SFR ou RED by SFR, en rappelant à l'Abonné Parrain que tout mois commencé est dû.
- ▶ Pour un client Fixe : l'option sera résiliée immédiatement et facturée au prorata à la fin du mois calendaire pour l'Abonnement box de SFR ou RED by SFR.

9.3 RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT MOBILE OU BOX SFR OU RED BY SFR

En cas de résiliation de l'abonnement Box ou mobile SFR/RED by SFR pour un Abonné, le Service RMC Sport compte supplémentaire sera résilié à la prochaine date de facturation (JJ) de l'Abonnement mobile SFR ou RED by SFR et à la fin du mois calendaire pour l'Abonnement box de SFR ou RED by SFR, en rappelant à l'Abonné Parrain que tout mois commencé est dû.

9.4 SFR dispose de la faculté de résilier le Service RMC Sport compte supplémentaire de plein droit dans les cas suivants :

- ▶ en cas de non-paiement par l'Abonné Parrain de la ou des mensualités due(s) au titre de l'Abonnement ;

- ▶ en cas de perte de validité du moyen de paiement utilisé dans le cadre des présentes ;
- ▶ en cas d'infraction commise par l'Utilisateur aux droits existants sur le Service RMC Sport compte supplémentaire, le Site web, l'Application, en ce compris les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés ; - dans le cas où l'Utilisateur/l'Abonné Parrain aura cherché à permettre la réception desdits Services RMC Sport compte supplémentaire, Programmes et/ou Chaines par des tiers non autorisés ;
- ▶ plus généralement, en cas de manquement de l'Utilisateur aux présentes CPU ;
- ▶ au cas où les informations communiquées par l'Utilisateur/ l'Abonné Parrain dans le cadre de la souscription du Service RMC Sport sont incomplètes, inexactes, invalides ou obsolètes.

Cette résiliation entraînera la désactivation immédiate du Service, sans droit à indemnité ni à remboursement. Cette résiliation sera faite sans préjudice de toute action en réparation que SFR pourra engager à l'encontre de l'Utilisateur ou de l'Abonné Parrain et de tout participant contrevenant.

■ 10 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (« DCP »)

La politique de protection des DCP est consultable sur le site sfr.fr

10.1. LOIS APPLICABLES

SFR prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des DCP, en sa possession concernant les Utilisateurs et les traite dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la réglementation européenne en vigueur sur la protection des DCP (« Réglementation »).

10.2. CONTACT

Le responsable du traitement des DCP est SFR S.A., dont le siège est sis 16 rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris, représentée par son PDG. Le Délégué à la Protection des Données (ci-après « DPD ») peut être contacté à l'adresse suivante : SFR - DPO - CS 68217 - 75741 PARIS CEDEX 15 16 rue du Général Alain de Boissieu - CS 68217 - 75741 Paris cedex 15.

10.3. NATURE DES DONNÉES

Les DCP sont collectées par SFR dans le cadre de la souscription et de l'utilisation des Services par l'Utilisateur.

10.4. FINALITÉS

Le traitement des DCP a pour finalités : la gestion du compte de l'Utilisateur y compris la prévention des impayés et la lutte contre la fraude, l'identification et l'authentification de l'Utilisateur, la gestion des précontentieux, des contentieux et des impayés, la gestion des droits et des demandes d'exercice des droits des personnes, la fourniture et le fonctionnement du Service, l'hébergement des données de l'Utilisateur, le développement de produits et services de SFR, ou analogues, ou de tiers, la réalisation d'études statistiques, d'analyses et de mesures d'audience, l'enrichissement et la valorisation de la base clients, l'organisation de jeux-concours, la fourniture de contenus localisés et de recommandations personnalisées basées sur l'analyse des usages (dont les programmes TV visualisés le cas échéant), la communication avec l'Utilisateur à propos des offres et services de SFR ou analogues (par e-mail, messages instantanés, SMS et via des services de messagerie en ligne) et dans le cadre de l'assistance technique (le cas échéant, après recueil du consentement préalable de l'Utilisateur conformément à la Réglementation), le déploiement, l'exploitation et la sécurisation du réseau, l'administration et la gestion du réseau et des Services, le respect par SFR de ses obligations légales et réglementaires. La fourniture de certaines DCP par l'Utilisateur conditionne la conclusion et, dans certains cas, l'exécution du contrat par SFR.

10.5. DURÉES DE CONSERVATION

Les DCP sont conservées pour la durée de la fourniture des Services et/ou pour la durée des traitements spécifiques auxquels l'Utilisateur a consenti et/ou pour les durées légales de conservation.

10.6. DESTINATAIRES

Les DCP pourront être traitées par le personnel habilité du Groupe, des sous-traitants, partenaires ou prestataires de SFR. Si ces sous-traitants, partenaires ou prestataires effectuent des traitements hors de l'Union européenne, ceux-ci se feront alors, conformément à la Réglementation, sur la base d'une décision d'adéquation de la Commission européenne ou de « clauses contractuelles types ». Une copie de ces documents peut être obtenue auprès du DPD de SFR. Le recours à ces prestataires est nécessaire à la bonne exécution du contrat passé entre SFR et l'Utilisateur.

10.7. PROSPECTION

SFR pourra utiliser les DCP pour des actions de prospection relative à des produits ou services analogues par téléphone ou par courrier postal. SFR se réserve également le droit d'utiliser les DCP dans le cadre d'opérations marketing et commerciales de partenaires ou de tiers, par email, SMS, MMS, courrier postal ou téléphone, avec le consentement de l'Utilisateur. Dans tous les cas visés au présent paragraphe, l'Utilisateur aura la possibilité de s'opposer à tout moment à l'utilisation des DCP de manière simple et sans frais.

10.8. DONNÉES DE GÉOLOCALISATION

Dans le cadre des services géo-localisés proposés grâce à son réseau, SFR peut être amenée à communiquer à un prestataire ou à un partenaire les données de localisation géographique de l'Utilisateur qui souhaite bénéficier de ces services et qui aura consenti préalablement à être localisé.

10.9. ENREGISTREMENT DES APPELS

L'Utilisateur est informé que ses conversations avec le Service Client sont susceptibles d'être enregistrées ou écoutes par SFR à des fins probatoires et de détection des fraudes et/ou d'être étudiées afin d'améliorer la qualité du service. Ces conversations sont conservées pour une durée de six mois maximum à compter de leur enregistrement sauf réglementation imposant une durée de conservation supérieure.

10.10 DROITS DES PERSONNES

a) Règles générales

A tout moment, l'Utilisateur peut demander l'accès aux DCP le concernant, recueillis dans le cadre des finalités détaillées ci-dessus, la rectification ou l'effacement de celles-ci (dans la mesure où cela n'empêche pas la bonne exécution du contrat ou le respect des obligations légales de SFR) et la limitation d'un ou plusieurs traitements particuliers le concernant, dans les conditions prévues par la Réglementation. L'Utilisateur dispose également du droit de s'opposer à un traitement de ses DCP et du droit à leur portabilité, dans les conditions fixées par la Réglementation. Il peut exercer ces droits :

- tant qu'il est titulaire d'un abonnement Box et/ou mobile SFR ou RED by SFR, en envoyant un courrier postal à : Service client SFR - données personnelles - TSA 10101- 69947 Lyon Cedex 20
- via son espace-client.
- ou en envoyant un courriel, s'il n'est plus titulaire d'un service de communications électroniques à : support-services-ott@sfr.com. Il devra fournir son nom, prénom, identifiant et numéro d'appel ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité. Lorsqu'un traitement de DCP est fondé sur le recueil de son consentement, l'Utilisateur dispose du droit de retirer ledit consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci, via les mentions contenues dans chaque message publicitaire, via SMS/MMS/Email ou via son espace personnel. L'Utilisateur a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. L'Utilisateur est informé que les DCP le concernant sont conservées ou supprimées après son décès conformément à la Réglementation et qu'il dispose du droit de donner instruction de communiquer ou non ces données à un tiers qu'il aura préalablement désigné.

b) Règle particulière au démarchage téléphonique

Le Client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique, dite « Bloctel », soit en ligne sur le site www.bloctel.gouv.fr, soit par courrier adressé à : Société Opposetel, Service Bloctel 6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes 10.11- Prévention des impayés

Afin de se prémunir contre d'éventuels impayés et de lutter contre les fraudes, SFR pourra notamment :

- interroger le GIE Carte bancaire en cas de paiement par carte bancaire
- en cas de paiement par prélèvement (par RIB), contrôler la régularité de celui-ci par l'intermédiaire de la société Viamobis, prestataire de SFR, - consulter son prestataire qui réalise des prestations de prévention et de détection des fraudes effectuées par carte de paiement lors des achats sur les canaux de vente dématérialisée.

intellectuelle ou une atteinte aux droits des personnes et peut à ce titre engager la responsabilité de l'Utilisateur, y compris dans le cadre d'une action pénale.

■ 12 - LOI APPLICABLE

Les présentes CPU sont soumises au droit français. Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux français, sous réserve de l'application des dispositions légales d'ordre public contraires.

■ 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus (photos, textes, vidéo, son, etc.) de l'Application et du Site web sont et demeurent la propriété exclusive de SFR et/ou de ses partenaires. L'Utilisateur n'est donc pas habilité à reproduire, représenter ou commercialiser ces contenus en dehors des cas prévus par la loi ou expressément autorisés par leur propriétaire. En toute hypothèse, l'Utilisateur ne peut réaliser aucune utilisation secondaire des contenus de l'application à titre onéreux ou gratuit. Le non-respect de cette interdiction peut notamment constituer une contrefaçon des droits de propriété

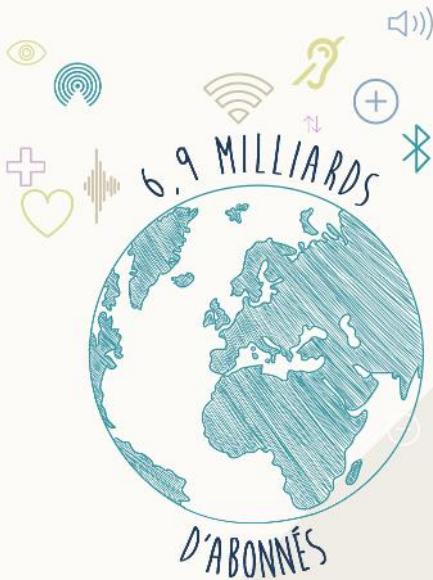


mon
mobile &
ma + Santé

NOVEMBRE 2016

 FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS

QUE DIT L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) ?



« Y a-t-il des effets sur la santé ?

Un grand nombre d'études a été mené au cours des deux dernières décennies pour déterminer si les téléphones portables représentent un risque potentiel pour la santé. A ce jour, il n'a jamais été établi que le téléphone portable puisse être à l'origine d'un effet nocif pour la santé. »

* Pour connaître l'intégralité de la position de l'OMS, il convient de se reporter à son aide-mémoire n°193, d'octobre 2014, dont sont extraites ces citations

« Principaux faits :

- L'usage du téléphone portable est généralisé et on estime à 6,9 milliards le nombre des abonnés dans le monde.
- Les champs électromagnétiques produits par les téléphones portables sont classés par le Centre international de Recherche sur le Cancer dans la catégorie des cancérogènes possibles pour l'homme.
- Des études visant à évaluer plus complètement les effets potentiels à long terme de l'utilisation des téléphones portables sont actuellement en cours.
- L'OMS procédera [...] à une évaluation formelle du risque pour tous les effets sur la santé dus à une exposition à des champs de radiofréquences. »

EN FRANCE, QUE DIT L'AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE (ANSES) ?



- Communiqué du 15 octobre 2013 sur les radiofréquences et la santé

L'ANSES considère que « cette actualisation [des connaissances scientifiques sur les ondes radio] ne met pas en évidence d'effet sanitaire avéré [...] » mais « pointe toutefois, avec des niveaux de preuve limités, différents effets biologiques chez l'Homme ou chez l'animal. Par ailleurs, certaines publications évoquent une possible augmentation du risque de tumeur cérébrale, sur le long terme, pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables.

Compte tenu de ces éléments, dans un contexte de développement rapide des technologies et des usages, l'ANSES recommande de limiter les expositions de la population aux radiofréquences - en particulier des téléphones mobiles -, notamment pour les enfants et les utilisateurs intensifs, et de maîtriser l'exposition générale résultant des antennes-relais. »

> Pour connaître l'intégralité de la position de l'ANSES, il convient de se reporter à son communiqué du 15 octobre 2013, dont sont extraites ces citations, à son avis du 1 octobre 2013 et au rapport de septembre 2013 de mise à jour de l'expertise collective « Radiofréquences et santé ».

- Communiqué du 8 juillet 2016 sur l'exposition des enfants aux radiofréquences

« Les travaux d'expertise menés par l'Agence sur la base des données actuelles issues de la littérature scientifique internationale ne permettent pas de conclure à l'existence ou non d'effets des radiofréquences chez l'enfant sur le comportement, les fonctions auditives, le développement, le système reproducteur mâle et femelle, le système immunitaire et la toxicité systémique, ni d'effets cancérogènes ou tératogènes.

En revanche, l'Agence conclut à un effet possible de l'exposition aux radiofréquences sur le bien-être des enfants et leurs fonctions cognitives (mémoire, fonctions exécutives, attention). Les effets observés sur le bien-être pourraient toutefois davantage être liés à l'usage des téléphones mobiles plutôt qu'aux radiofréquences qu'ils émettent. »

> Pour connaître l'intégralité de la position de l'ANSES, il convient de se reporter à son communiqué du 8 juillet 2016, dont sont extraites ces citations, à son avis du 20 juin 2016 et au rapport d'expertise collective d'avril 2016 « Exposition aux radiofréquences et santé des enfants ».

REGLEMENTATION

● Le DAS

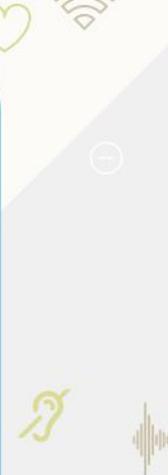
(Débit d'Absorption Spécifique) quantifie le niveau d'exposition aux ondes radio et s'exprime en watts par kg.

● En Europe, 2 W/kg est la limite de DAS qui ne doit jamais être dépassée pour l'exposition aux ondes radio lorsque l'on utilise un mobile contre l'oreille.

● En France, tous les mobiles commercialisés ont ainsi l'obligation réglementaire d'avoir un DAS inférieur à 2 W/kg (arrêté du 8 octobre 2003 « fixant des spécifications techniques applicables aux équipements terminaux radioélectriques »).

● Cette limite de 2 W/kg est recommandée par l'OMS. Elle a été confirmée par l'ANSES dans son avis d'octobre 2013 sur les radiofréquences.

Ce DAS correspond donc au niveau maximal d'exposition quand l'appareil fonctionne à puissance maximale. Il est fourni par le fabricant et doit figurer notamment dans les lieux de vente, dans toutes les publicités et dans la notice du mobile, qui comprend également les précautions d'usage listées par la réglementation.



RECOMMANDATIONS



Ce que vous pouvez faire pour limiter l'exposition aux ondes radio émises par le téléphone mobile.



Utiliser un kit oreillette (ou kit piéton) pendant les appels téléphoniques.

Vous réduisez votre exposition dès que vous éloignez le mobile de votre corps (tête et tronc). Téléphoner avec un kit oreillette permet ainsi de réduire l'exposition de votre tête. Ce conseil vaut particulièrement pour les utilisateurs les plus intensifs.

Il est conseillé aux femmes enceintes qui utilisent un kit oreillette d'éloigner le mobile du ventre et aux adolescents de l'éloigner du bas ventre.

Il convient également de respecter les conditions d'usage qui sont fixées par le fabricant dans la notice de l'appareil. Celle-ci peut indiquer une distance à maintenir entre le tronc et le mobile en communication.



Téléphoner de préférence dans les zones où la réception radio est de bonne qualité.



Votre mobile ajuste automatiquement sa puissance d'émission en fonction des signaux radio qu'il reçoit du réseau de votre opérateur. Quand la réception radio est de bonne qualité (4 ou 5 barrettes sur l'écran de votre téléphone), votre mobile émet plus faiblement – ce qui réduit d'autant votre exposition aux ondes radio.



Inciter vos enfants et adolescents à faire une utilisation modérée du téléphone mobile si vous décidez de les équiper.

Veiller également à les informer des moyens permettant de réduire leur exposition quand ils communiquent avec leur mobile. Si des effets sanitaires étaient mis en évidence, les enfants et adolescents pourraient être plus sensibles, étant donné que leur organisme est en cours de développement.

Par ailleurs et sans lien avec l'exposition aux radiofréquences, l'ANSES recommande aux parents d'inciter leurs enfants et adolescents à un usage raisonnable du téléphone mobile, par exemple en évitant les utilisations nocturnes.



À SAVOIR EN + SUR L'EXPOSITION AUX ONDES RADIO



Lors du choix de votre terminal, consulter la valeur et les mentions relatives au DAS* voir p.4 mises à disposition. L'ANSES recommande de « privilégier l'acquisition de téléphones affichant les DAS les plus faibles » (communiqué du 15 octobre 2013).

Quand je téléphone, je suis moins exposé en 3G qu'en 2G.

L'exposition moyenne est au moins 100 fois plus faible avec un mobile fonctionnant en 3G qu'avec un mobile fonctionnant en 2G.

Quand j'envoie un SMS ou que j'utilise l'Internet mobile en 3G ou en 4G, mon exposition aux ondes radio est bien plus faible qu'avec le téléphone à l'oreille.

En effet, ces usages nécessitent que l'on regarde l'écran du téléphone mobile et par conséquent que l'on tienne le mobile éloigné de sa tête et de son tronc – ce qui réduit l'exposition par rapport à un téléphone tenu contre l'oreille.

Quelle diminution de l'exposition permet un kit oreillette ?

En éloignant le téléphone mobile de la tête, le kit oreillette permet de diviser l'exposition au téléphone mobile d'un facteur allant jusqu'à 400.

Les tablettes et les clés Internet haut débit (3G, 4G) ont également l'obligation réglementaire d'avoir un DAS * maximal inférieur à 2 W/kg. Le constructeur peut indiquer, dans sa notice, une distance à respecter entre le tronc de l'utilisateur et la tablette ou la clé Internet haut débit (3G, 4G), quand celle-ci est connectée à Internet.

Quelle efficacité pour les dispositifs « anti-ondes » ?

Dans son rapport 2013, l'ANSES indique que l'étude « conduite sur 13 dispositifs et 3 téléphones mobiles GSM 900 et 1800 MHz ne montre aucun effet probant de ces dispositifs sans une altération des performances du téléphone mobile. »

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), à la suite de son enquête de 2015 sur les conditions de commercialisation des dispositifs « anti ondes » pour les téléphones mobiles, précise que la plupart des argumentaires pour vendre ces produits sont sans fondement, basés sur des études « non reconnues officiellement » et usent d'un vocabulaire « fantaisiste ou entièrement inventé ».

SÉCURITÉ ET RESTRICTIONS D'USAGE



Consulter la notice d'emploi élaborée par le fabricant.



Ne pas utiliser votre mobile en conduisant.

Utiliser un mobile en conduisant, avec ou sans kit mains-libres, constitue un réel facteur d'accident grave et est passible de sanctions pénales.



Respecter les restrictions d'usage spécifiques à certains lieux (hôpital, avion...).

Respecter les consignes propres à certains lieux et éteindre votre téléphone mobile chaque fois que cela vous est demandé.



Ne pas écouter de la musique avec son téléphone mobile à un niveau sonore élevé pendant une longue durée.

Cela peut dégrader l'audition de façon irrémédiable.



Si vous portez un implant électronique (pacemaker, pompe à insuline, neuro-stimulateur...),

Eloigner le téléphone mobile d'au moins 15 cm de cet implant et utiliser le téléphone mobile uniquement du côté opposé à celui de l'implant. Il vous est recommandé de parler de ce sujet avec votre médecin car celui-ci connaît les caractéristiques de votre appareil médical.



POUR EN SAVOIR +



Organisation Mondiale de la Santé :
www.who.int/peh-emf/fr

Portail d'information du Gouvernement sur les radiofréquences
www.radiofréquences.gouv.fr

**Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation,
de l'Environnement et du Travail**
www.anses.fr

Fédération Française des Télécoms
www.ffttelecoms.org

La Fédération Française des Télécoms



Née à la fin 2007, la Fédération Française des Télécoms réunit les opérateurs de communications électroniques.

Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises, de valoriser l'image de ses membres et de la profession au niveau national et international. Pour cela, la Fédération propose un dialogue structuré, ouvert, constructif et permanent avec l'ensemble des parties prenantes du secteur : les consommateurs, les associations, les pouvoirs publics, les partenaires professionnels et institutionnels...

Elle assure de façon exigeante la représentation du secteur et défend ses intérêts collectifs, dans le respect absolu des règles de concurrence.

Fédération Française des Télécoms
11-17 rue de l'Amiral Hamelin
75 016 PARIS

www.ffttelecoms.org



@FFTélécoms



Fédération Française des Télécoms



VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

VOTRE SITE WEB RED-BY-SFR.FR

- Retrouvez tous les accès pour gérer votre offre en ligne sur www.red-by-sfr.fr/assistance :**

Rubrique Espace Client

Gérer votre offre, consulter vos factures ou changer de mobile. Vous pouvez également accéder à votre Espace Client depuis votre mobile avec l'application RED&MOI ou le site m.red.sfr.fr

Rubrique Assistance

Trouver les réponses aux questions les plus fréquentes et profiter des conseils et astuces de la communauté d'entraide sur le Forum.

- Retrouvez les rubriques offres RED box et Mobile sur red-by-sfr.fr pour ouvrir une ligne mobile ou une ligne box Internet.**